

LA PAUVRE AVEUGLE



Où me mènes-tu, Pitou ? Où me mènes-tu ?

Aux prises avec des reptiles

LE DOCTEUR ROY, DE MANSHESTER (N.H.), ETANT A LA PECHE, EST ATTAQUE PAR DEUX ENORMES SERPENTS NOIRS, DONT L'UN LUI FAIT A LA MAIN DROITE UNE MORSURE PEUT-ETRE DANGEREUSE

A South Norwalk (Connecticut), une fillette est à moitié étranglée par un serpent noir, tandis qu'à Pittsburg un jeune homme soutient un combat mortel contre un serpent à sonnettes

Manchester (New-Hampshire) 29.—Pendant qu'il pêchait la truite dans les bois de New-Boston, dimanche après-midi, le docteur J. E. E. Roy, de Manchester-Est, fut tout-à-coup attaqué par deux serpents noirs, mesurant chacun à peu près quatre pieds de longueur, et ce n'est qu'au prix de plus grandes difficultés qu'il réussit à se débarrasser des dangereux reptiles, ce qu'il ne fit pas, d'ailleurs, sans rapporter des marques du rude combat qu'il eût à soutenir.

Le docteur suivait le cours d'un petit ruisseau, tout attentif à sa pêche, quand un bruit étrange frappa tout à coup son oreille. Il n'y fit pas d'abord beaucoup d'attention, croyant avoir affaire à des écureuils qui s'amusaient sur les branches des arbres. Mais le bruit s'étant rapproché, il leva la tête et aperçut, à quelques pas seulement de sa figure, deux serpents noirs. Il se jeta de côté, mais trop tard pour éviter l'attaque des dangereux reptiles. Le plus gros s'enroula autour de sa jambe et tenta de le mordre à la main droite. Le docteur le saisit à la tête, qu'il réussit à maintenir à distance. L'autre serpent, alors, se dressant sur sa queue, se rua à l'attaque, mordant le docteur à la main gauche, lui causant une vive douleur.

La lutte n'aurait pu durer longtemps, déjà la jambe du docteur était devenue engourdie et sa main gauche enflait à vue d'œil. Il appela à son aide, un ami, M. Plante, qui l'accompagnait dans son excursion de pêche et était alors à une couple de cents pieds du théâtre du combat. M. Plante accourut aussitôt et, après avoir abattu un des serpents d'un coup de bâton, lui écrasa la tête avec une pierre. Le docteur parvint, lui aussi, à se délivrer de son adversaire et à le tuer.

Un fermier des environs, qui a examiné les deux reptiles, déclare qu'ils appartiennent à une espèce très dangereuse. Les deux amis ont cependant, pour se consoler de leur aventure, une collection de vingt-six belles truites.

Pittsburg, (Penn.) 29.—Wilbur N. Tuttle, âgé de vingt-six ans, a soutenu, hier matin un terrible combat contre un serpent à sonnettes, dans les limites de la ville. Il marchait sur l'avenue California quand il entendit un sifflement aussitôt suivi du bruit des sonnettes du reptile.

Tuttle fit un bond de côté, mais le serpent se jeta sur lui, enfonçant ses crocs dans la cheville de son pied droit. Bien qu'endurant une vive douleur, le jeune homme attaqua à son tour le reptile. Ce fut, pendant trente minutes, une lutte acharnée. Finalement Tuttle réussit à tuer le serpent avec une pierre, et tomba privé de sentiment à côté du cadavre de son ennemi. Il fut transporté chez un médecin par plusieurs hommes qui le trouvèrent étendu sur le trottoir. Il est dans un état précaire, et si on réussit à lui sauver la vie, il portera probablement la jambe.

South Norwalk (Connecticut) 29.—Un serpent noir long de sept pieds s'est enroulé hier après-midi autour du corps de la petite fille de Edward Schoonover, et allait l'étouffer quand le père de l'enfant, attiré par ses cris, accourut à son aide.

A la vue de M. Schoonover, le serpent lâcha sa victime et se précipita sur lui, mais un coup de houe bien appliqué coupa la tête du reptile. L'enfant, qui est âgée de deux ans, était privée de sentiment quand son père la ramassa, et son corps est devenu marqué de taches noires et bleues, preuve de la force énorme du reptile.

TROIS SEANCES PAR JOUR

L'OPPOSITION VA POUVOIR JASER A SON AISE. — LE GOUVERNEMENT VEUT EN FINIR AU PLUS VITE.

Ottawa, 29. — A partir de mardi prochain, la Chambre des Communes s'ouvrira le matin, à 11 heures, aujourd'hui du lundi jusqu'à 3 heures, et il n'y aura pas d'ajournement, à 6 heures, le mercredi.

D'ici à la fin de la session, les mesures du gouvernement auront la préférence, les députés ayant le droit d'interpellation, les lundi, mercredi et jeudi.

Sir Wilfrid Laurier a déposé un avis de motion à cet effet, aujourd'hui.

De cette façon, si l'opposition ne peut pas empêcher le gouvernement de faire l'obstruction, ses membres auront plus de temps pour pérorer inutilement.

La session dure depuis plus de six mois et le gouvernement est décidé à tout faire pour épuiser l'ordre du jour.

LES PLAINES D'ABRAHAM

LA COLOMBIE BRITANNIQUE VOTE \$10,000 POUR LE FONDS D'ACHAT DES CHAMPS DE BATAILLE

Québec, Qué., 29. — A une séance de la commission des Champs de Bataille qui a eu lieu ce matin, on a annoncé officiellement que le gouvernement de la Colombie Britannique contribuait pour un montant de \$10,000 à la nationalisation des champs de bataille, à Québec. Cette province vient en troisième, par sa généreuse contribution, à la réalisation de ce projet national, Québec et l'Ontario ayant déjà versé leur quote-part.

LE CONFLIT RUSSO-PERSAN

On nie officiellement, à St-Petersbourg, la possibilité d'une rupture des relations diplomatiques entre les deux pays.

Saint-Petersbourg, 29. — Les rapports sensationnels publiés par certains journaux de Londres sur la possibilité d'une rupture des relations diplomatiques entre la Russie et la Perse sont démentis par le ministère des affaires étrangères et la légation persane ici. On est très optimiste à ces deux endroits et on croit que le gouvernement du chah est capable de rétablir l'ordre dans les provinces, qui expire le 10 juin.

Le ministre russe des affaires étrangères n'attache aucune importance à l'attitude hostile du parlement russe, qui n'a fait preuve d'aucune habileté à poursuivre une politique constructive. Le chargé d'affaires persan ici confirme la déclaration que la Perse a présenté des contre-déclarations pour les ravages causés par les troupes russes dans les villages situés sur la frontière.

La révolte à Samos

LA POPULATION DE LA CAPITALE CONTINUE LE SIEGE DU PALAIS DU PRINCE, ET ON DIT QUE CENT CINQUANTE PERSONNES AU MOINS ONT DÉJÀ ÉTÉ TUÉES OU BLESSÉES

Le gouvernement turc demande le rappel du consul grec qu'il accuse d'appuyer la rébellion, et les autorités, à Athènes, répondent en demandant à la Porte de préciser ses accusations

Constantinople, 29. — Les dépêches consulaires reçues ici de l'île de Samos disent qu'au moins cent cinquante personnes ont été tuées ou blessées depuis quatre jours à Vathy, la capitale de l'île, et que la bataille se continue.

D'après les informations reçues ici hier, les habitants de l'île de Samos, une île grecque située sur la côte occidentale de l'Asie Mineure, sont en révolte contre le prince de Samos et le gouverneur de l'île, Kopsass Effendi, à la suite d'un conflit entre le gouverneur et le sénat. Le prince a été attaqué et battu dans les rues de la ville, mais a pu gagner son palais, où il est, depuis, assiégé par les rebelles. Les troupes turques, peu nombreuses, qui forment la garnison de l'île, sont assiégées dans leurs casernes. Kopsass Effendi a aussi cherché refuge dans un des édifices publics. Il est sans vivres, et on dit que sa vie est en danger. Les consuls sont encombrés de réfugiés, et le

manque de provisions commence à se faire sentir. Un grand nombre d'habitants ont réussi à gagner Athènes. Les consuls à Samos sont pour la plupart des marchands et ont demandé aux puissances d'y envoyer des navires de guerre. Le gouvernement turc fait des préparatifs pour envoyer des renforts de troupes. Les insurgés ont l'appui de la gendarmerie.

Athènes, 29. — Le gouvernement turc a demandé le rappel du consul grec à Samos, qu'il accuse d'aider à la révolte contre le prince de Samos et le gouverneur de l'île. Le gouvernement grec a demandé en retour au gouvernement turc de spécifier les accusations portées contre le consul.

Le transport grec "Sphaeria" a été envoyé à Samos pour en ramener les réfugiés.

Des troupes et des navires de guerre turcs doivent arriver aujourd'hui à Chios, une île turque voisine de Samos, où ils ont ordre de se concentrer.

VICTIMES DE LA TEMPÊTE

Six pêcheurs italiens et deux jeunes garçons se sont noyés jeudi dans la Baie de Sandurky, (Ohio)

Sandusky (Ohio) 29.—Six pêcheurs italiens et deux jeunes garçons, ont été surpris par la violente tempête qui s'est abattue hier après-midi sur la baie de Sandusky, et ont disparu. Les pêcheurs revenaient d'une expédition et étaient à l'entrée de la baie quand la tempête s'est déchaînée. Les jeunes garçons ont été vus dans une chaloupe à voile au large de Cedar Point. On n'a retrouvé aucune trace d'eux. On croit que leur chaloupe a chaviré. La tempête a causé des dommages considérables dans les comtés d'Erie et d'Ottawa. A Sandusky, une partie d'un pâté de maisons a eu ses toits enlevés, et l'intérieur de quatre maisons a été inondé.

EN ESPAGNE

Les partis d'opposition protestent contre la guerre faite par le gouvernement à l'anarchie et au terrorisme.

Madrid, 29.—Senor Moret Y. Pendergast, ancien premier ministre, et les autres chefs libéraux et républicains ont adressé la parole hier soir à une assemblée publique, tenue au théâtre Píncessa, en vue de protester contre le projet de loi de gouvernement destiné à la répression du terrorisme. Le sénat a voté, il y a quelques jours une loi contre l'anarchie et le terrorisme, créant des tribunaux spéciaux autorisés à chasser du pays les personnes soupçonnées d'aider à la propagande anarchiste. La loi décrit aussi des mesures pour la répression des journaux qui publient des articles relatifs à l'anarchie.

L'impression qui prévaut dans les milieux autres que les milieux officiels est moins optimiste. Les rapports reçus de Téhéran et d'autres localités en Perse déclarent que l'anarchie la plus complète y règne.

L'ARÉOPLANE WRIGHT

Les inventeurs feront prochainement en France une démonstration de leur merveilleuse invention.

Paris, 29. — Wilbur Wright, l'aéronaute, de Dayton (Ohio), est arrivé aujourd'hui à Paris, venant d'Amérique. Le représentant européen des frères Wright, Hart O. Berg, dit que le but de la visite de M. Wright est de démontrer en Europe ce que peut faire leur machine.

Les arrangements préliminaires de la démonstration sont complétés. Un champ clos, de deux milles carrés, a été réservé dans l'ouest de la France. Les parties de l'aéroplane, envoyées d'Amérique seront assemblées à l'endroit choisi, et le moteur dont on se servira a été construit ici d'après le modèle employé par les frères Wright dans leurs expériences aux Etats-Unis. Il faudra probablement plusieurs semaines pour mettre la machine en état de fonctionner.

Les parties importantes de l'invention des frères Wright sont maintenant protégées par des brevets européens. Si certaines preuves sont subies avec succès aux expériences qui seront faites prochainement, il est attendu qu'une compagnie sera formée en vue d'exploiter la machine en Europe.

Le gouvernement français, dit-on, a offert d'acheter les droits exclusifs sur la machine en Europe pour une période de trois ans, pourvu que la machine, portant le poids de deux hommes, parcoure une distance de trente milles revenant à son point de départ.

LA FLOTTE AMÉRICAINNE

Sydney, 29.—Le vice-amiral Poore, commandant l'escadre britannique d'Australie, partira le 10 juillet pour Suva (Iles Fidji), où il rencontrera la flotte des cuirassés américains, en route en Australie pour prendre part à l'escadre de Chine ne pourra pas venir en l'honneur des visiteurs. Le directeur général des postes d'Australie vient de lancer une nouvelle série de cartes postales sur lesquelles sont représentés les drapeaux anglais et américains entrelacés.

Le retour de M. Fallières

LE ROI EDOUARD, LES MEMBRES DE LA FAMILLE ROYALE, LES MEMBRES DU CABINET ET LE PEUPLE ACCLAMENT LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE A SON DÉPART DE LONDRES

A son arrivée à Calais, M. Fallières est accueilli avec enthousiasme par la population, heureuse de la nouvelle confirmation de l'entente cordiale

Londres, 29. — M. Fallières, le président de la République Française, est parti aujourd'hui de Londres, après une visite de quatre jours dans la capitale de l'empire britannique. Il avait demandé qu'on ne fit aucune démonstration à l'occasion de son départ, mais, voulant donner une nouvelle preuve de leur bon vouloir à l'égard de leur hôte distingué, le roi Edouard, le prince de Galles et les autres membres de la famille royale, les membres du cabinet et plusieurs diplomates se rendirent à la gare du chemin de fer pour dire adieu à M. Fallières, et la foule qui encombra les rues avoisinantes la gare l'acclama avec enthousiasme.

Le projet de retourner en France à bord du croiseur français "Leon Gambetta", qui a amené le président en Angleterre, a été abandonné à cause du mauvais état de la mer, et M. Fallières s'est embarqué à Douvres à bord d'un des steamers qui font le service de la Manche. Les navires de guerre anglais stationnés à Douvres et les forts de la ville ont tonné le salut royal au moment où le navire portant le président a quitté le port, et ce salut fut rendu par le croiseur et les torpilleurs français. Une flottille de torpilleurs anglais a accompagné le steamer jusqu'à une bonne distance hors des eaux britanniques.

Calais, 29. — Le président Fallières a débarqué ici à deux heures cet après-midi, revenant d'une visite de quatre jours en Angleterre. Son arrivée a été saluée par le canon du fort de Calais et des navires de guerre ancrés dans le port. La ville était décorée à l'occasion du retour du président, et une foule enthousiaste l'a acclamé au débarcadere. Escorté de détachements de soldats et de marins, le président fut conduit, entre la double haie formée par la foule qui l'accueillait, à la gare du chemin de fer, où il a pris un train spécial pour Paris.

TRAVAUX PUBLICS

Le gouvernement fait construire un édifice de \$20,000 à Magog. — Les quais de Desbriquets.

Ottawa, 29. — Le ministre des Travaux Publics vient d'accorder les contrats suivants:
A Magog, \$20,000, pour un édifice public, contrat accordé à M. Robert Cameron, Almonte.
A Desbriquets, quai d'atterrissage, contrat accordé à M. Eugène Pate-naude, de Montréal, pour une somme de \$7,500.

LE PRINCIPAL PETERSON

Il voudrait l'union des universités des provinces de l'est.

Saint-Jean, N. B., 29. — Le principal Peterson, de l'Université McGill, de Montréal, de passage ici, aujourd'hui, a déclaré que ce qu'il fallait, pour les provinces de l'Est, c'est l'union des collèges et universités, avec

un bureau ayant le pouvoir d'accorder les derniers degrés universitaires. Ce bureau pourrait se réunir une fois par année, dans la ville qu'on jugerait à propos de choisir.

Hier, le principal Peterson a prononcé le discours aux anciens élèves de l'Université du Nouveau-Brunswick à Fredericton et ce soir, il a été l'hôte du Canadian Club, où il a parlé du "véritable impérialisme".

Il a aussi été reçu à l'Union Club, qui lui a offert un dîner.

VOYAGES DE PLAISANCE — FIN DE SEMAINE A BAS PRIX

Samedi: le vapeur "Terrebonne" part à 2.30 p.m. et revient à 7.30 p.m. Prix du passage: Boucherville, 35c; Valence, 50c; Verchères, 60c.
Samedi et dimanche à 7 p.m. Vapeurs pour Québec. Laissez Québec le dimanche ou le lundi soir. Prix du passage, \$4.25.
Dimanche à 8.30 a.m. Le vapeur "Berthier" pour Berthier. Revient à 9 p.m. Prix du passage 75c. Le vapeur arrêtera à d'autres endroits en route si l'eau haute le permet.
Dimanche à 9 a.m. Départ du vapeur "Terrebonne" retour à 8.30 p.m. Prix du passage: Boucherville, 35c; Valence, 50c; Verchères, 60c; Contrecoeur, 75c; Sorel, \$1.00.

Rafraîchissements à bord.
Le départ des vapeurs ci-dessus se fait au Quai Victoria, en bas de la rue Bonaventure. 47-1-P

DERRICKS A Cordes et à Chevalet Immobile

ACCESSOIRES DE TOUTES SORTES POUR DERRICKS
CABLES, TRAIKEAUX, SEAUX, POULIES, CRICS
F. H. Hopkins & Co., Successeurs de feu AS. COOPER 44-5-6-7-8-9
Phone Main 3420-3421
New Imperial Bank Building

DEMANDEZ TOUJOURS J. R. D. Scotch Whisky

En usage depuis plus de quatre-vingts ans par tout le monde.

LA MILICE CANADIENNE

Encore des résultats de la politique d'obstruction de l'Opposition. — Un bonus à gagner par les officiers et les sous-officiers.

Ottawa, 29. — L'obstruction systématique de l'Opposition aux Communes a encore eu son effet néfaste, aujourd'hui. Cette obstruction obstinée et déraisonnée, qui empêche le vote des subventions, est cause que près de trente mille soldats de la milice canadienne, de la division de l'Est du Canada, ne pourront camper cet été. Le ministre de la Milice manque des fonds nécessaires pour payer le coût du campement des troupes des districts à l'est de Winnipeg, de sorte qu'il faudra contremander les ordres jusqu'ici donnés pour les camps du mois prochain.

A moins, ce qui n'est guère probable, que l'Opposition ne revienne à de meilleurs sentiments, tous les exercices des régiments de la campagne, à l'est de Winnipeg, devront être abandonnés pour cette année, ce qui va nécessairement désappointer plusieurs milliers de volontaires canadiens.

Seuls les corps de troupe des quatre provinces de l'Ouest dont le nombre d'hommes est relativement peu élevé, pourront aller camper, le ministre de la Milice pouvant disposer des fonds requis.

Va sans dire que le gouvernement ne pourra pas mobiliser de troupes à Québec.

Les ordres de la milice publiés aujourd'hui comportent que le ministre a autorisé l'allocation d'un bonus de \$20 à chacun des officiers et sous-officiers qui suivront un cours d'instruction pour la manœuvre de la carabine Ross, à Québec, et obtiendront un certificat d'inspecteur du petit armement.

ON PACIFIE LA CORÉE

La plupart des insurgés, découragés, font leur soumission, et les Japonais tuent ceux qui persistent à rester en campagne.

Séoul, 29. — D'après les rapports militaires, il y a eu un total de cinquante-trois engagements, durant le mois de mai, dans la campagne des forces japonaises contre les insurgés et les émeutiers coréens. Cinquante quatre insurgés ont été tués et un grand nombre blessés et faits prisonniers. Les Japonais ont eu trente hommes tués. Dans ces engagements, il y avait invariablement cinq insurgés contre un soldat japonais.

Un grand nombre d'insurgés coréens qui ont donné beaucoup de tablature à l'administration japonaise se soumettent. En réalité, le mouvement insurrectionnel a perdu tout semblant d'organisation et de contrôle depuis que le seul chef reconnu par eux est venu à Séoul le 27 mai, et a fait sa soumission. On assure, au quartier général militaire, que tous les éléments insurgés en Corée seront soumis d'ici soixante jours. Les gardarmes sont maintenant distribués dans toutes les provinces où le mécontentement s'est manifesté.

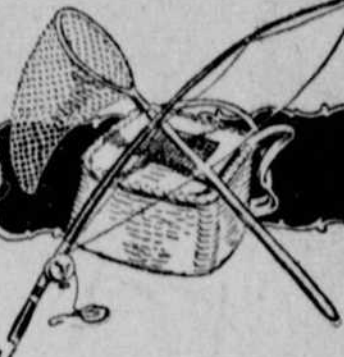
IL N'Y AURA PAS DE GUERRE

L'expédition contre la tribu Afghane des Mohmands est terminée, grâce à la conduite pleine de tact de lord Minto.

Simla, 29. — L'expédition punitive britannique a terminé sa campagne contre la tribu des Mohmands, et dimanche le général Willcocks reviendra en territoire indien et licenciera ses troupes.

Cette faillite inattendue de l'opposition des tribus et la clôture de la campagne sont attribuées en grande partie à la conduite pleine de tact, pour la partie politique, du vice-roi, lord Minto, et font disparaître ce qui tout dernièrement encore semblait une situation menaçante, impliquant peut-être une guerre en Afghanistan. Les pertes subies par les Anglais pendant les dix-huit jours qu'a duré la campagne ont été de six officiers tués et neuf blessés, et soixante-quatre soldats tués et cent quarante-quatre blessés. Près de la moitié des tués, cependant, l'ont été par le choléra.

BRÉSENT 192 East St Catherine



ARTICLES DE PECHE
Le plus Grand Assortiment pour tout Genre de Pêche.

SPECIAL
Canons pour pêche à la truite en jonc hexagonal rodées avec fil de soie, ayant un bout extra. Poignées en liège. Douilles nickelées, accompagnées d'une forme en bois et étui en toile.
PRIX \$1.25.
47-1-P

DEMANDE D'INDEMNITÉ

Un sujet britannique a été tué d'un coup de canon tiré par les Cubains sur la goélette "Experiment"

La Havane, 29. — Le ministre de la Grande-Bretagne à Cuba, M. A. C. Grant Buff, a présenté au gouverneur Magoona une requête demandant le paiement d'une indemnité à la famille de William Harrington, natif de Nassau, Iles Bahama, et membre de l'équipage de la goélette britannique "Experiment", employée à la pêche de la tortue. Harrington a été tué d'un coup de canon tiré par le cotre du revenu cubain "Abaja", au large de Cayo Coco, une île située sur la côte nord de Cuba. La goélette a été surprise faisant la pêche dans les eaux cubaines, et cherchait à s'échapper quand l'"Abaja" tira sur elle.

MONUMENT A SHAKESPEARE

Au lieu d'une statue, le grand dramaturge aura à Londres un théâtre qui portera son nom.

Londres, 29. — La question de savoir si le monument élevé à la mémoire de Shakespeare prendra la forme d'une statue ou d'un théâtre national (cette dernière idée a été fortement recommandée à une réunion tenue récemment au théâtre Lyceum, sous la présidence de Lord Lytton) va probablement être réglée au moyen d'un compromis. Les représentants des deux projets opposés se sont réunis hier à la chambre des lords et ont décidé de s'unir pour la construction d'un théâtre Shakespeare. Ils se réuniront de nouveau le 23 juin pour développer leurs plans et choisir un comité exécutif.

L'AVENIR DE L'ACIER

Charles M. Schwab dit que dans dix ans la production annuelle, aux Etats-Unis, sera de quarante millions de tonnes.

Détroit, 29. — Parlant hier soir au banquet qui a terminé la convention de 51 International Master Boiler-makers' Association, Charles M. Schwab, ancien président de la United States Steel Corporation, a prédit que dans dix ans la production annuelle de l'acier en ce pays sera de quarante millions de tonnes, au lieu des vingt-cinq millions de tonnes produits en 1907. M. Schwab dit que, bien que nous soyons aujourd'hui au milieu de la plus grande dépression que l'on ait jamais vue dans l'histoire du commerce de l'acier, l'état des choses va constamment s'améliorer. Rien, dit-il, ne peut arrêter le progrès et la prospérité de l'industrie.



TEMPERATURE

Toronto, 30. —
Probabilités pour
aujourd'hui :
Beau.

Lacs et Baie Georgienne: Vent variable modéré à fort. Averses et tonnerre, mais particulièrement beau et chaud.
Vallée de l'Ottawa et haut Saint-Laurent: Généralement beau, température stationnaire ou un peu plus fraîche. Averses locales ou tonnerre durant la nuit et dimanche.
Des Saint-Laurent et Gollie: Généralement beau et modérément chaud.
Provinces Maritimes: Quelques averses locales avec ou sans tonnerre, mais généralement beau et température plus élevée.
Lac Supérieur: Vent modéré à fort. Généralement beau et modérément chaud.
Manitoba: Beau et chaud.
Saskatchewan et Alberta: Quelques averses locales, mais généralement beau et chaud.
Toronto, 29: La pression continue à être basse dans la vallée du haut Mississipi ainsi que dans l'Alberta et la Saskatchewan, et elle n'est guère plus au-dessus de la normale. Il a tonné dans les provinces d'Ontario et de Québec, et il est tombé de légères averses dans les Provinces Maritimes et l'Alberta.

ECHOS



LE CABALEUR — Mon vieux Baptiste si vous envoyez Philémon Cousineau à Québec, il fera supprimer les écoles techniques, les sciences, les lettres, les arts, l'école des hautes études commerciales, le tonnerre, la grêle et les inondations.
BAPTISTE — Pi la mort subite itou, pendant qu'il aura les mains dedans !

TRUC ELECTORAL

Décidément M. P. E. Leblanc est en danger dans Laval. Nous n'en voulons pour preuve que le truc imaginé par son ami, M. Léonard, député fédéral du comté, pour détourner un moment l'attention des électeurs, et chercher à conquérir par surprise, quelques voix.

A l'issue de l'assemblée tenue à Ste-Rose, par l'ex-juge Aldéric Oulmet, M. Léonard a convoqué les cultivateurs de la paroisse à l'Hôtel Robert, où il leur a adressé la parole, ainsi qu'un certain M. Carsley, fabricant de marines de Montréal. M. Léonard a invité les cultivateurs à se rendre en délégation auprès de Sir Wilfrid Laurier, à Ottawa, pour réclamer une augmentation des droits sur les marines importées. M. Léonard croit cette augmentation nécessaire pour protéger les cultivateurs de Laval qui se livrent à la culture des concombres. Il est pour le moins singulier que M. Léonard ne s'aperçoive de cela qu'à la veille d'une élection provinciale.

M. Léonard a annoncé que les organisateurs de cette délégation paieraient le voyage et le repas des excursionnistes à Ottawa. On ne peut s'empêcher de trouver suspecte, au point de vue "clean politics" cette générosité soudaine de M. Léonard et de ses amis qui choisissent précisément la dernière semaine de la lutte électorale pour offrir aux électeurs de Laval une excursion gratuite. Cette excursion aurait lieu en effet, mardi ou mercredi.

Bon nombre de libéraux du comté acceptent, sans doute, l'invitation de M. Léonard et ils feront bien, puisqu'elle leur fournira l'occasion d'aller saluer leur chef, Sir Wilfrid Laurier à Ottawa. Quant à la protection de la culture des concombres, ils peuvent s'en rapporter là-dessus au zèle de M. Leblanc qui a déjà fait un discours-programme sur ce sujet, il y a quelques années, à St-Jérôme.

L'HON. ZANDRING PELLETIER

Ce qu'en pensait le "Courrier du Canada"

Pelletier "bat-le-fer" et sont bien les étres plus effrontés et les plus ridicules qu'il y ait dans notre monde politique. A leurs agissements, on dirait qu'ils ont pour mission de sauver la patrie en essayant, comme des roquets, à mordre les talons de ceux qui ne leur ont jamais fait autre chose que du bien.



LES MINISTRES PROVINCIAUX

Les honorables MM. Gouin, Devlin et Allard étaient, hier après-midi, aux bureaux du gouvernement.

L'hon. M. Allard est parti dans la soirée pour St-François du Lac.

L'hon. M. Devlin sera avec ses amis à Bécancour le jour de la nomination.

A PROPOS D'AUSTERLITZ

A la convention conservatrice du comté de Shefford, tenue le 27 courant, à Waterloo, la température était plutôt inclemente; un de nos amis taquinait M. Bernard, candidat conservateur.

— Mon pauvre Bernard, cette journée est de bien mauvais augure: la nature s'attriste et verse des pleurs sur ton sort. As-tu remarqué avec quel radieux sourire elle a accueilli la candidature de Duhamel, le 18: un ciel serein et un vrai soleil d'Austerlitz !

— Attends, de répondre M. Bernard, attends à 8 juin et tu vas le voir pâlir ton soleil... de Sedlitz !

(sic).

Le mot est authentique !

RETOUR DES CHOSES

C'est un long chemin celui qui n'a pas de détour.

Depuis le temps que le public considère le service public comme un emploi où c'est tout salaire et pas de travail, M. Foster a tout changé; maintenant c'est tout travail et pas de salaire. ("Herald," Montréal.)

LEGISLATURE DE LA SASKATCHEWAN

La législature de la Saskatchewan a discuté jeudi, longuement en comité, le bill électoral. Le gouvernement se propose de refuser le droit de vote au Chinois, fussent-ils nés en territoire britannique.

M. Brown, de Souris, a combattu cette mesure. M. Langley a demandé le droit de vote pour les Hindous possédant une instruction suffisante.

Le gouvernement se base, pour refuser le droit de vote aux Chinois, sur le fait qu'il est impossible de les inscrire à s'intéresser aux affaires publiques. Aussi, ne sauraient-ils, comme les autres citoyens, user du droit de vote, ainsi qu'il convient pour approuver ou blâmer telle ou telle politique, en discussion. Chose curieuse bien que le bill refuse aux Chinois le droit d'être électeur, il ne contient rien qui empêche un Chinois d'être candidat.

AU NOUVEAU-BRUNSWICK

On s'attend généralement à ce que la législature du Nouveau-Brunswick soit prorogée aujourd'hui. La session n'aura duré moins de cinq semaines.

Un débat animé s'est engagé jeudi entre le premier ministre d'une part, d'autre part, les Hons C. H. Lablanc et H. A. McKeown, membres du dernier gouvernement, à propos d'un bill à l'effet de nommer une commission d'agriculture. Les membres de l'opposition se sont plaints de ce que M. Hazen, bien qu'il ait affirmé sa parfaite neutralité au cours des élections, ait révoqué sans motif nombre de fonctionnaires libéraux. Aucun fonctionnaire conservateur n'a été renvoyé depuis l'arrivée de M. Hazen au pouvoir et toutes les places vacantes ont été attribuées à des conservateurs.

M. Hazen a répondu que le gouvernement avait l'intention de se débarrasser de tous les fonctionnaires qui ont fait preuve de partialité. On s'attend à un bouleversement du personnel des divers ministères après la session.

UNE PROPOSITION DE M. PUGLEY

A la suite du débat qui s'est engagé à propos des sommes exorbitantes salaires touchées par l'hon. Wm. Pugsley, du temps où il était membre du gouvernement du Nouveau-Brunswick, le ministre des Travaux Publics vient d'adresser la lettre suivante à l'hon. J. K. Flemming, secrétaire provincial du Nouveau-Brunswick:

"Desireux de voir régler le compte que j'ai présenté à votre gouvernement, je fais la proposition suivante: Que l'on choisisse d'un commun accord, un avocat éminent qui agira comme arbitre pour décider ce qu'il est équitable et juste de me payer pour les services que j'ai rendus et les dépenses que j'ai faites dans l'affaire de la St. John Lumber Company, dans le procès Lovitt, pour mes services professionnels, lors de l'emprunt provincial de trois cent mille livres sterling et mon plaidoyer à Ottawa, contre l'annulation du plan de location, de l'Atlantic Quebec and Western Railway, cet arbitre aura aussi à étudier et à fixer le montant que j'ai droit de réclamer pour mes dépenses de voyage ordinaires au cours de la dernière année fiscale, ainsi que pour les dépenses de la conférence interprovinciale en octobre 1906, mes voyages à Washington, au sujet de la question forestière et autres items contenus dans le compte que j'ai produit. Je n'aurai les frais de cette arbitration et vous envoie à cette fin un chèque de \$300. Je crois que vous comprendrez avec moi, que cette franchise proposition qui devrait être acceptée par vous."

(Signé) W. M. PUGLEY

On ne sait encore si l'hon. M. Flemming acceptera.

Lettre parlementaire

L'HON. M. OLIVER PRESENTE UN NOUVEAU BILL MODIFIANT LA LOI DES TERRES FEDERALES

Sam Hughes vs Bergeron. — Le colonel exige en vain une rétractation du député de Beauharnois

Reprise du débat sur les entrepôts frigorifiques. — Le premier ministre donne de définitives explications. — Une motion de M. Lennox

(Service Spécial du "CANADA")
Ottawa, 29. — La situation politique n'a guère changé depuis mercredi, si l'on en juge par la séance d'aujourd'hui, la gauche fait preuve de la même détermination de retarder les subsides, et presque tout le temps a été consacré à discuter la question des entrepôts frigorifiques et de l'accusation portée par M. Foster contre le ministre de la milice.

Fort heureusement, plusieurs procédures et questions incidentes marquèrent le débat de la séance, autrement nous n'aurions rien d'intéressant à relater.

Le travail de la session

Le premier ministre a donné avis qu'il présentera bientôt la résolution suivante, laquelle, croit-on, prendra effet au cours de la semaine prochaine.

"Que de l'ici à la fin de la session, le règlement pour la clôture du débat, le mercredi, à six heures ne sera plus en vigueur, et la Chambre s'ajournera le matin, les autres jours, de onze heures à une heure P. M. Les mesures du gouvernement auront la priorité, les députés conserveront le droit de demander des informations le jeudi, le mercredi et le jeudi."

Nouveau bill

L'hon. M. Oliver a présenté, cet après-midi, un nouveau bill du gouvernement. Il est intitulé: "Loi à l'effet de modifier et de réformer telle que modifiée la loi des terres fédérales." Le nouveau bill est dans les termes de celui que M. Oliver avait dû mettre de côté à la dernière session; il contient une clause concernant la préemption, pour les propriétaires de homesteads mais elle a subi une modification, qui atténue sa portée, et le rendra, acceptable, croit-on, à ceux qui l'ont critiqué l'an passé.

Questions personnelles

M. Foster a ensuite relevé le passage du discours de Sir Frederick Borden, mercredi, où celui-ci l'avait accusé d'avoir fait du tripatage avec les fonds des Forestiers, il exigea une rétractation.

Le ministre de la Milice répondit que M. Foster avait outré ses paroles; il a accusé ce dernier, comme M. Aylesworth l'an passé, d'avoir spéculé à l'aide des fonds de la "Union Trust" sur les terres de l'ouest; le rapport des commissaires l'établissait.

M. Foster se montra peu satisfait.

LES ELECTIONS D'ONTARIO

On mande de Toronto, le 29: M. Wright a lancé ses accusations contre M. McPherson, un des candidats conservateurs de Toronto.

M. McPherson est accusé d'avoir trahi son parti et trahi son client dans l'enquête faite sur les accusations de Gagey, l'homme de Manitoulin, contre le gouvernement Ross, en 1904.

On l'accuse d'avoir conspiré contre Gagey avec les avocats du gouvernement Ross.

C'est sur l'avis de M. McPherson que Gagey serait parti, pendant l'enquête et serait resté absent plusieurs jours à Buffalo.

M. McPherson déclare que ces accusations sont fausses, mais que le secret professionnel l'empêche de donner des explications.

L'opinion publique à Toronto est vivement impressionnée des accusations portées contre le candidat tory.

L'hon. A. G. Mackay a été acclamé jeudi soir à une grande assemblée tenue à l'Opera House d'Allymer. La vaste salle était absolument comble.

M. Mackay s'est prononcé contre la clause des trois-cinquèmes que M. Whitney, avant son arrivée au pouvoir, avait promis d'abolir. Il n'en a rien fait. Discutant à fond l'administration financière du gouvernement Whitney, il a prouvé que les augmentations de recettes dont se vantent les tories sont dues aux mesures établies par les libéraux.

M. Mackay a rappelé ces mesures et, par la même occasion, le fait que les tories avaient, avant les dernières élections, vainement cherché trace de scandale dans l'administration libérale.

Parlant de l'instruction publique: "M. Whitney, dit M. Mackay, a mis sens dessus-dessous notre système d'enseignement et il déclare qu'il en est fier. Je ne crois pas que les citoyens de cette province aient lieu d'en être fiers."

A propos de l'accusation portée contre lui par les tories qu'il ait secrètement donné une concession minière à des amis, M. Mackay a dit: "Si M. Whitney ose dire chose pareille, je l'accuse d'arrêter de faire la déclaration la plus fautive qui soit jamais tombée des lèvres d'un homme."

LE RESULTAT DES PROCHAINES ELECTIONS

Pour fêter la victoire de son parti du 8 juin prochain il faut aller chez J. Hudson marchand tailleur se choisir un joli complet parmi les tissus dont les rayures et nuances sont de toute dernière nouveauté. Satisfaitement garanti ou argent remis. J. Hudson marchand tailleur 59 St-Charles Borromée, (près LaGauchetière), Nouveau numéro, 87. 46-1-g-2e page

"VARIETES CANADIENNES"

Le second volume de M. Alfred Desbarres, un recueil de nouvelles et de poésies, intitulé: "Variétés Canadiennes" paraîtra en librairie, jeudi prochain.

Nous sommes convaincus que le public qui lit, fera bon accueil à cette œuvre nouvelle du jeune écrivain, dont le travail persévérant mérite d'être encouragé.

d'une grande victoire. Tout d'abord on croyait M. Giroux un candidat fort et sérieux bien que réductible; mais on sait maintenant que comme porte-étendard conservateur on avait fort exagéré sa force et son influence. Aussi il est certain que le 8 juin il sera élu pour retourner à son étude d'avocat — et non pas au Parlement de Québec.

M. Giroux fait une campagne qui est tout à fait nouvelle. Il n'a pas besoin de ces sortes d'écoles où des étrangers enseignent aux enfants canadiens des doctrines pernicieuses et dangereuses. C'est à croire, d'après le candidat conservateur dans notre comté, que l'on n'enseignera dans ces écoles que l'art de devenir des dynamiteurs. C'est là une idée neuve que même M. Philémon Cousineau n'a pas eu l'heur de concevoir !

Au demeurant, sans programme politique ni raison de renverser le gouvernement Gouin, M. Giroux se cache derrière la personnalité de M. Bourassa. C'est là l'unique atout qu'il essaie de jouer au milieu de la population française; mais quand M. Giroux se trouve dans les cantons angais (ce comté est un comté mixte), il a vite fait de rentrer l'autot Bourassa, et de ne souffler mot. C'est que, de fait, il ne fait pas bon jongler avec le nom du chef nationaliste dans les centres angais, où M. Bourassa est loin d'être prisé.

L'électorat intelligent du comté de Missisquoi ne se laisse pas facilement dupé — et ses vœux la franchise et le courage sont encore ce qu'il y a de plus recommandable.

Une plateforme aussi faible que celle de M. Giroux ne saurait obtenir l'assentiment du peuple et assurer l'élection de ce candidat conservateur. Le 8 juin prochain, le Gouvernement Gouin qui a rempli — et au-delà — ses promesses, si énergiquement travaillé au bien-être du peuple et au relèvement intellectuel, tant fait pour l'éducation et la classe agricole de toutes façons, et promis de faire beaucoup plus encore, les finances de la Province le permettant maintenant, sera approuvé de tout le peuple de Missisquoi et son candidat réélu par une majorité énorme.

Une grande assemblée libérale a été convoquée pour demain, samedi, à 8 heures du soir, à Farnham. L'honorable sénateur J. P. B. Casgrain, MM. Jos. Demers, député au fédéral, et A. R. MacMaster, accompagnant M. Gosselin, le candidat libéral.

Une autre assemblée, contradictoire celle-là, aura lieu, à Bedford, lundi, le 1er juin. Les orateurs du côté libéral seront MM. J. B. B. Gosselin, le candidat libéral, le colonel F. W. Hibbard, MM. Jos. Demers, député de Saint-Jean et Victor Gaudet, de Montréal.

Maskinongé

Le premier engagement de la campagne électorale dans le comté de Maskinongé a eu lieu, jeudi après-midi, à Ste-Ursule. En dépit du mauvais état des chemins et de l'inclemence de la température, une assez considérable d'électeurs assistait à l'assemblée.

Le candidat libéral, M. Pierre Gélinas, était accompagné de l'hon. M. Allard, de M. Hornisday Maynard, député fédéral du comté, et de M. A. David. M. Georges Lafontaine, le candidat de l'opposition, avait à ses côtés MM. Edmond Chassé, Paul Emile Lamarche, Paul Lacoste et J. A. Désy.

L'assemblée fut très paisible. Les orateurs conservateurs se gardèrent de discuter franchement les questions politiques du jour. Ils se bornèrent à déclarer des phrases ampoulées et à débiter des farces.

Les discours sérieux de l'hon. M. Allard, appuyé sur des faits accomplis, des chiffres officiels, fit le plus heureux contraste avec la creusette torique de M. Lafontaine et de ses amis.

Les meilleurs amis de M. Lafontaine commencent à trembler pour le candidat conservateur. M. Gélinas a les meilleures chances d'enlever une brillante victoire le 8 juin.

LA CAMPAGNE ELECTORALE

Suite de la page 5

Requêtes libéraux qui se succèdent à Québec depuis 1897, continueront en cette province le travail de régénération de Sir Wilfrid Laurier. Après avoir parlé du rétablissement de l'équilibre de nos finances, du réajustement du subside fédéral, il s'appliqua à démontrer l'effort du gouvernement Gouin pour le cultivateur et l'ouvrier.

Les braves ouvriers de Granby ne manquèrent pas leurs applaudissements à M. La Roche à l'auditorium où leur fit de la féconde et généreuse législation du parti libéral à l'endroit des classes ouvrières.

M. le Docteur Mathieu, ancien député tory, ensuite soulever l'enthousiasme des électeurs en une éloquente improvisation sur l'œuvre des souverains.

M. E. Boivin, jeune avocat de talent, de Granby, termina l'assemblée par un excellent discours en langue anglaise qu'il parla avec la plus grande facilité.

Le candidat libéral prendra dans Granby une grande majorité.

Correspondance spéciale

Bedford, 29. — La campagne électorale dans Missisquoi a été entrée dans sa période active. Et mesure que le terme de la lutte approche il devient plus visible que le parti libéral est plus fort et plus uni que jamais.

L'enthousiasme règne chez les libéraux qui sont maintenant assurés

Henry Morgan & Co., Limited

Nous venons de recevoir un assortiment complet de Jardinières en Cuivre de Benares, Dames, Syrie, Moerish et Vienne, Cabarets, Vases, Parapluies, Pieds-taux, etc., etc., formes et dessins les plus en vogue.

RAYON DU DEUXIEME ETAGE.

Rayon des Lampes

Vente du reste de notre ligne discontinuée

D'ABAT-JOUR DE LAMPES EN SOIE

à écouler à \$3.00.
Se vendaient \$7.00 à \$14.00.

Dernières nouveautés en fait d'Abat-Jour de Lampe en Papier, couleurs assorties, \$1.50 et \$1.65.

Rayon de la Quincaillerie

Nous y étalons actuellement tous les articles nécessaires à la cuisine et le jardin de la maison de campagne.

Articles en acier sans soudure.
Vernis à plancher.
Outils de jardins.
Tuyaux d'arrosage.
Tondeuses de pelouse, etc.
Portes moustiquaires et Tissus moustiquaires pour fenêtres.
Glacières, Coffres à glace, etc.

Colonial House, Square Phillips

Montreal

de soir. Une foule considérable de tous les rangs de la paroisse et des villages avoisinants s'était rendue pour entendre disputer de la politique provinciale. Le candidat libéral, M. D. J. L. Bissonnette, était accompagné de M. Lapierre. M. Ladouceur son compagnon, M. Sylvestre, le candidat conservateur.

MM. Bissonnette et Lapierre ont fait un exposé clair et précis de tout ce que le gouvernement Gouin a fait pour le comté de Montcalm en particulier et la province de Québec en général. Ils eurent bientôt fait de mettre à néant toutes les accusations colportées dans le comté par M. Sylvestre et ses amis.

Cette assemblée a été un beau succès pour la cause libérale. M. Bissonnette sera réélu par une forte majorité.

Sainte-Marie
M. S. T. Tremblay se portera candidat en opposition au Dr. Lacombe, le candidat libéral, dans la division Sainte-Marie. M. Tremblay se présente comme indépendant.

Il commencera incessamment sa campagne.

Sainte-Anne
L'ex-échevin D. Tansey a accepté de se porter candidat en opposition à M. J. Walsh, le candidat libéral dans la division Sainte-Anne.

ROUVILLE
Deux grandes assemblées demain

Il y aura deux grandes assemblées, dans le comté de Rouville, demain, dimanche: l'une après la messe, à l'Ange-Gardien, où sont invités les électeurs des paroisses des comtés de Brome et de Missisquoi, l'autre après les vêpres, à Saint-Paul d'Abbotsford, où sont invités les électeurs des paroisses limitrophes de Bagot et de Shefford.

Wolfe
"Correspondance spéciale"

Weedon, 29. — Des nouvelles qui nous arrivent de toutes les parties du comté font présager un beau succès pour le candidat libéral, M. Tanguay. A toutes les assemblées qui ont été tenues, les électeurs n'ont pas ménagé leurs applaudissements et leurs marques d'approbation pour M. Tanguay.

A Weedon, à D'Iraëli, à Saint-Julien et partout, les assemblées ont été en faveur de la cause libérale. M. Leblanc et ses amis ne parlent presque pas de politique, dans leurs discours. Ils semblent n'en pas connaître le premier mot.

Montcalm
(Dépêche spéciale)

Saint-Liguori, 29. — Une grande assemblée contradictoire a eu lieu ici

UNE MERVEILLEUSE DECOUVERTE

LISEZ CECI
CAR C'EST DANS VOTRE INTERET.

— Une dame, après plusieurs années d'études et d'expériences, a réussi à découvrir un remède infailible contre les maladies des reins et de la vessie, et faciliter la digestion et l'a surnommé pour cette raison

"La Joie du Peuple"

Madame, Montréal, 12 mai 1908.
Pendant sept années, j'ai souffert du mal de reins. Mes amis me conseillaient de venir à Montréal pour me faire soigner, mais les médecins des hôpitaux me déclaraient la même chose que les trois médecins que j'avais consultés, c'est-à-dire que je devais subir une opération. Comme je parlais à tout le monde de la maladie due à mon sexe, une dame me conseilla le remède "La Joie du Peuple". Je fus guérie après avoir pris trois bouteilles de ce remède. Je recommande ce remède à toutes les femmes qui souffrent de cette maladie.

Mme veuve PHANOUX VAILLANCOURT
4174 Cuvillier, Hochelaga.

Madame, Montréal, 11 mai 1908.
En l'année 1903, je souffrais de la maladie de l'organe à uriner. Les souffrances me tourmentaient sans cesse. Le docteur de la famille ne déclarait atteinte de plusieurs maladies. Après avoir entendu parler du remède "La Joie du Peuple", sans confiance, j'en achetai, car j'avais été guérie irrémédiablement. Depuis ce temps-là, je ne puis trop hautement recommander à toutes les dames et demoiselles qui souffrent de la maladie de l'organe à uriner, le remède "La Joie du Peuple".

Mme Cléopâtre LAURIN, prop.
701 rue Hamilton, Boulv. St-Paul.

Cette merveilleuse découverte ne s'applique pas seulement aux maladies des reins et de la vessie, mais aussi à toutes les maladies particulières au sexe féminin. C'est pourquoi MADAME VICTORIA SEGUIN invite tout spécialement les dames et les demoiselles qui seraient atteintes d'une maladie quelconque particulière à leur sexe de vouloir bien aller la consulter dans leur propre intérêt. Ces consultations sont absolument gratuites et ne coûtent que votre temps et vos efforts.

JE VENDS AUSSI UN ONGUENT POUR LES HEMORROIDES

MME V. SEGUIN,
Dépôt Principal: 412 RUE CUVILLIER, près Ontario, Montréal.
En vente dans toutes les Pharmacies et Magasins Généralistes.

TRIBUNE LIBRE

A PROPOS DE COMMISSION SCOLAIRE

On veut encore augmenter la taxe sur les contribuables.

Monsieur le Directeur,
La "Patrie" publiait, l'autre jour, un article signalant l'intention de la Commission Scolaire protestante de Montréal, de s'adresser à la législature de Québec, à sa prochaine session, pour se faire autoriser à porter la taxe scolaire de 40 centins à 50 centins, et ce journal conclut que, si les protestants obtiennent ainsi l'autorisation d'augmenter cet impôt, il y aura en outre de même pour les catholiques.

La "Patrie" prétend qu'une taxe scolaire de 50 centins, est une anomalie que nous ne devrions pas tolérer. Il y a une autre anomalie plus grave, et qui nous tourmente depuis longtemps, et qui s'est perpétuée, grâce à l'apathie des citoyens de cette ville.

Nous avons comme commission scolaire un corps irresponsable qui, jusqu'à présent, n'a rien fait, et qui, sans mandat, s'est arrogé le droit de nous taxer, de dépenser notre argent sans que nous ayons mot à dire.

Il y a à peine deux ans, la Commission Scolaire Catholique élevait la taxe de 25 à 40 centins. Voilà maintenant, que la "Patrie" demande que cette taxe soit portée à 50 centins.

Ce journal a l'air de croire que la Commission Scolaire de Montréal n'a pas suffisamment d'argent pour faire face aux besoins pressants qui se manifestent. Pourtant, la Commission a trouvé le moyen de faire faire une extension à Dublin de trois de ses constructions, dépensant ainsi inutilement la somme de \$1,800. Elle a payé aussi la somme de \$300, pour envoyer promener un avocat à Québec, à l'avant-dernière session.

Que de choses se font à la Commission Scolaire dont nous n'entendons rien. Ainsi, quelqu'un a-t-il dit à la Commission Scolaire qu'il y avait des pertes, par suite de l'écroulement de l'école Olier?

Je sais que le "Canada" a souvent demandé des informations à ce sujet, mais que jamais l'on ne s'est préoccupé de donner les renseignements demandés.

Toutes les commissions scolaires sont élues par le peuple dans les campagnes. Dans la ville de Montréal, les quartiers Ste-Genève, St-Henri, Dufferin, St-Denis et Hochelaga disent leurs commissaires à l'école. Pourquoi faut-il que, moi qui habite la division St-Jacques, je sois privé du droit d'élire des commissaires?

Il nous faut une commission élue, et si les commissaires actuels, en vertu de leur mandat, ont le droit de nous taxer de 40 centins, qu'ils nous imposent il y a deux ans, ils peuvent se préparer à de sérieuses résistances.

La "Patrie" feint de croire que ce qu'il faut pour relever la condition de l'enseignement, des écoles et de l'organisation scolaire de Montréal, c'est d'augmenter les taxes. Moi, je crois que ce qui manque encore plus que l'argent, c'est l'émulation parmi les citoyens, c'est l'intérêt pour le particulier que chaque père de famille devrait porter à l'instruction, c'est que la Commission Scolaire étant irresponsable, personne ne s'occupe de nos écoles, parce que nous n'avons pas le droit d'y mettre le nez.

Les corps irresponsables n'ont aucun attrait pour le peuple. C'est ainsi que personne, en général, ne s'occupe des débats du sénat et du conseil législatif, parce que le public sait bien qu'il ne peut atteindre ni les sénateurs, ni les conseillers.

Il faut que le public prenne sa part active et de responsabilité dans les affaires scolaires. Il faut que la Commission soit élue par le peuple.

CONTRIBUTABLE.

Montréal, 25 mai, 1907.

Montréal, 22 mai 1908.

Monsieur le Rédacteur

du "Canada".

Dans un article, que vous publiez, mercredi matin, vous affirmiez :

« L'Union Amicale textile compte 200 membres ; 20 qu'elle a été fondée par l'ancien secrétaire général de la Fédération, M. L. A. Girard ; qu'elle a été fondée en opposition à la Fédération ; 40 qu'elle tombe dans le jeu des patrons. »

Evidemment votre bonne foi a été trahie.

La manufacture d'Hochelaga a fonctionné régulièrement, en dépit de quelques ouvriers, qui sans consulter ses camarades ont inconsidérément déclaré la grève. En tout temps, il y a de 900 ouvriers ont travaillé à la filature.

Vous conviendrez que ces ouvriers appartiennent pas à la Fédération dirigée par M. Paquette est le secrétaire et l'écoute et M. Pamphile Du Tremblay le nouvel aviseur légal.

La Fédération n'a pas été fondée par M. L. A. Girard, mais par un nombre d'ouvriers et toujours existant d'ouvriers, qui estiment que les principes de l'union ne sont nullement respectés par certains chefs de la Fédération.

La Fédération n'a pas été fondée en opposition à la Fédération, mais dans le but unique de sauvegarder et de défendre les droits de l'ouvrier aussi bien contre les empiétements de l'autorité patronale, que contre les excitations et les embarras de certains chefs ouvriers.

La Fédération n'a pas fait pas le jeu des patrons ; mais, par sa sagesse et sa prudence, elle a évité, dans le quartier Hochelaga, une grève désastreuse, et fait tomber dans la bourse des ouvriers la somme rondelette de \$11,000 à \$15,000, somme qui aurait été perdue, sans profits, si l'Union Amicale n'avait pas été fondée.

Pour moi, je vous affirme que le fait que le texte aussi bon unioniste que qui ce soit, et que je demande votre courtoisie, de vouloir bien publier cette rectification.

Je suis, monsieur le Rédacteur, votre serviteur.

L. A. GIRARD.

Agent d'affaires.

Warren, M. Michaud, J. G. A. Pavlov.

ment, P. E. Smith, R. N. Roche, H. L. O. Donoghue, R. Z. Baulne, F. Liénard, L. J. Jasmin, Jos. Bélie, J. O. McGuire, L. A. Primeau, J. N. Perrault, P. Ahern, J. J. McGuire, Zoltique Guérin, Médéric Lanctôt, Charles Courval, J. A. Brichon, David Brichon, D. Leblanc, G. Ducharme, J. B. Desaulniers, W. L. O'Donoghue, J. A. Warren, P. Bilodeau, D. Morin, J. Ernest Saint-Georges, G. A. C. Trudel, A. C. Beaudin, Abundis, X. J. L. Cuddihy, D. Malone, E. Page, Jos. Jasmin, Pat. Malone, T. T. Cuddihy, N. Latremouille, J. W. Meloche, C. E. O'Ryan, J. T. Anderson, A. G. Robitaille, A. Saint-Martin, J. W. Poisson, J. N. Tremblay, F. Viens, J. A. Primeau, J. L. Tremblay.

En 27 ans, c'est-à-dire depuis 1880, le revenu annuel de la cité a augmenté de \$3,423,659 70.

En 27 ans, c'est-à-dire depuis 1880, le revenu annuel de la cité a augmenté de \$3,423,659 70.

En 27 ans, c'est-à-dire depuis 1880, le revenu annuel de la cité a augmenté de \$3,423,659 70.

En 27 ans, c'est-à-dire depuis 1880, le revenu annuel de la cité a augmenté de \$3,423,659 70.

En 27 ans, c'est-à-dire depuis 1880, le revenu annuel de la cité a augmenté de \$3,423,659 70.

En 27 ans, c'est-à-dire depuis 1880, le revenu annuel de la cité a augmenté de \$3,423,659 70.

En 27 ans, c'est-à-dire depuis 1880, le revenu annuel de la cité a augmenté de \$3,423,659 70.

En 27 ans, c'est-à-dire depuis 1880, le revenu annuel de la cité a augmenté de \$3,423,659 70.

En 27 ans, c'est-à-dire depuis 1880, le revenu annuel de la cité a augmenté de \$3,423,659 70.

En 27 ans, c'est-à-dire depuis 1880, le revenu annuel de la cité a augmenté de \$3,423,659 70.

En 27 ans, c'est-à-dire depuis 1880, le revenu annuel de la cité a augmenté de \$3,423,659 70.

En 27 ans, c'est-à-dire depuis 1880, le revenu annuel de la cité a augmenté de \$3,423,659 70.

CONVENTION D'INSTITUTEURS

LES INSTITUTEURS DU DISTRICT DE MONTREAL SE REUNISSENT, HIER, A L'ECOLE NORMALE JACQUES-CARTIER, POUR LA 12^{ME} FOIS. — ELECTIONS ANNUELLES

Les instituteurs se sont réunis hier à l'école normale Jacques-Cartier, sous la présidence de M. J. O. Casgrain. La séance débuta par l'élection des officiers.

Le président M. J. O. Casgrain réduisit d'accepter de nouveau la charge et proposa d'élire cette année un président plus jeune.

M. Charbonneau, secrétaire, seconda par M. Leblond de Brumath, proposa, en conséquence, comme président M. J. V. Desaulniers, principal de l'école Belmont et MM. Gobell et Pagé, M. A. C. Millaire, trésorier actuel de l'association.

Le vote donna le résultat suivant : M. J. V. Desaulniers, 55 voix ; M. A. C. Millaire, 39. M. J. V. Desaulniers fut déclaré élu.

Le bureau de direction de l'association, se compose pour la nouvelle année comme suit :

Président, J. V. Desaulniers ; secrétaire, M. Hogan ; trésorier, M. Millaire.

Comité de régie : MM. J. O. Casgrain, David Morin, M. Lévrard, L. P. J. Jasmin, Gonzalve Ducharme, Médéric Lanctôt, Edmond Pagé, E. N. Gobell, T. S. Banks.

M. Narcisse Perrault, à la charge de représenter à la commission du fonds de retraite.

M. Casgrain invita les nouveaux officiers à prendre immédiatement leurs sièges et les félicita délicatement.

Le nouveau président, appuya longuement sur les éminentes qualités de M. J. O. Casgrain, dont la modestie est connue et il fut heureux d'annoncer, qu'on a voulu s'assurer de ces services et de son expérience, en le nommant dans le comité de régie de l'association.

M. J. P. Labarre, B.A., principal de l'école Champlain, dans une intéressante conférence entreprit ses collègues sur l'hygiène à l'école, et MM. Desaulniers, Letourneau, Perrault, Brisebois, Pat. Ahern, Richard Pagé, développèrent tour à tour, quelques idées pratiques sur le même sujet.

On adopta finalement des motions de condoléances relatives à MM. Primeau, Warren et McCullen, et l'association fit des vœux pour le prompt rétablissement de l'abbé Debois, principal de l'école normale Jacques-Cartier, actuellement malade.

À la séance de l'après-midi, M. Charles Landry, professeur à l'école Belmont, fit une conférence sur l'état de l'anglais aux Canadiens Français et sur celle de la langue française aux Irlandais. Il se montra le zélé défenseur de la méthode rationnelle ; avec elle, plus de traduction, on enseigne d'abord à parler puis à lire et finalement on passe à l'étude de la grammaire.

L'association vota après cette conférence documentée, des condoléances au sujet de la mort de M. Lacroix, ex-directeur général des écoles et des félicitations à M. H. Mondou, nommé tout récemment directeur de l'école Montcalm.

M. Labarre, donna la suite de sa conférence sur l'hygiène scolaire, elle fut résumée par le nouveau président et par l'abbé Perrier. On peut en tirer les conclusions suivantes :

10. Il devrait exister de meilleures relations, entre les familles et les instituteurs, et dans ce but, M. Labarre suggère de faire quelques conférences publiques, où les parents seraient invités au commencement de chaque année scolaire.

20. Il faudrait, que l'enseignement de la culture physique soit dorénavant obligatoire, et que tous les élèves en profitent sans exception.

30. Que de plus cet enseignement soit compris dans le programme des écoles normales, de telle façon que les instituteurs puissent l'enseigner à leurs élèves.

40. L'inspection médicale scolaire demanderait à être plus minutieuse et les soins donnés aux nombreux enfants nécessiteux, devraient, si possible, être fournis gratuitement aux locaux scolaires, devraient être l'objet d'une attention particulière, car souvent ils laissent beaucoup à désirer.

Cette conférence fut écoutée avec beaucoup d'attention et M. Labarre a été l'objet des félicitations de ses confrères qui l'ont applaudi à maintes reprises et chaleureusement.

Le nouveau Président de l'Association des Instituteurs de Montréal, a une carrière bien remplie et méritait l'honneur d'occuper le fauteuil présidentiel. Il enseigna d'abord à Montréal, puis à Québec durant l'espace de six années, puis il fut nommé à la direction de l'école de Sillery. Ses qualités d'administrateur le firent de nouveau rappeler à Montréal, où M. J. V. Desaulniers occupa l'importante place d'assistant principal à l'école du Plateau pendant quatre années consécutives. Il est depuis huit ans principal de l'école Belmont.

Assistants à la convention : MM. J. O. Casgrain, président ; M. A. Charbonneau, secrétaire ; M. Millaire, trésorier ; l'abbé Desrosiers, sous-principal de l'école normale ; M. J. Narcisse Perrault, directeur général des écoles de la commission scolaire catholique de Montréal ; A. Leblond de Brumath, principal de l'Académie Commerciale Catholique ; J. A. Primeau, principal de l'école Olier ; Mondou, école Montcalm ; L. Desaulniers, Beaumont ; P. Ahern ; Sarsfield ; J. P. Labarre, Champlain ; Maguire, Edward Murphy ; J. N. Pionne ; Léon D. Sylva, A. N. Allaire ; E. Derrier, D. P. O'Keefe, J. F. Fournier, S. Boutin, J. Brichon ; R. Rood, J. T. Lebrun, J. A. Lacroix ; J. D. Guérin, J. J. McGuire, C. Farly, Lacle, L. A. Lacroix, Saint-Denis, J. N. Desaulniers, A. Leblond de Brumath, J. P. Lacroix, H. Mondou, J. H. R. Rondou, B. Paquet, H. A. V. Rondou, A. Cléroux, J. P. Miller, N. Bélie, J. S. R. Pagé, P. O. Beau-chemin, E. N. Gobell, V. E. Guérin, M. A. Archambault, J. S. Maymont, J. A. Letourneau, J. A. Langlois, T. J. Courtney, W. J. Brennan, Francis McHugh, Wm. Gallagher, J. D. Mathieu, J. M. Latour, L. F. Warren, M. Michaud, J. G. A. Pavlov.

En 27 ans, c'est-à-dire depuis 1880, le revenu annuel de la cité a augmenté de \$3,423,659 70.

En 27 ans, c'est-à-dire depuis 1880, le revenu annuel de la cité a augmenté de \$3,423,659 70.

En 27 ans, c'est-à-dire depuis 1880, le revenu annuel de la cité a augmenté de \$3,423,659 70.

En 27 ans, c'est-à-dire depuis 1880, le revenu annuel de la cité a augmenté de \$3,423,659 70.

En 27 ans, c'est-à-dire depuis 1880, le revenu annuel de la cité a augmenté de \$3,423,659 70.

En 27 ans, c'est-à-dire depuis 1880, le revenu annuel de la cité a augmenté de \$3,423,659 70.

En 27 ans, c'est-à-dire depuis 1880, le revenu annuel de la cité a augmenté de \$3,423,659 70.

En 27 ans, c'est-à-dire depuis 1880, le revenu annuel de la cité a augmenté de \$3,423,659 70.

En 27 ans, c'est-à-dire depuis 1880, le revenu annuel de la cité a augmenté de \$3,423,659 70.

En 27 ans, c'est-à-dire depuis 1880, le revenu annuel de la cité a augmenté de \$3,423,659 70.

En 27 ans, c'est-à-dire depuis 1880, le revenu annuel de la cité a augmenté de \$3,423,659 70.

En 27 ans, c'est-à-dire depuis 1880, le revenu annuel de la cité a augmenté de \$3,423,659 70.

En 27 ans, c'est-à-dire depuis 1880, le revenu annuel de la cité a augmenté de \$3,423,659 70.

En 27 ans, c'est-à-dire depuis 1880, le revenu annuel de la cité a augmenté de \$3,423,659 70.

En 27 ans, c'est-à-dire depuis 1880, le revenu annuel de la cité a augmenté de \$3,423,659 70.

En 27 ans, c'est-à-dire depuis 1880, le revenu annuel de la cité a augmenté de \$3,423,659 70.

En 27 ans, c'est-à-dire depuis 1880, le revenu annuel de la cité a augmenté de \$3,423,659 70.

En 27 ans, c'est-à-dire depuis 1880, le revenu annuel de la cité a augmenté de \$3,423,659 70.

En 27 ans, c'est-à-dire depuis 1880, le revenu annuel de la cité a augmenté de \$3,423,659 70.

En 27 ans, c'est-à-dire depuis 1880, le revenu annuel de la cité a augmenté de \$3,423,659 70.

En 27 ans, c'est-à-dire depuis 1880, le revenu annuel de la cité a augmenté de \$3,423,659 70.

En 27 ans, c'est-à-dire depuis 1880, le revenu annuel de la cité a augmenté de \$3,423,659 70.

En 27 ans, c'est-à-dire depuis 1880, le revenu annuel de la cité a augmenté de \$3,423,659 70.

En 27 ans, c'est-à-dire depuis 1880, le revenu annuel de la cité a augmenté de \$3,423,659 70.

En 27 ans, c'est-à-dire depuis 1880, le revenu annuel de la cité a augmenté de \$3,423,659 70.

En 27 ans, c'est-à-dire depuis 1880, le revenu annuel de la cité a augmenté de \$3,423,659 70.

En 27 ans, c'est-à-dire depuis 1880, le revenu annuel de la cité a augmenté de \$3,423,659 70.

En 27 ans, c'est-à-dire depuis 1880, le revenu annuel de la cité a augmenté de \$3,423,659 70.

En 27 ans, c'est-à-dire depuis 1880, le revenu annuel de la cité a augmenté de \$3,423,659 70.

En 27 ans, c'est-à-dire depuis 1880, le revenu annuel de la cité a augmenté de \$3,423,659 70.

En 27 ans, c'est-à-dire depuis 1880, le revenu annuel de la cité a augmenté de \$3,423,659 70.

En 27 ans, c'est-à-dire depuis 1880, le revenu annuel de la cité a augmenté de \$3,423,659 70.

En 27 ans, c'est-à-dire depuis 1880, le revenu annuel de la cité a augmenté de \$3,423,659 70.

Au Parc National

LORD WOLSELEY SOUSCRIT A CETTE OEUVRE ET REND UN ECLATANT HOMMAGE A LA VALEUR DE MONTREAL

(Dépêche spéciale.)

Québec, 29.—Lord Wolseley qui a été autrefois commandant des forces canadiennes, a généreusement contribué au fonds que l'on prélève pour le Parc National des Champs de Bataille, et dans la lettre dont il accompagne sa contribution, il rend un éclatant hommage à la valeur de Montréal. On lira sans doute cette lettre avec plaisir. En voici la traduction :

Villa La Tourette, Boulevard Garavan, Menton, Alpes Maritimes, 6 mai 1908.

Au général Sir R. B. Lane, Mon cher Lane,

Je me réjouis sincèrement à l'idée que nous aurons enfin, à Québec, un monument à la mémoire des deux grands soldats, des deux héros, qui perdirent la vie sous les murs même de la ville, en combattant pour sa possession, il y a bientôt un siècle et demi.

Combien de fois, dans mon jeune âge, j'ai lu et relu, avec un très vif intérêt, le récit de la bataille de Wolfe, sur les plaines d'Abraham, et la victoire qui nous a fait les héritiers de cette splendide terre du Canada.

Il n'y a pas un seul sujet du Grand Empire Britannique qui ne désirerait finir ses jours, comme l'ont fait Wolfe et Montcalm, en ce jour mémorable.

Si nous feuilletons les glorieuses annales de l'histoire de France, il est

difficile de trouver un général plus brave, un caractère plus noble, que ne le fut Montcalm, le valeureux adversaire de Wolfe. Je me réjouis donc, très sincèrement, que l'érection du monument proposé soit à l'honneur des deux vaillants soldats, qui moururent face à face, le 13 septembre, il y a cent cinquante ans. J'ai tant de bons amis parmi les canadiens, tant Français qu'Anglais, que je suis heureux de m'associer à eux pour une œuvre qui doit être chère au cœur de tous les sujets de l'Angleterre.

Vous trouverez ci-joint un chèque de cinquante piastres que je désireais pouvoir faire dix fois plus élevé. Veuillez me croire, etc.

(Signé) WOLSELEY.

—Les membres de la commission nationale des fêtes du tricentenaire s'agitent à Québec depuis ce matin, mais comme leurs séances ont lieu à huis clos, on ne connaît que de loin le résultat de leurs délibérations.

Ils ont en particulier à donner le contrat pour la construction d'un fac-simile de l'Habitation de Champlain, ainsi que d'une immense estrade sur les plaines d'Abraham pour la revue navale et militaire.

—Le Premier Ministre, l'hon. L. Gouin, et Son Honneur le Maire Garneau ont bien voulu accorder leur distingué et bienveillant patronage au concert que Berthe Roy la prodigieuse pianiste Québécoise doit donner à l'Auditorium mercredi prochain, le 4 juin.

LA SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Assemblée spéciale des actionnaires. — Le capital est porté à un million de dollars. — Des capitalistes français s'intéressent à cette entreprise.

L'assemblée spéciale des actionnaires de la Société d'Administration Générale convoquée pour mercredi dernier à eu lieu dans l'ancien édifice du Crédit Foncier Franco-Canadien, 30 rue St-Jacques, sous la présidence du Docteur E. P. Lachapelle.

Étaient présents : l'honorable D. Rolland, l'honorable A. R. Angers, M. I. O. Gravel, M. A. E. Delormier, M. C. A. Giroux, M. Martial Chevalier, etc.

Monsieur J. Théo, Leclerc assistait comme secrétaire.

Monsieur le Président, après avoir exposé le but de l'assemblée et expliqué aux actionnaires que, en présence du développement des affaires de la société, le capital actuel était devenu insuffisant, proposa que le capital fut porté à un million de dollars par l'émission de 18000 actions nouvelles de \$50, chacune.

Cette proposition fut adoptée à l'unanimité.

Le Président annonça ensuite que la Société avait trouvé auprès des capitalistes français un puissant appui et que dans le but de les intéresser plus directement au développement de l'entreprise, il proposait que le nombre des directeurs fut porté à 12 et que les trois sièges ainsi créés fussent réservés au groupe français.

En conséquence l'assemblée sur la proposition de M. Martial Chevalier, nomma à l'unanimité directeurs Messieurs J. H. Thors, administrateur de la Banque de Paris et des Pays Bas, E. Moret, directeur de la même Banque, et A. Denfert-Rochereau, administrateur de la Société Française de Reports et Dépôts.

Ces messieurs en acceptant cette charge donnent une nouvelle preuve de l'intérêt qu'ils prennent aux affaires canadiennes ; M. Thors est déjà Président du Crédit Foncier Franco-Canadien et Messieurs Moret et Denfert-Rochereau, administrateurs de la même Société.

Cette assemblée marque le commencement d'une ère nouvelle pour la Société d'Administration Générale. Apuyée sur un capital important cette société canadienne se place au premier rang des Sociétés du genre et offre à ses administrés et aux successeurs qui lui sont confiés une garantie de tout premier ordre.

LES PROGRES DE MONTREAL EN VINGT-SEPT ANS

Le rapport annuel du trésorier de la Cité pour l'année écoulée démontre l'évaluation foncière par quartiers ainsi que l'évaluation exempte de taxe également par quartiers :

Quartiers	Evaluation originale	Exemptions
Est	\$ 6,742,700	\$3,029,100
Centre	11,412,800	2,229,350
St-Jacques	17,348,700	603,500
St-Jean	20,884,745	2,434,000
St-Georges	18,985,795	1,045,925
St-Joseph	41,270,700	9,360,750
St-André	29,909,600	11,182,650
St-Laurent	20,546,480	3,772,660
St-Louis	17,358,550	2,770,750
St-Charles	10,671,550	2,430,300
Lafontaine	10,701,950	2,304,300
St-Jacques	8,032,430	1,938,100
Papineau	11,940,755	2,436,000
Hochelaga	10,517,800	2,412,050
St-Jacques	7,973,870	838,350
Dufferin	4,071,150	575,000
St-Gabriel	5,824,260	1,078,700
St-Denis	8,455,803	610,708
St-Henri	11,807,780	3,412,190
St-Genève	5,616,968	1,454,960
Totaux	\$275,174,387	\$85,914,318

En 27 ans, c'est-à-dire depuis 1880, le revenu annuel de la cité a augmenté de \$3,423,659 70.

Le Canada

MONTREAL, 30 mai 1908.

POUR LES OUVRIERS

Ce qu'a fait le gouvernement Gouin

L'hon. M. Gouin, dans son discours-programme, au Monument National, a résumé comme suit la législation et les mesures administratives adoptées par son gouvernement pour l'avantage des ouvriers.

Les ouvriers des comtés d'Hocheville et de Jacques-Cartier, et ceux de la cité de Montréal, voudront bien en prendre note, et comparer avec ce qu'ont fait les gouvernements conservateurs.

Il ne s'agit pas de promesses; tout le monde peut promettre; il s'agit de faits accomplis.

Nous avons autorisé la formation et réglementé l'organisation de syndicats coopératifs.

Nous avons créé un bureau d'inspecteurs de manufactures qui, au dire des connaisseurs, est le mieux organisé qui existe en Amérique.

Nous avons constitué un tribunal d'arbitrage et de conciliation pour le règlement des différends qui peuvent survenir entre le capital et le travail.

Nous avons rendu obligatoire l'emploi d'appareils de sauvetage pour la prévention des accidents.

Nous avons organisé un bureau d'examineurs pour la qualification des ingénieurs et des inspecteurs de chaudières à vapeur.

Nous avons amendé les lois existantes de façon à placer les édifices publics sous la surveillance des inspecteurs du travail.

Nous avons modifié la loi des manufactures et des établissements publics de façon à protéger la santé et à assurer le bien-être de ceux qui y travaillent.

Nous avons réglementé les conditions dans lesquelles les femmes et les enfants sont appelés à travailler dans les usines.

Nous avons fait décréter qu'aucun enfant de moins de quatorze ans ne devait être employé dans les fabriques.

Nous avons fait décréter que les filles et les garçons de plus de quatorze ans et moins de seize ans ne pourraient être employés dans les fabriques s'ils ne savaient lire et écrire, ou s'ils ne fréquentaient pas une école du soir.

Nous avons fait déclarer insaisissables les bénéfices auxquels ont droit les membres des sociétés de secours mutuels.

Nous avons rendu obligatoire l'inspection des échafaudages employés dans la construction.

Nous avons fait adopter une mesure assurant un salaire équitable aux ouvriers qui exécutent des contrats publics ou des travaux subventionnés par l'Etat.

Nous avons chargé une commission compétente de faire une étude sérieuse de la question des accidents du travail et des législations étrangères à ce sujet, en vue de faire adopter, dans la province de Québec, la meilleure loi possible sur cette question si importante pour les ouvriers et leurs familles.

LE TEMOIGNAGE D'ONTARIO

Notre administration forestière

Avant 1906, l'Ontario concédait le droit de couper le bois à pulpe par vente privée et non aux enchères publiques. Il n'y avait pas de limite de prix, et les personnes désireuses d'acquiescer les "limites" à pulpe.

Le "Mail and Empire", l'organe torontois de Toronto, disait, le 10 janvier 1906.

"This competition, argues M. Whitney, it was the government's duty to invite and incite. It should offer pulpwood areas as it offered pine limits, at open auction, long and widely enough advertised beforehand to enable everybody concerned to examine the timber. THUS DOES QUEBEC dispose of its pulpwood limits, and every year gets higher prices for them. More than that, Quebec is making great strides in the pulp and paper industry."

(Traduction).

Cette compétition, dit M. Whitney,

La politique du gouvernement Gouin

Jugée par M. Gault, député sortant

"Je suis CONSERVATEUR CONVAINCU et si j'allais à la Chambre des Communes, je siégerais du côté de l'opposition. Mais JE NE VOIS REELLEMENT AUCUN PRINCIPE SUR LEQUEL JE PUISSE DIFFERER D'OPINION AVEC LE GOUVERNEMENT GOUIN et si je suis élu, je n'irai certes pas à la législature, comme adversaire du gouvernement Gouin ou de sa politique."

(La "Patrie", 12 janvier 1907.)

Un démenti à M. Bourassa

Bourassa affirmait dernièrement que le gouvernement acceptait des billets en règlement du prix des affrètements, et ne faisait payer ces billets que lorsque les concessionnaires avaient fait assez de bois pour les payer.

Voici une lettre que M. E. E. Taché adresse au premier ministre, elle est initialement par le surintendant des Bois et Forêts, M. Paul Blouin.

Québec, 27 mai, 1906.

A l'honorable Lomer Gouin,

Premier Ministre, Québec.

Monsieur le Premier,

En réponse à votre lettre de ce jour, j'ai l'honneur de vous dire que

M. John Breakley et M. John Rowley, à qui certaines limites ont été

adjudgées en 1905 et 1906, ne doivent

actuellement aucune somme au gou-

vernement à raison de l'affrètement

des limites. Il ne leur a pas octroyé

de licence pour la coupe du bois et ils

L'école des Hautes Etudes Commerciales

L'attitude de la Chambre de Commerce. — Communication du chanoine Dauth

Le 2 octobre 1906, la Chambre de Commerce envoyait une députation à l'Université Laval de Montréal, au sujet du projet de fondation d'une école de hautes études commerciales.

M. Georges Gauthier lut au nom de la Chambre de Commerce une adresse dont nous extrayons les passages suivants:

M. le vice-recteur, Messieurs:—

La Chambre de Commerce, en déléguant auprès de vous ses membres les plus influents qui représentent individuellement nos institutions financières, notre haut commerce et notre industrie canadienne-française, a voulu montrer toute l'importance qu'elle attache à cette question de l'instruction commerciale supérieure.

Cette députation a pour mission de vous consulter sur les moyens à prendre pour jeter les bases de la fondation d'une école de Hautes Etudes Commerciales, à laquelle notre Chambre, et avec elle tous les hommes d'affaires, canadiens-français désirent coopérer d'une manière effective.

D'ailleurs, je dois rappeler ici que notre Chambre s'est occupée constamment de cette question du haut enseignement commercial depuis 1888. Cette année-là elle fit un travail important dans le but de promouvoir cet enseignement; elle décerna des diplômes, distribua des médailles et fit beaucoup pour attirer l'attention du public sur la perfectionnement de cet enseignement.

Parcourant les procès-verbaux des assemblées depuis cette époque, nous

constatons que des travaux furent faits et des résolutions adoptées pres-

que tous les ans au sujet des hautes études commerciales.

Nous mentionnons en particulier, un excellent rapport, très élaboré, fait en 1895 et dont M. Bienvenu, Général de la Banque Provinciale, était le rapporteur. Aussi, un autre rapport en 1905, qui reçut l'assentiment général.

Dans la démarche que'elle fait actuellement, la Chambre est donc conséquente avec elle-même, puisqu'elle continue à s'intéresser à une œuvre dont elle s'est occupée sans interruption depuis sa fondation.

Cette Ecole des Hautes Etudes Commerciales qui sera dirigée par des hommes d'expérience, ouvrira une ère nouvelle dans l'enseignement des sciences commerciales, et aura pour effet immédiat d'amener de réelles et utiles réformes dans les programmes actuels de l'enseignement de nos collèges et de nos écoles. Ces réformes auront pour objet l'établissement de systèmes d'enseignement plus pratiques et plus en rapport avec les besoins toujours nouveaux de notre commerce et de notre industrie.

L'esprit d'initiative agressif des nationalités qui nous entourent, nous oblige à nous tenir toujours en éveil pour être prêts à répondre aux transformations nouvelles que nous crée notre situation particulière dans ce pays.

La démarche que nous faisons auprès de vous aujourd'hui, démontre que nos hommes d'affaires les plus éminents se rendent bien compte de cette situation, et qu'ils sont déterminés à agir pour faire face au pro-

blème de l'avenir commercial de notre race.

M. le chanoine Dauth, vice-recteur de l'Université, après avoir souhaité la bienvenue aux délégués, leur dit, d'après le rapport publié dans "La Patrie" du lendemain, 30 octobre 1906:

"L'Université Laval est très heureuse de la démarche que font aujourd'hui auprès d'elle, les hommes d'affaires de Montréal. L'initiative prise par la Chambre de Commerce répond en effet à un vœu depuis longtemps conçu par les autorités universitaires. C'est donc vous dire que les vœux exprimés par vous sont les nôtres et que vous pouvez compter sur notre appui dévoué."

En terminant, ajoute "La Patrie," M. le chanoine Dauth communique à l'assemblée une RESOLUTION PASSEE A UNE REUNION RECENTE, PAR LE CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE EN FAVEUR DE LA FONDATION D'UNE ECOLE DES HAUTES ETUDES COMMERCIALES.

Nous recommandons à M. Philémon Cousineau, professeur à l'Université Laval, de méditer profondément la divergence de son attitude sur cette question des hautes études commerciales, avec celles de:

LA CHAMBRE DE COMMERCE DE MONTREAL;
L'UNIVERSITE LAVAL;
LE CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Le venin de la calomnie

Une leçon de M. L. P. Pelletier à M. P. E. Leblanc

C'était pendant la première session de 1890, à Québec.

M. Leblanc avait accusé M. Murphy, député de Québec-Ouest, d'avoir profité de sa position de député et de son influence auprès de l'hon. M. Turcotte, ministre infirmier des Terres, pour se faire concéder, sous le nom de Rowe et pour la somme de \$3,000, une propriété appartenant à la Couronne, d'une valeur beaucoup plus grande; et d'avoir dit qu'il avait dû payer à l'hon. M. Turcotte, un pot-de-vin de \$3,000 pour obtenir cette concession.

Le 28 mars 1890, M. L. P. Pelletier dit dans le discours qu'il prononça:

"Le député de Laval a-t-il prouvé ses accusations? S'il les a prouvées, l'honorable Procureur-Général et le député de Québec-Ouest sont indignes de siéger dans cette Chambre... mais si la preuve démontre que l'accusation est futile, frivole et vexatoire, alors on peut s'étonner à bon droit, que LE FANATISME ET LE DESIR DE REMONTER AU POUVOIR SOIENT SI GRANDS QUE LA REPUTATION DE NOS HOMMES PUBLICS DOIVE ETRE POUR CELA FOULEE AUX PIEDS."

"Il semble, M. l'Orateur, que l'on a peu de souci pour la réputation de ceux qui se consacrent à l'administration des affaires. Certains hommes publics et certains journaux semblent s'être donné pour mission de JETER LA BOUE toujours et constamment à la figure de leurs adversaires. On n'a même pas de respect pour l'honneur des familles, on est heureux lorsque l'on a réussi à traîner dans la fange un nom jusque-là respecté. Pourvu qu'on puisse salir une réputation jusque-là sans tache, on semble être satisfait. NOUS AUTRES, HOMMES POLITIQUES, NOUS SOMMES LES VICTIMES DESIGNÉES DU VENIN DE LA CALOMNIE, DE LA MECHANICITE."

Tel homme qu'on vilipende aujourd'hui, contre lequel on accumule des scandales, sera demain un politicien vertueux et sans tache; des députés, des ministres contre lesquels on a accumulé des accusations à n'en plus finir, sont devenus de grands hommes dont on cite les noms comme des modèles de vertu, du moment qu'ils sont sortis de la politique. Cela nous prouve que LA PLUPART DE CES SCANDALES QU'ORGANISE L'AMBITION POLITIQUE NE SONT APRES TOUT QUE DU BRIGANDAGE ET DU CHANTAGE POLITIQUES."

Je tiens à le déclarer dès le début de mes remarques: les accusations portées par le député de Laval ne sont pas prouvées.

(Débats de la législature 1890, p. 388.)

Coups de plume

Dans la province d'Ontario, où le parti conservateur est au pouvoir, le travail des prisonniers est affirmé à des industriels du dehors à raison de 30 cents par jour. Avant M. Whitney ce travail était affirmé à 50 cents par jour.

M. Zandring Pelletier écrivait à M. Zandring Graham: "Borden m'avait promis de m'envoyer des fonds pour faire marcher les choses dans le district de Québec."

Et Zandring Graham lui répondit en lui en envoyant \$30,000, par paquets de 4 à 5 mille piastres, soit directement à l'adresse du comité de M. Zandring. Ce sont ces gens-là que M. Bourassa, ce pur d'entre les purs, s'est librement donné pour alliés et collaborateurs.

L'alliance Bourassa-Leblanc continue à faire parler d'elle. Lorsque M. Bourassa, ne peut pas aller au secours des candidats conservateurs, il leur écrit ou leur envoie son lieutenant, M. Laflamme.

A charge de revanche, bien entendu. M. Bourassa compte bien avoir l'appui de la parole de M. Leblanc, auprès des conservateurs de St-Hyacinthe et de Montréal.

Le conseil de l'instruction publique, les évêques, réclament la création de nouvelles écoles normales pour filles. Les gouvernements libéraux en fondent cinq.

M. Gouin promet d'en fonder d'autres.

Le 8 mars 1907, M. LeBlanc déclare que l'Ecole Normale Laval était suffisante pour les besoins de l'enseignement.

Qui se moque de l'avis du conseil de l'instruction publique?

M. Gouin ou M. LeBlanc?

Nous avons reproduit, l'autre jour, une note de la "Vigie", disant qu'à une réunion du Tiers-Ordre, à Trois-Rivières, on avait résolu d'envoyer gratuitement l'"Action Sociale", pendant un mois, à tous les Tertiaristes.

L'"Action Sociale" déclare cette nouvelle dénuée de fondement.

Nous n'avions pas hésité à ajouter foi à la note de la "Vigie", parce que nous savons que L'"Action Sociale" a été distribuée à profusion dans les collèges, dans les couvents et même dans les bancs des paroissiens, en certaines églises.

NOTES PARISIENNES

Les nouveaux costumes tailleurs

Il faut très peu de choses pour changer la physionomie des costumes tailleurs, et c'est à des petits riens que se borneront les changements apportés aux nouvelles jaquettes. Cela veut dire que sur un thème déjà connu, l'ingéniosité des couturiers trouvera à donner aux toilettes de ce printemps et été une allure nouvelle. Les jaquettes à bustes raccourcis se porteront décollées s'éloignant de la taille en se rejetant légèrement en arrière, et cela était tout indiqué pour aller avec les jupes qui elles-mêmes ne cambrent plus la taille.

Les épaules des jaquettes-tailleur se porteront autant que possible droites. — Dans le dos, dans bien des jaquettes, la couture du milieu deviendra inutile. — Celles des côtes qui traversent les épaules en se rapprochant ostensiblement des emmanchures s'effaceront bien suffisamment la taille. Comme garniture on emploiera galons, broderies, petites boutures droites très rapprochées auxquelles on fera décrire de capricieuses arabesques, streps de même tissu ou en taffetas et peau de soie, tresses genre officier très — relier — Comme allure d'ensemble les genres Directoire, Premier Empire — semblent destinés à un certain succès. Plus de basques arrondies comme autrefois, les devants seront fuyants et s'écarteront légèrement l'un de l'autre dans le bas, les coins seront parfois abattus, mais plus d'arrondis, d'aucunes auront des d'avants plongeant à pointes soit le derrière de la jaquette très enlevé et beaucoup plus court que le devant, d'autres inversement seront plus longues en pointe devant, avec des devants évasés.

Dans beaucoup de jaquettes on supprimera, ou l'on cachera les coutures d'emmanchures, soit en faisant tenir les manches du seul même morceau avec le dos et les devants, soit en

élargissant les épaules jusqu'au tombant de la manche. Les divers gilets de différentes formes feront autant de jolis ornements pour les jaquettes entr'ouvertes. Les boutons ronds, boules, demi-boules, carrés ou plats les plus nouveaux seront en passementerie de toutes sortes, s'harmonisant et se rapprochant des garnitures de la jaquette.

Beaucoup de fermetures seront fixées par des boucles de passementerie ou des brandebourgs. Mais le véritable triomphe de l'entrée de saison sera le Costume Trotteur. Tailleur simple et pratique, s'adaptant à tous les besoins, le matin au bois, à la campagne, en wagon, costume facile à mettre et surtout facile à porter, sa forme change peu, la jupe en est généralement plissée, suffisamment courte pour assurer la liberté de la marche et la descente du wagon, la jaquette demi-longue, bordée ou non bordée se fait demi-sac ou demi-juste, sa coupe très nette, demande le coup de ciseau du Maître Coupeur, sa confection très simple exige le tour de main du très bon ouvrier. Saluons en lui le roi de la saison, le roi du jour. "Le Costume Tailleur est sûrement le roi de demain, Costume d'aérobos et de Monorail électrique."

CHIFFON.

LA POLITIQUE ANGLAISE

Le licensing bill

La lutte contre l'alcoolisme est partout une grande question sociale. Dans les pays anglo-saxons, c'est d'abord une affaire politique. Les partis s'en emparent. Les colonies et les Etats-Unis ont marché plus vite que la métropole. L'influence des femmes dans la vie publique y est directe: on a pris des mesures prohibitives radicales, qui ont parfois dépassé le but. En Angleterre, l'arme de l'Etat est son droit de donner patente — on lit là-bas "license" — aux débits.

Il en use avec une énergie variable suivant le parti qui gouverne. Maintenant les libéraux ont décidé de frapper un coup décisif. Pour cela, M. Asquith, quand il était chancelier de l'échiquier, a déposé le "licensing bill" et l'a défendu par un grand discours. La Chambre des communes l'a voté en première lecture le 27 février 1908. La deuxième lecture va commencer. M. Asquith, qui est devenu premier ministre, considère son œuvre personnelle comme l'article premier de son programme. Il le maintiendra de toute sa froide énergie. Et le "licensing bill" sera sans doute pour un temps le centre des préoccupations politiques intérieures.

Le projet s'applique à l'Angleterre et au Pays de Galles. Trente-deux millions et demi d'habitants y boivent annuellement pour plus de trois milliards et demi de francs de boissons fermentées. Elles leur sont vendues par deux catégories de patentés. Les uns sont les aubergistes et cabaretiers de tout grade qui ont licence de verser à boire dans leur établissement. L'autre catégorie est celle de ceux qui ont l'"on-license", choppe, ceux qui ont l'"off-license". Les autres tiennent boutique et vendent, comme on dit ici, "à l'export", ils ont l'"off-license". La campagne anticoolique s'en prend surpasse aux premiers, qui versent de beaucoup les plus gros flots d'alcool et encaissent chaque année, rien que dans l'Angleterre et le pays de Galles, cent millions de livres sterling, c'est-à-dire deux milliards et demi de francs.

Le droit de l'Etat d'intervenir dans ce genre de commerce est fixé en Grande Bretagne par une série de dispositions législatives depuis plus de quatre siècles. Il n'est plus aujourd'hui contesté, même par les adversaires les plus enragés du "licensing bill". Les syndicats de brasseurs et de distillateurs ont tenté de le faire loi à une dizaine d'années. Ils ont été éconduits. Leur thèse était que le renouvellement annuel des licences est une pure formalité, une sorte d'enregistrement. A les en croire, les autorités préposées à ce soin n'avaient le droit de refuser que dans des cas tout exceptionnels, comme actes contraires à la morale. L'affaire est venue jusqu'au lord-chancelier, juge suprême. C'était alors le comte Halsbury, du gouvernement conservateur. Il prononça en 1897:

W. Scott & Sons

Exposition du Printemps

Tableaux Hollandais, Français et Anglais

Encadrement des plus artistiques et des plus beaux

dessins, en bois ou doré.

89 rue Notre-Dame Ouest. Tél. Main 1655.

FON. 1888-1889.

The Phoenix Bridge & Iron Works, Ltd.

83 rue Colborne

Entrepreneurs en construction d'acier. Gros assortiment de Lambourdes, Chevrons, Angles et Plaques de toutes sortes.

83 RUE COLBORNE.

195-m-10.



Mieux Vaut Prévenir que Guérir

N'attendez pas que l'effet des écoulements se fasse voir dans l'eau que vous ouvrez, mais achetez un bon

Filtre "Berkfeld"

à l'épreuve de tout germe de maladie.

GEO. R. PROWSE, 208 RUE MCGILL, Montréal.

Selliers - Cordonniers

Notre spécialité est d'avoir toujours en stock, tout ce qu'il faut pour l'exercice de ces deux métiers. Les ordres par la maille sont remplis avec soin et promptitude.

HECTOR LAMONTAGNE & CIE

292 RUE SAINT-PAUL

B. Tél. M., 105.

238-m-22-m.

Tél. M., 609.

"Il s'agit d'une nouvelle licence pour chaque année. Ce n'est pas un renouvellement de licence, c'est une nouvelle licence pour une nouvelle année."

Depuis ce temps les intéressés savent qu'ils doivent trembler pour leur monopole. Les cabaretiers sont, en Angleterre comme partout, des électeurs influents. Ils appartiennent à la clientèle conservatrice. Le parti tory cherche à les garder. Il les ménage. Il les soigne. Il les couve. Il a donc tenté, en 1904, pendant qu'il était au pouvoir, de régler lui-même cette affaire de façon à ce que les intérêts de ses protecteurs et protégés souffrissent le moins possible d'une réforme hélas inévitable. La loi Balfour enleva le mandat de renouveler les licences aux juges locaux, qui les possédaient de temps immémorial et en avaient usé si bien et si fort qu'ils étaient devenus odieux aux déshabitués pour le remettre à une autorité moins agissante, les "quarter sessions" (ce sont des cours trimestrielles de comté, le retrait des H. trielles est censé être une pratique plus difficile. L'Etat n'en devait aucune quand il ne renouvelait pas une licence. C'était allé jusqu'à lord Halsbury. Mais allait-on jeter sur le pavé sans compensation, les déshabitués victimes d'une telle mesure? Le loi Balfour décida qu'ils seraient indemnisés par leurs collègues qui étaient par ce fait allégés d'une concurrence.

On leur imposa une taxe spéciale dans ce but. Mais on ne pouvait la faire très forte. Si bien que les redevances de patentes furent plus rares et l'effort pour la diminution des cabarets se ralentit. Et le droit à une indemnité resta perpétuel d'après de nos luttes, des paroles de conciliation.

Voilà, messieurs, le grand rôle qu'ils ont à jouer. Et ils le savent, et ils s'y préparent. Et il n'y a pas, pour nous tous, d'œuvre plus utile que de les y aider de toutes nos forces.

Certes, il aurait mieux valu, pour eux, un interprète plus éloquent que moi. Ils ont des maîtres si illustres et si dévoués! Ils ont préféré s'adresser à un de leurs anciens camarades, à qui déjà l'an dernier ils avaient fait l'honneur d'offrir la présidence de leur banquet. Je les remercie, tout en sachant combien ils ont perdu à ce choix. Par exemple, là où je suis bien sûr d'être leur interprète fidèle, c'est en vous exprimant, mesdames et messieurs, leur gratitude pour votre présence et pour votre concours, et c'est aussi en remerciant les artistes parisiens que vous allez entendre et applaudir. Je ne veux pas, en vous en parlant, dédaigner l'œuvre de mon cher et savant ami Charles Richet, un des maîtres les plus écoutés et les plus aimés de la jeunesse actuelle. L'enseignement, la pensée et la mort de Socrate avaient de quoi tenter un artiste et un savant comme lui. Vous serez, je crois, touchés profondément de cette évocation d'une des grandes âmes de l'antiquité. Socrate est une figure mystérieuse dont l'énigme est encore capable de nous étonner. L'enseignement à ses disciples la raison et la connaissance de l'âme et du monde de ses leçons toute la jeunesse athénienne. Il lui donna l'exemple d'une des plus nobles attitudes que l'homme ait jamais eues devant la vie et devant la mort. Mais ce qui fait de lui un maître complet, digne d'être écouté encore par la jeunesse d'aujourd'hui, c'est qu'avant de rentrer en soi-même, avant d'enseigner la raison et la beauté, il s'était mêlé aux luttes de la patrie, c'est qu'il avait combattu à Delium et sauvé la vie d'Alcibiade.

ALFRED CAPUS,

LA LANGUE FRANÇAISE EN ALSACE-LORRAINE

Le statthalter impérial, d'Alsace-Lorraine, a signé hier, à Strasbourg, une ordonnance autorisant l'emploi de la langue française dans les réunions publiques, en attendant le dépôt d'un projet de loi.

Cette mesure équivaut à la reconnaissance, pour l'Alsace-Lorraine, du fameux paragraphe 7 de la loi sur les associations, récemment votée par le Reichstag, et qui, dirigée surtout contre les Polonais de Prusse, interdit l'usage de toute autre langue que l'allemand dans les réunions publiques tenues dans les districts où la proportion des citoyens ne parlant pas ordinairement l'allemand n'est pas supérieure à 60 p. c.

L'emploi de la langue italienne est, jusqu'à nouvel ordre, autorisé pour les réunions publiques, dans le cercle de Thionville, où se trouvent des agglomérations d'ouvriers italiens.

A la séance mouvementée qui eut lieu au Landesausschuss, et qui fut pour résultat final la délivrance de l'ordonnance ci-dessus, l'abbé Wetterlé, membre du Reichstag et du Landesausschuss, attaqua violemment l'attitude, au Reichstag, du docteur Grégoire, député libéral de Metz, rallié à la politique allemande. Il accusa M. Grégoire d'avoir sacrifié les Polonais.

— Nous avons, a-t-il dit, la fierté de notre opinion, et nous revendiquons pour nous les mêmes libertés que pour nous!

Le député Preiss fut plus sévère encore envers le docteur Grégoire.

— C'était, a-t-il dit, pour l'Alsace-Lorraine, une question de dignité de prendre la défense du peuple polonais opprimé. Mieux eût valu souffrir avec les Polonais que d'abandonner tout honneur, toute fierté!

On sait, d'ailleurs, que les députés du groupe lorrain refusèrent de se solidariser avec M. Grégoire.

Quelle différence y a-t-il entre la première lettre d'une église et son docteur? C'est que la première lettre d'une église est une voyelle et le docteur c'est la sonnerie, (la qu'on sonne).



Cigarettes DERBY

5¢

IL S'EN VEND DES MILLIONS ANNUELLEMENT

ALFRED CAPUS,

Villégiature

Avez-vous une maison d'été à louer ? Annoncez dans le "Canada".

Voulez-vous des pensionnaires à la campagne pour la belle saison ? Annoncez dans le "Canada".

Carnet Mondain

Fiançailles
On annonce les fiançailles de Mlle Bernadette Prévost, de Québec, et de M. Joseph Mathieu.

Mariages
Nous avons le plaisir d'annoncer pour le 16 juin prochain le mariage de M. L. Oudet, de Québec, avec Mlle Alberta Rousseau, de Québec.

— On annonce pour le 2 juin le mariage de Mademoiselle L. Saint-Louis avec M. Henri Perreau, de Toucy, France.

— On annonce pour le 15 juin prochain le mariage de M. Georges Desrosiers, de Saint-Joseph, avec Mlle Rose Alma Monette, de la rue Chambois. C'est lundi, le 1er juin, qu'aura lieu le mariage de Mademoiselle Laure Latour à M. J. Payette. La bénédiction nuptiale sera donnée à 7 h 15 heures à l'église Saint-Isidore par M. l'abbé Lajeunesse.

En ville
Mme L. A. Chabot et son fils, de Bruxelles, sont en visite pour un mois chez M. Roch Vallières, de Montréal.

— Mme E. S. Darche, d'Israël, est en visite chez Mme Forget, à Montréal.

— M. Adolphe D. Caron, d'Ottawa, passe quelques jours à Montréal.

En voyage
Mme Vve Charles Prosper Jobin part aujourd'hui pour North Cambridge, chez sa fille, Mme Anthime Rochon. Elle sera absente environ trois mois.

— Mme et Mlle Taché, de Montréal, sont à Ottawa les invités de Sir et Lady Taschereau.

— Mme et Mlle Rainville passeront au Manoir Richelieu, à la Malbaie.

— M. J. Charles Etienne part pour les États de la Nouvelle-Écosse, dans les intérêts de l'organisation du Congrès des Inventeurs.

Pour l'Europe
M. Gausset part aujourd'hui pour la France, accompagné de son fils. Ils embarqueront à bord du "South-west".

— M. et Mme A. Baker, de Trois-Rivières, sont partis hier à bord de l'"Empress of Ireland" pour un voyage en Europe.

De retour
M. et Mme Auréol Chamberland (Mlle Magda Magnan), de retour de leur voyage de noces, dans la vieille capitale, recevront demain, le 31, au numéro 534 rue Garnier.

— M. F. A. Veitch, impresario, est de retour d'un voyage de quelques jours à Toronto. Il partira vers le dix juin pour le lac Muskoka où il passera l'été.

— M. J. W. Lamoureux est de retour d'un voyage en Europe.

— M. L. A. Gagnon est de retour d'un voyage en Europe.

En villégiature
M. Paul Gallimard, Madame Gallimard, Mlle Hélène et Denise Gallimard sont installées à leur résidence d'été à Valois.

Arrive des jardins du pays qui produisent le plus beau thé au monde, (l'île de Ceylon). Le thé "Salada" se vend seulement en paquets en plomb scellés, conservant ainsi sa saveur et son arôme délicieux.

47-1-g

LES CONDENSEURS

DE L'AQUEDUC

La Commission des eaux, eu une courte réunion hier après-midi, sous la présidence de l'échevin Clémentine. On a autorisé le surintendant à demander des soumissions pour la fourniture de deux condenseurs nécessaires à la pompe Worthington. En outre du prix, les soumissionnaires devront faire mention du délai dans lequel ces condenseurs pourront être livrés.

Selon la demande de l'échevin Nault, lors de la dernière réunion du conseil, le président répondra par écrit à certaines questions posées par l'échevin, relatives aux condenseurs et à leur commande à la compagnie MacDougall.

Le Canada

IMPRIMERIE ET PUBLIE PAR

La Cie de Publication

du Canada

(A Responsabilité Limitée.)

GODFREY LANGLOIS, Directeur-Gérant.

Bureau: 73-75 Rue St-Jacques.

ABONNEMENTS:

Édition Quotidienne, au Canada, \$3.00

Édition Hebdomadaire au Canada, \$1.00

Édition Hebdomadaire aux États-Unis, \$1.50

Édition Hebdomadaire en Europe, \$2.00

Monnaie, livraison et domicile, \$4.00 par an.

Bureau à Québec:

J. O. GUILLET, 240 D'Artois

73-75 Rue St-Jacques, Montréal

NOTES TELEPHONIQUE:

GODFREY LANGLOIS, Main 3932

Bureau des agents d'annonces, Main 3935

Bureau d'administration, Main 3936

Rédaction, Main 3937

Union-Valley

Montrez ceci à votre médecin et demandez-lui s'il connaît quelques choses de meilleur contre la toux, les rhumes et bronchites.

Nous Disons

Formule complète du CHERRY PECTORAL: non alcoolique d'Ayer. Chaque once de liquide contient: 6 Grs. Gomme d'Algue, 3 Grs. Gomme de Capivi, 4 Grs. Acide Citrique, 2 Grs. Pin Blanc, 4 Grs. Huile de Terpin, 1 Gr. Miel, 4 Grs. Heroin, 1 Gr. Glycerine, 4 Grs. Eau.

— Asses pour faire une once de liquide. Nous n'avons aucun secret. Nous publions toutes les formules de nos médicaments. J. C. AYER, Lowell, Mass.

47-1-g

La campagne électorale

BELLES ASSEMBLÉES EN FAVEUR DE M. DECARIE DANS HOCHELAGA. — LA CAMPAGNE DANS BEDFORD ET SHEFFORD. — LES LIBÉRAUX DANS ST-ANTOINE ET ST-LAURENT. — UNE LETTRE DU DR FINNIE

Les honorables Gouin et Devlin à Batiscan. — La question des barrières de péage dans Laval. — Les assemblées d'aujourd'hui et de dimanche. — La nomination lundi. — Nouvelles de partout

COMITE CENTRAL

Les salles du Comité Central du parti libéral sont au No 77 rue St-Jacques. C'est M. Adolphe Bazin, avocat, qui est le secrétaire du Comité. Comité Central, MAIN 3210. M. Adolphe Bazin, MAIN 3324.

Division St-Louis.

L'Hon. M. Rainville et l'échevin Gadbois ont fait demander, hier, des bulletins de présentation à l'officier rapporteur de la division St-Louis.

M. Godfroy Langlois, député sortant, et candidat libéral de la même division, déposera aujourd'hui son bulletin de présentation entre les mains de M. Achille Goyette.

M. Langlois a commencé l'organisation de sa campagne électorale, il y a déjà quatre semaines, et il est prêt à la lutte, quel que soit son adversaire.

DANS ST-JACQUES

L'honorable M. Gouin adressera la parole, ce soir, à la salle Brault.

Ce soir aura lieu à la salle Brault, au No 571, de la rue Berri, une grande assemblée convoquée par les libéraux de la division Saint-Jacques. L'honorable M. Gouin sera présent et adressera la parole.

HOCHELAGA

Deux belles assemblées en faveur de M. Decarie

Une grande assemblée, convoquée par les libéraux d'Hochelaga, a été tenue hier soir à Verdun, dans la salle Caron, angle des rues Mullarkey et Wellington.

Une foule considérable s'était rendue pour entendre M. Decarie expliquer sa conduite parlementaire et parler de la politique générale de l'honorable M. Gouin.

M. Decarie était accompagné de MM. U. H. Dandurand et Pamphile Du Tremblay.

M. Decarie a fait un résumé des opérations financières de la province de Québec, montrant par quels moyens les déficits des gouvernements conservateurs avaient été changés en surplus par l'administration sage et éclairée du gouvernement libéral.

M. Decarie parla aussi de la redistribution électorale du comté d'Hochelaga. Il dit qu'il a fait tout en son pouvoir pour l'obtenir, mais que les circonstances ont empêché d'opérer ce changement maintenant. M. Decarie espère cependant que la prochaine session de la Législature verra le règlement du grand et populaire comté d'Hochelaga.

M. U. H. Dandurand fait un appel à tous les propriétaires de Verdun d'appuyer la candidature de M. Decarie. Lui, qui possède beaucoup de propriétés dans Hochelaga, se fait un devoir de donner son appui au candidat du gouvernement qui a tant fait pour la protection des droits individuels de chacun.

M. Du Tremblay, avocat, parle de la question des subsides. Le gouvernement libéral de Québec seul a pu opérer ce que l'on a vu dans cette province depuis quelques années. C'est grâce à l'honorable M. Gouin si la province peut aujourd'hui disposer de sommes considérables qui peuvent ensuite être répandues parmi le peuple.

A la ville Saint-Paul, dans la salle de l'hôtel-de-ville, l'assemblée a été sous la présidence du Maire Judge. M. Duff d'Hochelaga au fédéral, ont ouvert F. W. Hibbard et L. A. Rivet, le député libéral.

M. Decarie est ensuite arrivé de Verdun. Il a répété le même discours, à peu de chose près, qu'il avait prononcé à Verdun.

M. Rivet et Hibbard ont tous deux fait un éloquent panegyrique du gouvernement Gouin et de son candidat dans Hochelaga, M. Decarie. M. Hibbard a parlé en anglais.

M. W. D. Lighthall a aussi prononcé un éloquent discours en anglais.

M. Pelletier, avocat, accompagnait également M. Decarie et a fait un vibrant appel aux électeurs en faveur du député qui a tant fait pour son comté.

Ces deux assemblées ont été un beau succès pour M. Decarie, qui n'a jamais eu de protecteur plus dévoué que M. Decarie, avaient tenu à prouver leur reconnaissance à ce dernier en assistant en grand nombre à ses assemblées.

Comité de Montcalm.

(Correspondance spéciale)

Saint-Jacques, 29 — La lutte se fait tout à l'avantage du docteur Bissonnette, dans le comté de Montcalm. Hier, après la messe, nous avons eu une bonne assemblée contradictoire et nos amis ont eu facilement le dessus. Le docteur Bissonnette, candidat du gouvernement, était accompagné de M. Jos. Archambault, avocat de Montréal, et de M. F. O. Dugas, le député du comté au fédéral. M. Sylvestre, le candidat conservateur, était accompagné de

MM. Renaud, de Joliette et A. Fortin. Après les vêpres, les mêmes orateurs ont tenu une autre assemblée à Sainte-Marie Salomé.

Chambly

M. Maurice Perreault, le candidat libéral dans le comté de Chambly, a tenu une grande assemblée hier soir, à Montréal-Sud.

Comme aux assemblées de Longueuil et de Saint-Lambert, M. Lamarre n'a pas voulu accepter la discussion. Il donne pour prétexte qu'il ne connaît pas encore suffisamment ses électeurs pour faire la discussion en public. Des nouvelles du comté nous assurent que si M. Lamarre ne connaît pas ses électeurs, ceux-ci ne le connaissent pas davantage.

Laval

La question des barrières de péage

M. le notaire Lévesque, candidat libéral dans Laval, a convoqué deux grandes assemblées pour dimanche, l'une après la messe, à Saint-Éléazar, et l'autre au Pont Viau, à Saint-Vincent de Paul, à trois heures de l'après-midi.

M. Leblanc et ses amis sont invités à venir y faire la discussion.

Les électeurs de Laval sont spécialement invités à se rendre à Saint-Éléazar, le jour de l'appel nominal, lundi prochain. C'est ce jour là que l'on connaîtra la décision de l'honorable M. Gouin sur la question de l'abolition des barrières de péage.

SAINT-ANTOINE

M. J. M. M. Duff le candidat libéral adresse à ses électeurs la lettre suivante dans laquelle il se déclare un ferme partisan de l'honorable M. Gouin.

Montréal, 27 mai 1908.

Aux électeurs de la division Saint-Antoine.

Messieurs,

A la demande d'un grand nombre de citoyens influents, j'ai consenti à être candidat pour l'élection en vue de vous représenter à l'Assemblée législative de la province de Québec.

Si je suis élu, j'appuierai l'hon. Lomer, pris des mesures énergiques pour obtenir un rajustement du subsidie provinciale de la part du gouvernement fédéral; et ils ont réussi à obtenir une augmentation très substantielle de la somme que la province de Québec recevait auparavant.

L'éducation a bénéficié largement de l'augmentation de notre subsidie. Et une grande considération a été donnée à cette question.

Les instituteurs sont rémunérés d'une façon plus adéquate et les écoles primaires sont mieux outillées et plus efficaces; et il a été donné une instruction supérieure dans les branches techniques.

De grands avantages sont maintenant à la portée de tous ceux qui s'efforcent d'améliorer leur situation dans les entreprises agricoles; et l'agriculture va devenir nécessairement plus agréable et plus profitable comme résultat.

Des mesures ont été prises pour le bien-être et la protection de tous les ouvriers. Dans les circonstances, ce semblait être un devoir patriotique de appuyer un gouvernement qui a fait autant et dont les désirs et les ambitions sont si évidemment inspirés par les meilleurs motifs.

Je suis hautement honoré d'être invité à prendre part aux bons travaux.

Et si je reçois le plus grand honneur d'être élu pour vous représenter, je ferai tout en mon pouvoir pour aider au mouvement qui a été si bien commencé.

En attendant d'obtenir une grande majorité de vos votes le 8 juin, 1908, j'ai l'honneur de me soucrire, Votre obéissant serviteur.

J. M. N. DUFF.

Nicolet

(Correspondance spéciale)

Bécancour, 29 — L'appel nominal pour le comté de Nicolet se fera ici lundi prochain. A cette occasion une grande assemblée contradictoire sera tenue à laquelle prendront part les deux candidats, l'honorable M. Devlin et M. Goudreau.

Plusieurs autres assemblées auront lieu dans le comté d'ici là.

Shefford

(Dépêche spéciale)

Granby, 29. — Grande assemblée de plus de 1,800 personnes hier soir, à l'hôtel-de-ville de Granby, présidée par M. Bruce Payne.

M. Edgar Duhamel, candidat libéral, reçut une belle ovation quand il fut présenté à l'assemblée. Il sut faire un excellent résumé de l'administration du gouvernement Gouin. De vifs applaudissements couvrirent à maintes reprises ses paroles.

M. F. W. Hibbard, C.R., adressa la parole en anglais. Il traita avec une éloquente clarté chacune des progressives mesures des administrations Marchand, Parent et Gouin. Il fit ressortir avec force leur politique d'économie, de surplus et de développement de nos ressources provinciales.

Le discours de M. Hibbard produisit la meilleure impression.

M. Michel La Rochelle, C.R., fut ensuite présenté à l'assemblée qui lui fit un accueil chaleureux. L'orateur s'attacha à démontrer que les gouvernements de M. Gouin ont été

LA LUTTE DANS NICOLET

L'HON. C. R. DEVLIN A ST-PIERRE LES BECCUETS ET A STE-SOPHIE — LE RAJUSTEMENT DU SUBSIDIE FEDERAL.

(Correspondance spéciale)

Nicolet, 29. — Le candidat conservateur, M. Sévère Goudreau et ses amis avaient organisé pour le jour de l'Ascension, deux grandes assemblées: l'une à 3 heures de l'après-midi à St-Pierre les Beccuets et l'autre à Ste-Sophie, jeudi soir. Ils étaient prudemment gardés d'inventer le candidat libéral mais l'hon. M. Devlin, immédiatement après les discours qu'il prononça à Lachine, mercredi soir, partit pour prendre le train de nuit pour Québec et réussit à arriver à Saint-Pierre les Beccuets juste au moment où M. Goudreau venait d'ouvrir son assemblée. St-Pierre est une paroisse essentiellement libérale et elle fut ébranlée par les discours de l'hon. M. Devlin. Il fut accueilli par des applaudissements et des acclamations enthousiastes. Le pauvre M. Goudreau et ses amis paraissaient consternés. Le premier moment de stupeur passé, ils attaquèrent avec violence et avec rage le ministre de la Colonisation. Il ne réussit pas à rendre plus éclatant le triomphe de l'hon. M. Devlin à qui la foule fit une longue ovation lorsqu'il se leva pour parler. Après avoir longuement discuté toutes les questions d'intérêt local, l'hon. M. Devlin exposa l'œuvre accomplie par le gouvernement Gouin. Il insista particulièrement sur

Le rajustement du subsidie fédéral

L'acte le plus important, à mon sens, de l'administration Mercier, dit l'hon. M. Devlin, fut la conférence interprovinciale de 1887. Le vaillant chef libéral a jeté alors les bases d'un programme politique qui est la Grande Charte des provinces de l'Union Canadienne.

La partie qui avait trait à la question financière était d'une solution nécessaire, urgente.

D'après M. A. T. Galt, qui était l'opinion financière du groupe de politiciens qui fit la confédération, la province de Québec devait avoir sous le régime nouveau \$1,013,615 pour faire face à une dépense de \$979,000. Or, en 1883, quand Mercier agita cette question, les dépenses étaient de \$3,096,943.27 contre une recette de \$2,755,707.21, laissant un découvert de \$341,236.06.

Pour sortir de chaos, la province de Québec se trouvait placée dans ce dilemme: recourir à la taxe directe ou obtenir une augmentation du subsidie fédéral.

Mercier était pour cette dernière alternative. Voici d'ailleurs ce qu'il disait, à ce sujet, au cours d'un débat sur l'adresse en réponse au discours du Trône de 1883.

"Il reste donc à examiner s'il ne serait pas à propos de demander une augmentation du subsidie que nous donne le gouvernement d'Ottawa. A mon avis, c'est là le moyen le plus efficace pour rétablir l'équilibre du budget. En parlant de solliciter le gouvernement central de reconsidérer la question du subsidie aux provinces, ce n'est pas que je conseille de le faire comme des gens qui demandent une faveur. Non, nous devons en parler comme de la revendication d'un droit incontestable. Nous avons droit à une augmentation de subsidie, à l'extension d'un piastre par tête de la population, telle que constatée par le recensement de 1881. Ceci augmenterait environ de \$500,000 notre revenu actuel et nous mettrait en état de sortir honorablement des embarras financiers dans lesquels nous sommes plongés depuis quelques années."

Voilà qui est clair, n'est-ce pas? Il s'agit d'un "droit incontestable". Pour les conservateurs, pour MM. Mousseau et Ross qui avaient envoyé chacun un mémoire à Ottawa, lesquels concluaient pas de la même façon, il s'agissait d'une amorce qu'on demandait, si toutefois on pouvait l'obtenir sans embarrasser le gouvernement Madonald et, sans déranger personne. Et Sir John, pour ne pas avoir à se défrayer fait combattre le projet par les chefs provinciaux.

Et M. Mousseau répondait: "Il faut être prudent, la confédération a été faite pour nous; y toucher serait dangereux."

De son côté l'honorable M. Robertson déclarait: "Je ne puis approuver le plan proposé de presser le gouvernement fédéral de nous accorder un subsidie additionnel de tant par tête de la population. En premier lieu, ce système n'est pas praticable, vu qu'il faudrait accorder une augmentation égale aux autres provinces, et de plus, quant à ce qui concerne notre province, cela ne pourra lui faire que peu ou pas de bien. Cela ne pourra que nous encourager dans une voie de dépenses extravagantes..."

M. Mercier avait adopté le seul moyen pratique d'obtenir la solution désirée: une action commune des provinces.

Pourtant, il fut dénoncé avec violence par M. Flynn qui disait: "La conférence interprovinciale est une œuvre crasse et les résolutions de cette conférence sont nuisibles en grande partie, s'attaquant même au principe du gouvernement responsable et méritent la désapprobation publique." Et le fougueux Thom-Chase Casgrain déclarait emphatiquement que "les travaux de la conférence étaient une plaisanterie, qu'ils n'auraient jamais de résultat pratique" et que le gouvernement fédéral ne se prêterait jamais à une pareille demande.

De son côté, la "Montreal Gazette" le principal organe conservateur de la province n'aurait pas dit mieux: "S'il faut plus d'argent, aux gouvernements provinciaux, et ces gouvernements ne s'appliquent pas à la pratique de l'économie, s'ils continuent de vivre sur un pied absurde, cherchant leur soulagement ailleurs que dans le trésor fédéral. Qu'ils adoptent la taxe directe."

Les torys ne voulaient donc pas d'augmentation du subsidie fédéral, ils préféraient voir la province se débattre dans de tristes embarras financiers dont ils étaient d'ailleurs res-

A suivre à la page 2

DIVISION ST-JACQUES ELECTION DU 8 JUIN 1908

Comités de L'Hon. LOMER GOUIN

Premier Ministre de la Province de Québec

COMITE CENTRAL, Coin Ste-Catherine et Montcalm

Téléphone Bell, 3020, Est.

COMITE No 220, Notre-Dame Est, Téléphone Bell 4032, Main.

COMITE No 680, Ontario Est et Beaudry, Téléphone Bell, 2594, Est.

COMITE No 571, Berri, Salle Brault, Téléphone Bell, 6029, Est.

Tous les amis de l'HON. M. GOUIN sont invités à visiter ces divers Comités

47-1-g

Aux Electeurs de la

Division Saint-Laurent

MESSIEURS,

A la demande d'une nombreuse délégation d'électeurs de la division Saint-Laurent, j'ai consenti à me laisser mettre en nomination, comme candidat aux prochaines élections pour la Législature Provinciale. Si vous jugez bon de m'élire pour votre député, je promets de remplir consciencieusement les devoirs de ma charge le mieux que je pourrai, et je surveillerai de près toute législation se rapportant, de près ou de loin, aux intérêts de la Cité de Montréal, comme à ceux de toute la province.

J'ai toujours été libéral en politique et, comme tel, si je suis élu, j'annulerai l'honorable M. Gouin, qui, selon moi, a administré les affaires de la province, depuis qu'il est au pouvoir, honnêtement et à la satisfaction de tout l'électorat.

DR J. T. FINNIE,

Comité Central: 111 rue Bleury.

Téléphone Bell: Main 5028.

possibles et qui mettaient son automobile en danger.

Après la chute de Mercier, les conservateurs laissèrent cette question dans l'ombre pour ne pas embarrasser leurs amis d'Ottawa.

En 1902, M. Parent reprit la question et convoqua une nouvelle conférence des provinces qui se rallia aux résolutions de 1887. Enfin la question devait être définitivement réglée en 1906 par l'honorable M. Gouin.

Il n'y a aucune doute que M. Gouin a été l'organisateur de cette grande victoire des provinces, M. Whitney l'admit lui-même quand il déclara que "la question est à présent entre les mains du premier ministre de la province de Québec et celui du Canada."

Et il ajoutait: "Nous n'avons guère à y voir." De son côté le "Mail and Empire" du 15 octobre 1906 publiait en éditorial: "Comme président de la conférence et comme instigateur du mouvement actuel en faveur d'un rajustement financier, M. Gouin a naturellement occupé une position préminente, et, du commencement à la fin, il s'est montré déterminé à obtenir, coûte que coûte, un rajustement financier."

Veut-on un autre témoignage dont on ne saurait mettre en doute l'impartialité. Voici ce que disait le "St. Maline Religious" de Québec, le 20 octobre 1906: "Si, comme nous le croyons, les provinces reçoivent enfin du gouvernement fédéral l'aide financière qu'elles réclament justement elles en devront et surtout la Province de Québec beaucoup de reconnaissance à l'honorable M. Gouin, qui a fait de cette importante question, comme son affaire personnelle, depuis son entrée dans l'administration provinciale, dont il est aujourd'hui le chef."

Pendant que M. Gouin remportait cette belle victoire, quelle était l'attitude des conservateurs? Ils cherchaient par toutes sortes de moyens à la faire échouer. C'est ainsi que durant l'été dernier on entendait nos adversaires proclamer, le même jour, que le rajustement du subsidie fédéral était une opération qui consistait à prendre de l'argent dans une poche pour la mettre dans une autre. M. Philémon Cousineau, candidat conservateur dans le comté de Jacques-Cartier, déclarait à un pique-nique conservateur, dans le comté de Beaufort, d'après le compte-rendu de la "Montreal Gazette": "Le Premier Ministre n'a pu rien imaginer de mieux, pour augmenter le revenu, que d'aller mendier les subsides au gouvernement fédéral. M. Cousineau croit que le but aurait été mieux atteint par le développement des ressources de la province et qu'en second lieu, l'octroi du supplément de subsides à cette province créerait un mauvais précédent, en engageant les autres provinces à en faire autant."

Et lorsque Sir Wilfrid Laurier demanda à la Chambre des Communes de ratifier la demande de la conférence Gouin, M. Bergeron se leva et protesta avec énergie. "On dit, s'écriait-il, que l'opposition combat cette mesure. Je la combats, c'est vrai, parce qu'elle est mauvaise en elle-même, parce qu'elle est mauvaise pour la province en particulier. Plus vous donnez de l'argent aux provinces, plus vous retarderez le jour où elles devront imposer la taxe directe."

Le rajustement du subsidie fédéral est non-seulement une victoire libérale, mais une défaite conservatrice.

Quant à l'ancien ministre conservateur, M. Nantel, à applaudir au succès de M. Gouin, il écrivait, dans l'"Album Universel" du 3 novembre 1906: "Les succès de M. Gouin s'élèvent à la hauteur du triomphe national, car il comprend à la fois le rajustement d'une grosse difficulté pécuniaire et l'affirmation du provincialisme qui, dans une Considération d'état, ou de

NAVIGATION

LIGNE ALLAN
SERVICE de la MALLE ROYALE
DE MONTREAL A LIVERPOOL

Tunisian . . . 15 mai 12 juin 10 h
 Victorian . . . 22 mai 19 juin 17 h
 Cormican . . . 29 mai 26 juin 24 h
 SALON, \$87.50 et plus, sur steamer
 turbiens \$87.50 et plus
 DEUXIEME CLASSE, \$15.00 et plus
 TROISIEME CLASSE, Liverpool, I

Hesperian	9 mai	6 juin	4 j
Jonian	16 mai	13 juin	11 j
Franklin	23 mai	20 juin	18 j
Proterian	30 mai	27 juin	25 j

DEUXIEME CLASSE	\$42.50 et p
TROISIEME CLASSE	\$26.50
AU HAVRE ET LONDRES.	
CORINTHIAN	9
SARDINIAN	14
PARISIAN	20
POMERANIAN	26

Une classe de cabine: seconde ca
Prix: — Londres, \$40.00. Havre, \$4
plus; Paris, \$3.65 additionnels tre
me classe \$27.50. Paris, \$30.00.
S'adresser à H. et A. ALLAN, M
réel et L. J. RIVEST, 13 Boulevar
Laurent. Tél. Malin 4097. 30

Agences Refo
LIGNE DONALDSON
Allant & Glasgow

S.S. Devina 30
(Emmagasinage frigorifique)
S.S. Marina 4
(Emmagasinage frigorifique)
Prix des passages — Cabines de s.
de. \$42.50 ; entrepont allant vers
\$26.50 ; allant vers l'ouest, payé
avance, \$27.50

LIGNE THOMPSON
Allant à Londres
S.S. Hurona . . (Emmagasinage frigorifique) . . 30
S.S. Cervona . . 6
(Emmagasinage frigorifique)
SERVICE DE LEATH

S.S. Jacana 1er
SERVICE DE NEWCASTLE
S.S. Jacana 1er

THE ROBERT REPOUD CO., Lt.
Montreal, Toronto, Québec
Jean, N.B., Portland, Me.

Dominion Lin
VAPEURS PORTANT LA MALL
ROYALE
DE MONTREAL

	Mai	Juin	Juill
Dominion	6	11	
Ottawa	13	13	
Kensington	20	25	
Canada	23	27	
Southwark	30		4

Le "CANADA" est un des vapeurs

plus rapides et les plus confortables
soit dans le commerce canadien.
1ère classe, \$45.00 à \$77.50, 2ème
classe, \$32.50 et plus selon le Vapeur.
SERVICE À BAS PRIX. Seconde C
Pour Liverpool, \$45.00
Pour Londres, \$2.50 de plus.
Testimonial, classe, 1ère, 2ème, 3ème

Pour tous renseignements, s'ad-
 res. Londonderry, Belfast et Glas-
 gow.
 13, Rue St-Laurent - 40 à la
LIGNE DOMINION
 17, RUE SAINT-SACCHÉMENT

EMERSON
CANADIAN PACIFIC

ATLANTIC STEAMSHIPS.	
Four	Liverpool
29 mai—"Empress of Ireland".	15
6 juin—"Lake Champlain".	20

12	July	"Empress of Britain"	29
20	July	"Lake Erie"	3
26	July	"Empress of Ireland"	12
4	Aug.	"Lake Manitoba"	17
10	Aug.	"Empress of Britain"	26
12	Aug.	"Lake Champlain"	1
24	Aug.	"Empress of Ireland"	13
1	Sept.	"Lake Erie"	1

7 août—"Empress of Britain" 20
15 août—"Lake Manitoba" 20
1ère Cabine, \$72.50 et plus
"Empress" \$96.00 et plus.
2ème Cabine, \$42.50 et plus s. l.
Paquebot.

L. J. RIVET.

GEO. McL. BROWN,
Agent général des Passagers,
2 édifice du Board of Trade.

LIGNE ELDER DEMPS
Pour HASSAU, CUBA et MEXICO

S/S. "Borna", partira de Mon-
via Halifax le 6 Juin. pour
(dans les Bahamas) Havane (Cu-
ba), Nassau, Caye et Progreso.

W. H. HENRY, éditeur de la P.
Impériale : L. J. RIVET, No. 13
St-Laurent : N. L. LUSHER, No.
rue St-Jacques Ville.

SS. "CANADA CAPE" partira
mai, de Montréal pour les ports
de l'Afrique.

Pour prix de fret, s'adresser à E.
DEMPSTER & COY., bâtisse du
of Trade, Montréal.

R & O Nav. Co.
CITY TICKET OFFICE, ON

Ligne MONTREAL-TORONTO (N.)
Mille Isles et Rochester, N.Y.
Commencent le 1er juin, tous
jours excepté les dimanches à 1
res. midi.

MILTON (via les Mille-Isles -
Baie de Quinte) — Le vapeur
ville" part tous les vendredis
p.m. Taux spéciaux bas sur ci-
gué.

Ligne MONTREAL - QUEBEC —
les jours à 7 p.m.

Line- QUEBEC - SAGUENAY
 Québec les mardis et samedis
 a.m.

Quebec Steamship Co'y.

Ligne du St-Laurent
SS. "CAMPANA"
1700 Tonneaux

Lundi 10 et 15 Juin à 4

le Bassin de Gaspé, Malbale, Perol
de Rivière, Summerside, Charlott
et Picton.
Excellente accommodation pour
vacances.
Avenue catholique, rue de la

le jour du départ.
Pour le Fret, Passage et Câbles
 dresser à
J. C. BROCK & CO., Ag
211 rue des Commissaires, M.

100

Un bienfaiteur de l'humanité

Joseph Michaelsen, fondateur de l'union postale universelle. — Onze années de lutte. — Les résultats de l'initiative de Michaelsen pour la finance, le commerce et la circulation des idées

Il vient de mourir un homme, dont la foule ignorait jusqu'à l'existence, mais qui n'en aura pas moins largement contribué — plus que personne peut-être — au progrès de la civilisation. Il est même permis de dire que Joseph Michaelsen, décédé, il y a quelques jours à peine, à Copenhague, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, fut véritablement un bienfaiteur de l'humanité.

C'est à lui, en effet, que nous devons l'Union postale universelle. Si nous pouvons aujourd'hui, moyennant la taxe uniforme et minime de vingt-cinq centimes, correspondre avec Londres ou Buenos-Aires, Constantinople ou Pékin, Johannesburg ou San-Francisco, Madrid, Yokohama, Melbourne, Moscou, Bombay, Le Caire, Hongkong, Berlin, avec les antipodes ou les pôles, tout l'honneur en revient à cet humble employé des postes danoises.

Cela, sans doute, après trente-trois ans, nous paraît tout simple et tout naturel. Nous avons même peine à évoquer l'époque où il en était autrement. Cette époque a pourtant duré des siècles, pendant lesquels nos devanciers eurent à compter avec des retards, des ennuis, des tracasseries et des frais qui paralysaient les affaires, et qui faisaient perdre la tête aux générations présentes que le surmenage a rendues si nerveuses. Personne, cependant, ne songeait à la combinaison si pratique qui a fini par prévaloir.

Et encore, après qu'un homme, dont le nom mériterait d'être cloué sur la porte de la renommée, eut enfin trouvé, par une inspiration de génie, la solution rationnelle du problème, il lui fallut mener ciel et terre pour réussir, à force d'énergie, d'éloquence, de dévouement et de diplomatie, à l'imposer aux tarbiages, aux pusillanimes et aux néophobes, et à faire une institution internationale, officielle et régulière!

La bataille dura quinze ans. Ce fut en 1859 que Joseph Michaelsen, ayant conçu et mis au point le projet d'Union postale universelle, soumit pour la première fois une proposition dans ce sens à qui de droit.

Comment ce petit fonctionnaire d'un petit pays, sans relations, sans autorité, sans autre force que sa foi dans la justice de sa cause, a-t-il pu réussir à mener à bonne fin la formidable tâche de rallier tous les gouvernements, civilisés ou non, à une réforme qui ne devait leur sembler ni urgente, ni même utile, et à triompher du dédain des uns, de l'hostilité des autres, de l'esprit de routine de tous? Il y a là quelque chose d'épique, bien fait pour donner du courage à ceux qui s'épouventent des besognes trop longues et trop ardues.

Joseph Michaelsen eut, sans doute, la chance de gagner d'emblée, les bonnes grâces d'un haut fonctionnaire allemand, Heinrich Von Stephan, l'inventeur de la carte postale, qui, ayant mis dans son jeu les puissants atouts de son influence et de son crédit, lui permit d'enlever le morceau. Mais la paternité de l'idée ne lui en apportait pas moins tout entière, avec le mérite d'avoir ainsi révolutionné le monde.

Il n'y a qu'à réfléchir un instant, il n'y a qu'à essayer de se représenter ce que nous en serions si l'Union postale n'avait pas été créée, ou si elle venait à disparaître et si nous faillait revenir à l'ancien régime, pour mesurer l'étendue et la valeur de cette révolution pacifique.

Pour les hommes d'affaires, cela se chiffre positivement, à la fin de chaque année, par des économies énormes, et si les gens de New-York, pour ne parler que de ceux-là, avaient seulement, depuis le 1er juillet 1875, date à laquelle les décisions du congrès de Berne sont entrées en vigueur, payé, sur ces économies annuelles, le

sou du franc des cuisiniers, Joseph Michaelsen, qui vécut si longtemps dans la gêne, aurait été en mesure de rivaliser avec les plus riches milliardaires américains.

Mais ce ne sont pas seulement les intérêts du commerce et de la finance que Joseph Michaelsen a servis par son admirable initiative. Son œuvre est autrement haute, autrement féconde. La vérité est qu'il a fait pour la circulation des idées, pour la solidarité des intérêts, c'est-à-dire, en fin de compte, pour l'apaisement universel, plus que tous les inventeurs, tous les économistes, tous les législateurs et tous les philosophes. Chaque étape conquise dans cette direction vers l'idéal, encore si lointain, peut être considérée comme un corollaire de son entreprise, et il valait un supplément de gloire.

De longues années s'écoulèrent, cependant, avant que justice lui fût rendue. L'Union postale n'était pas plus connue que Joseph Michaelsen retombait dans l'obscurité. Même dans son pays — où nul, pas plus qu'ailleurs, n'est impunément prophète — on l'avait oublié. A la veille du vingtième siècle, le vieillard qui avait enrichi tant de gens dans l'univers entier, était encore dans une situation voisine de la misère. Il ne fallait pas moins d'une campagne vivement menée dans la presse française pour faire honte aux Danois de leur ingratitude. Ils eurent tort fait, il est vrai, de réparer généreusement leur faute. Non seulement une honorable pension fut attribuée à Joseph Michaelsen, mais on le combla d'honneurs et il eut l'insigne consolation de voir son buste figurer, de son vivant, au musée de Fredericksborg, parmi ceux de ses compatriotes défunts qui ont bien mérité de la patrie.

Cet hommage tardif lui était bien dû, car le promoteur de l'Union postale universelle n'a pas seulement mérité du Danemark; il a bien mérité de l'humanité.

(Du "Journal.")

Le budget allemand. — Le trésor de Spandau. — Notre indemnité de guerre. — La tour Julius. — Les portes de fer à six clés. — 1,200 boîtes bien gardées

Cette année encore, comme presque tous les ans, depuis quelque temps, à l'époque de la discussion du budget allemand, plusieurs députés se sont demandé s'il ne serait pas opportun, étant donnée la crise financière dont souffre l'empire, et la pénurie dont se plaignait le Trésor, d'ouvrir les nombreux précieux restes des milliards versés par la France après l'année terrible. A cette occasion, les imaginations se sont données carrière, et les journaux ont réédité les mille et une légendes qui depuis quarante ans bienôt courent sur ce trésor mystérieux.

Et d'abord, de combien de millions s'élevaient les sommes si jalousement cachées dans ces coffres? Il y en a beaucoup qui croient que la majeure partie de l'indemnité de guerre payée par nous a été mise ainsi de côté, de sorte que l'Allemagne, dès qu'elle a besoin d'argent, n'a qu'à puiser à pleines mains, et qu'elle a même là, tout prêts, les milliards nécessaires à la prochaine guerre.

Un journal russe annonçait, dernièrement, pour démontrer combien était grave la situation financière de l'empire allemand, que le gouvernement, à force de puiser dans ce trésor pour faire face aux besoins incessants de l'Etat, avait fini par le mettre à sec et qu'il ne restait plus rien des millions français.

Sur cette donnée, un journal polonais, s'en rapportant aux informations du congrès russe, s'indignait et engageait les députés de son parti à interpellier au Parlement le ministre des finances sur ce véritable abus de confiance.

D'autres fois encore, on raconte que des voleurs habiles sont parvenus à s'introduire dans la tour où sont conservés les milliards et ont soustrait plusieurs caisses. Un journal est même

allé jusqu'à écrire sérieusement que le gouvernement, par négligence ou par crainte des voleurs, ayant omis d'ordonner les travaux nécessaires d'entretien et de réparation, la tour était sur le point de s'écrouler et qu'on cherchait un autre endroit caché où transporter le trésor.

Inutile de dire qu'il n'y a rien de vrai au fond de tous ces bruits, sauf ce qui concerne, bien entendu, l'existence du trésor de guerre, et encore son chiffre a été beaucoup exagéré.

En réalité, les millions mis de côté par l'Allemagne pour servir en cas de guerre, sont au nombre de 150. La loi du 11 novembre 1871 porte que sur l'indemnité payée par la France il sera mis à part 120 millions de marks, en or, pour être toujours prêts comme premier fonds de guerre au moment du besoin.

Une autre loi du 22 janvier 1874 ordonnait que ce trésor serait enfermé dans la tour, dite "Tour de Julius", de la forteresse de Spandau, près de Berlin. C'est là, en effet, que furent, sous l'escorte d'un bataillon de la garde, transportés, au mois de janvier 1874, nos 150 millions de francs, et ils y dorment depuis trente-quatre ans, sans qu'on en ait jamais distraint une parcelle.

Les uns disent que la tour a été construite par Jules César, d'où son nom. D'autres assurent qu'elle a été élevée au XIII^e siècle et qu'elle s'appelait autrefois Tour des Juifs, en souvenir d'une famille juive à qui sa garde avait été confiée.

Ce qui est certain, c'est que pendant de longues années elle fit office de prison, et de prison terrible pour les prisonniers de guerre et les condamnés politiques.

C'est derrière ses murailles que mourut de consécution la malheureuse amante de l'électeur Joachim II, et que furent enfermés tant de mil-

lions tombés en disgrâce, et dont leurs maîtres et seigneurs se débarrassèrent avec de façon certaine, car dans la tour, on entrait: on n'en sortait pas.

Ce sont sans doute ces garanties de force et de solidité qui ont amené le gouvernement allemand à lui confier son trésor de guerre. Elle défie, en effet, toutes les combinaisons des plus courageux et des plus inventifs forçeurs de coffres-forts.

Sous la tour, il n'y a pas de souterrain; aucune crainte, par conséquent, qu'on ne s'y introduise du dehors par des galeries souterraines.

Dans le bâtiment voisin, il y a bien une cave. Mais cette cave est visitée tous les jours par un officier de la forteresse. Les sentinelles sont très nombreuses, et puis, avant d'arriver au trésor, que de formalités!

Après avoir parcouru une suite de couloirs étroits, on arrive devant une porte de fer à six clés, chacune dans les mains d'une personne différente. Derrière cette porte, est un vestibule, puis encore une porte de fer à six clés, donnant sur une petite salle. Dans cette pièce se trouve une troisième porte, aux serrures toujours compliquées et donnant accès à la grande salle, où sont alignées à la 1,200 boîtes en fer, contenant chacune 5,000 pièces d'or de vingt marks, soit 100,000 marks.

Chaque année, une commission spéciale vient dans cette salle, prend quelques caisses au hasard, les ouvre, compte les pièces, et s'assure ainsi que tout est en ordre.

Il ne manque pas de gens en Allemagne pour blâmer le gouvernement de laisser ainsi tant de millions improductifs. Jusqu'à présent, il est resté sourd à toutes les critiques, et la tour conserve toujours son trésor.

L. FORCADE.

L'oeuvre d'une municipalité socialiste

On a déjà dressé le bilan de beaucoup de municipalités collectivistes à qui il a suffi de quelques années pour ruiner les situations budgétaires les plus prospères. Ce travail a été fait jadis pour Marseille, pour Roubaix, et autres grandes villes qui n'ont échappé à la faillite qu'en revenant à des Conseils municipaux plus modérés. Résumons un peu le bilan de la municipalité socialiste de Toulouse.

Le résultat est tout pareil à Toulouse. Mais un exemple nous vient d'hui l'administration socialiste de Toulouse. Il mérite d'autant plus de retenir l'attention que les collectivistes ne sont maîtres du Capitole que depuis deux ans, qu'ils ont remplacé un Conseil radical-socialiste dont la gestion était déjà déplorable, et qu'ils ont trouvé moyen de faire encore pis, de leur propre aveu.

En ce moment les socialistes toulousains sont en train de régler leurs comptes devant les tribunaux. Mais en attendant que la justice mette un peu d'ordre dans leurs affaires, ils n'ont pas pu empêcher la ville de Toulouse de se trouver dans une situation financière désastreuse. Le maire a révoqué un adjoint pour concussions et détournements, a fait faillir la ville de Toulouse, a fait les frais depuis qu'il a confié les cordons de sa bourse aux unifiés. C'est un bon train de maison, surtout quand on songe que les unifiés avaient été élus en signe de protestation contre les gaspillages de leurs prédécesseurs. "On n'est pas des ascètes", pour parler comme M. Jaurès. Il va sans dire que nous ne connaissons encore qu'une partie de la vérité, puisque le jury d'instruction et l'inspecteur des finances, chargés de projeter la lumière dans cette cave d'Al-Baïfa n'ont pas achevé leur tâche.

Ce qui est établi dès maintenant, car il suffit à chacun de vérifier sa feuille de contributions pour s'en apercevoir, c'est que les deux années de règne des socialistes se soldent par 37 nouveaux centimes additionnels. M. Jaurès n'a pas daigné parler de cette misère dans son grand discours de la semaine dernière, mais les Toulousains n'ont pas tous un superbe dédain pour les contingences matérielles. Ils sont de même peu ravis de voir que la dette municipale s'est augmentée de deux millions durant le même laps de temps, sans qu'aucun grand travail d'utilité publique justifie économiquement cette dépense. Si riche que puisse être la ville de Clémence, l'œuvre de la Sociale n'est pas longue, à ce prix, le luxe d'un Conseil municipal socialiste. Rien n'est cher comme un "unifié". Malheureusement, la situation locale est si embrouillée à Toulouse qu'il est à craindre que la leçon ne suffise pas encore pour cette fois. Nulle part, les radicaux-socialistes ne se sont montrés plus sectaires, plus exclusifs, plus bloqués impénitents. Ce sont eux qui ont frayé la voie aux révolutionnaires qui ont fini par les dévorer. Ils ont rendu ainsi particulièrement difficile la concentration antisocialiste, basée sur la représentation proportionnelle, dont tout le monde reconnaît la nécessité à l'heure de la nécessité, mais qui n'a pu se réaliser au moins pour le premier tour.

(Du "Journal des Débats.")

LA SAINT-JEAN-BAPTISTE DANS L'EST

On y fêtera le 24 et le 28 juin. — Elections annuelles.

La division Est de l'Association Saint-Jean-Baptiste a fait ses élections et les officiers suivants ont été élus par acclamation: Président, J. W. Michaud, 1er vice-président, Amable Lanson, 2e vice-président, A. Germain, secrétaire, J. B. Hudon, trésorier, Jules Arsenault, commissaire-ordonnateur, J. P. Desautels, directeurs, MM. C. Robillard, L. G. A. Cressé, M. Marois, A. Bernier, V. Laferté, D. Dugas, Jos. Goulet, Z. Germain, Jos. Lapointe et O. Champagne.

L'échevin C. Robillard, président sortant de charge, a décliné l'honneur de la présidence.



J. B. A. LANCOT, 212 Boul. St-Laurent
Téléphone Main 3187. Fabricant de Gants 47-1-wil.

La vision à distance

L'électricité va peut-être bientôt permettre de réaliser ce passionnant problème de la vision à distance

Il y a quelques années déjà, à Paris, M. Armengaud avait exposé de très curieuses observations sur la vision à distance.

Après avoir rappelé la propriété que possède le sérum d'avoir une résistance électrique variant suivant l'intensité de la lumière qui agit sur ce métal il avait indiqué qu'on avait déjà cherché à en tirer parti pour essayer d'établir sous le nom de "télé-pectroscope ou téléphone" un appareil qui permettrait de réaliser la vision à distance, c'est-à-dire avec lequel on pourrait voir à Paris ce qui se passe à un point très éloigné, à New-York par exemple. Si un tel système était installé dans un théâtre de cinéma, il montrerait également aux spectateurs sur un écran des images reproduisant directement les scènes animées qui se passent dans un lieu quelconque, même très éloigné, comme s'ils étaient transportés dans l'endroit même et qu'ils en fussent les témoins oculaires.

RESPIRATION TRES DIFFICILE

"Pendant dix ans, déclare le Cap. McDonald, de Kingston, Ont., j'ai souffert terriblement de l'Asthme Bronchitique, et souvent j'étais si mal que pendant des nuits je ne pouvais dormir. J'ai dépensé cent dollars pour médecins et médicaments, mais un appareil d'un dollar de Catarrhone m'a guéri." Quatre mois plus tard, le Cap. McDonald écrit: "Je suis encore parfaitement bien et je suis très ennuagé de mes vieilles misères."

La raison pour laquelle Catarrhone réussit si bien est que ses vapeurs et baumes guérissants vont à la racine de l'irritation bronchiale, prévenant ainsi la maladie au lieu de la combattre. D'autres remèdes opèrent par le sang ou l'estomac. Catarrhone agit directement sur les membranes malades et guérit toujours l'Asthme, la Bronchite et le Catarrhe. Chez tous les marchands en gros de 25c. et 50c. et 1.00. Cette dernière est gratuite. 47-1-ya ou wii

La méthode de M. Armengaud est inspirée du cinématographe et consiste essentiellement à mettre à profit le mécanisme ingénieux qui y est employé pour dérouler les bandes pelliculaires ou films, d'un mouvement rapide et saccadé, en vue de décomposer et de recomposer l'image du sujet à transmettre à distance.

On comprend, que pour transmettre une image animée par l'électricité, il importe d'avoir recours à un moyen qui, par analogie au phénomène en action dans le téléphone, où les variations sonores sont transformées en variations électriques, permette de convertir des différences d'éclairement en différences dans l'intensité du courant électrique. C'est au sérum ou tout autre corps photoélectrique équivalent qu'il convient d'avoir recours pour opérer cette transformation. On peut même aussi à contribution les dernières découvertes de M. Michelson qui vient d'obtenir le prix de physique de Nobel.

Quel que soit le moyen de transformation employé, il importe que les diverses fractions de l'image agissent exactement pendant le même temps sur l'organe transformateur, autrement dit que la durée de l'influence de l'élément lumineux soit la même pour tous. Cette condition est indispensable pour que la variation produite dans le courant électrique soit seulement fonction de l'intensité lumineuse et non pas du temps pendant lequel s'exerce l'action photoélectrique.

C'est pour obtenir ce résultat que M. Armengaud a songé à utiliser le mouvement des bandes cinématographiques qui, comme on le sait, est intermittent grâce au mode d'entraînement adopté pour présenter les images successivement avec une durée d'apparition, le même pour toutes, en vue de produire l'illusion du sujet animé.

Dans le système complet que propose M. Armengaud pour la transmission de la vision à distance, le courant électrique, dont l'intensité varie

suivant l'intensité lumineuse de chaque petit carré élémentaire de l'image, arrive au poste récepteur dans un appareil qui, à son tour, doit retransmettre les variations électriques en variations lumineuses. Dans ce but il utilise, comme l'a fait M. Belin dans son appareil télésténographe un galvanomètre à miroir sensible, tel que l'oscillographe de Blondel. Le miroir de ce galvanomètre se déplace suivant des déviations angulaires proportionnelles aux intensités variables du courant de la ligne et, par conséquent, aux intensités lumineuses des carrés élémentaires composant l'image.

Sur ce miroir tombe un faisceau lumineux provenant d'une source artificielle de lumière et qui, convergé par une lentille, est envoyé à travers une gaine de teintes variant du noir foncé jusqu'au blanc de la transparence parfaite.

Le faisceau lumineux ainsi teinté est à son tour dirigé sur un appareil semblable à celui du poste transmetteur pour le sondage et la captation des éléments lumineux de l'image, la quelle sera projetée sur un écran. Il est bien entendu que les deux bandes obturatrices de cet appareil devront se déplacer synchroniquement avec celles de l'appareil transmetteur.

Ce n'est là, évidemment, encore qu'une solution très imparfaite du grand problème de la vision à distance, mais ainsi posé, celui-ci ne saurait tarder à se trouver bientôt résolu. Ce n'est plus maintenant qu'une question de perfectionnements.

AVIS SPECIAL

L'Académie de Musique et le Théâtre Français ont acheté les nouveaux pianos droits améliorés de Leach. Voyez l'assortiment de ces pianos populaires regus par The Leach Piano Co., Ltd., 560 rue Ste-Catherine Ouest, près Drummond. Termes et prix spéciaux durant les 30 jours prochains. 47-1-g



Foullelon du "Canada"

Par GEORGES PRADEL

(Suite) No 48

— Eh! que t'importe! Est-ce que le ne paie pas tous les frais sans mot dire? — Tiens! c'est bien le moins... — Est-ce que je ne fais pas tout ce que tu désires pour reconnaître tes soins, toutes tes peines... Car enfin, c'est grâce à toi, ma bonne Henriette... — La femme, non, pas pour l'instant. Je n'ai rien encore à lui dire. Je cherche une combinaison... Je crois même l'avoir trouvée... La plus simple est la meilleure. Tu verras... Et s'il y a des curieux qui veulent peindre le nez dans nos affaires, ils passeront midi à quatorze heures, avant de venir fourrer leur nez par ici... Et puis, il y a encore ça... Je veux toujours l'avoir dans la main... Je te l'ai déjà dit... C'est ma vie! — Alors, tu ne veux pas voir la femme?... — Non! l'attendrai! Je te l'ai dit, mais je veux voir la petite. — Viens avec moi... Il n'y a pas de danger qu'elle te voie, elle a le délire. La vieille Henriette ne se trompait pas. La pauvre Petite-Mai était en proie à un effroyable délire! — Que voyait-elle durant ces hallucinations fantastiques?... A cette imagination tourmentée, quelles étaient les épouvantables images qui apparaissaient? — Pauvre martyre! Elle n'aurait même pas pu en rendre compte. — Des sons inarticulés s'échappaient

de sa gorge contractée. Elle se débattait comme à l'aspect, à l'approche d'horribles spectres... Puis, inerte, quasi-morte, elle retombait comme pâmée sous le poids d'une suprême et dernière angoisse! — Doucement, sur la pointe des pieds, M. Dementières et sa sœur venaient de pénétrer dans la petite chambre. — Dans son délire, la Petite-Mai eut conscience que ses ennemis s'approchaient. — Elle se leva sur son séant, cramplée, haletante, échevelée. Et ses bras s'agitèrent... Ses bourreaux, elle semblait les écarter, les repousser... en criant d'une voix étranglée: — Non! Non! Pas! — Puis, défaillante, la respiration ne s'échappant plus qu'en douloureux hoquets, elle retomba en arrière, inerte, tout comme si la hideuse mort l'eût déjà touchée de son aile... — Ça ne va pas bien!... — fit Henriette, — elle est très agitée. — De ses yeux durs, implacables, des yeux que rien ne pouvait attendrir, M. Dementières la contemplait. Le tigre se réjouit, se délecte de l'agonie de sa proie. — Lui, congelé dans son implacable calme, il semblait savourer les spasmes de sa proie. — M. Dementières se retirait. — Il allait commander le local où

l'avait amené et qu'il laisserait à l'hôtel de la gare de Salbris, en reprenant le premier train du matin. — La première visite du docteur, comme nous l'avons dit, n'eut lieu que le lendemain. — Et les phases de la maladie terrible se suivirent, avec les hauts et les bas que comporte cette épouvantable affection. — Tous les deux, tous les trois jours, M. Dementières arrivait pendant la nuit, et sa visite au lit de la mourante était toujours la même. — Pendant un long moment, il la contemplait en silence, suivant d'un oeil impassible les convulsions de l'agonisante, puis il s'adressait en demandant à l'affreuse Henriette: — Qu'a dit le docteur? — Hélas! le pauvre docteur, qui passait sa vie sur la route d'Aubigny à Salbris, n'osait formuler un arrêt. — Bien mal! bien bas! la pauvre Fleur-de-Mai! — La mort allait-elle s'emparer d'elle?... — Je vous l'avoue, je n'espère plus, avait dit, la veille au soir le brave docteur Gressin qui s'était attaché pendant le cours de cette longue maladie, à sa petite muette. — Non, vraiment! La pauvre créature a trop souffert... Je crains une méningite... Et alors! — La pauvre Petite-Mai mourut plus

l'ombre d'elle-même... C'est atrocement qu'elle avait mangé... Ses yeux, étincelants de la flamme de la fièvre, brûlaient au fond d'orbites creusées et noircies. — Un cri constant, une lamentation de douleur s'échappait maintenant de ses lèvres... — Et cette clameur de mort, revenant avec une affreuse persistance, résonnait comme un glas funèbre aux oreilles de la vieille fille et d'Irma. — Cette dernière attendait anxieuse, l'issue de la crise fatale. — Ce qu'ils vont me flaqueur à la porte, quand elle sera partie, se répétait-elle non, ça n'est rien que de le dire... Et pas moyen de les faire chanter, autrement ils me mettraient la main sur le cou, et me feraient serrer la vis... — Cette nuit-là même, celle où la veille le docteur Gressin avait formé un arrêt ne laissant aucun espoir, la vieille Henriette dormait... Le feu s'était éteint... Des bouillottes, où chauffaient les tisanes, s'étaient refroidies le long du foyer... — Depuis bien des nuits, Mlle Dementières ne se couchait pas. Elle était littéralement éreintée. Et sa tête grinçante s'était infléchi sur sa poitrine. Elle dormait accompagnant son ennemi de remuements saccadés.

Inerte, accablée, la respiration entrecoupée par de douloureux spasmes, la Petite-Mai demeura étendue sur son lit. Elle se souleva, péniblement. Ses yeux hagards couraient aux quatre coins de la chambre. — Et effondrée dans son fauteuil, elle aperçut la vieille Henriette dormant, la tête enfouie dans sa poitrine. — La Tiote se souleva encore. Elle était retombée. Une soif atroce lui brûlait la gorge... — A prix de surhumains efforts, elle finit par se lever, choir à bas de son lit et roula sur le tapis de pied. — Hélas! qu'il fit Henriette, troublée dans son lourd sommeil... — Hélas! la Petite-Mai demeurait là, inerte... — Puis elle revint à elle, et rampant, pareille à une couleuvre, avec des peines infinies, de suprêmes efforts, elle se traîna jusqu'à la cheminée. Elle s'empara d'une bouillotte glacée, et à longs traits, buvait à même l'eau glacée, sa soif inextinguible. — Puis, après nombre de temps d'arrêt, au prix des mêmes efforts, elle regagna sa couche. — Elle s'y étendit, pour mourir, en proie à un horrible frisson, inondée d'une sueur glacée. — La vieille Henriette se réveilla à la matin. — Tiens! — fit-elle — l'ai dormi!

ABENAKIS
ABENAKIS SPRING, P. Q.
Ouvert de la 1^{re} au 15^{er} Octobre
Agrandi
Si vous désirez un confort parfait, bonne table et les meilleurs produits, vous n'avez qu'à venir à Abenakis.
L'endroit de villégiature le moins dispendieux et le plus satisfaisant pour la santé au Canada. Hôtel "Abenakis", Phonographe et conduits sanitaires. Téléphone à longue distance, télégraphe et bureau de poste. Tout pour votre confort et votre plaisir. Solennelle offre de dîner, musique, Ping Pong, Golf, Tennis, Tether Tennis, bateaux, bain et piscine.
Usage des Bateaux, de la Cour de Tennis, etc., absolument gratuits pour les hôtes.
Médaille d'argent obtenue à l'exposition universelle de Saint-Louis, en 1904, par les Eaux Minérales d'Abenakis. La plus haute récompense à une eau chaude minérale.
Eaux minérales d'Abenakis
Un grand nombre de maladies, Rhumatismes, maladies nerveuses, sciatic, Prostration nerveuse, dyspepsie sous ses diverses formes, maladies du foie et des reins, etc., sont guéries par ces eaux minérales. Maladies particulières aux femmes.
Délicieuse place pour excursion de fin de semaine
N'oubliez pas les sources, cette année
Plus claires, minérales, plus riches que toutes les autres, Abenakis, via G.T.R., 83.50. Salubrité à Landis, 83.00. Prix \$12.00 à \$14.00 par semaine. Abenakis, 1000 LE MAGNIFIQUE PAMPHLET
R. G. KIMPTON, gérant, Abenakis Springs, P. Q.
42-ma-jen-1-col-ou-wil

Mount Clemens
MICHIGAN
OUVERT TOUTE L'ANNEE
Les bains à l'eau minérale du Mount Clemens n'ont pas de rivaux pour le traitement de
RHUMATISME
et de toutes les maladies nerveuses ou du sang. Bains, hôtels et maisons de pension offrent le confort et des taux accommodants pour les hôtes. Toutes les baignoires du Mount Clemens sont admirablement situées à 20 miles de Détroit. A l'intersection des lignes de Detroit et du Grand Trunk Railway. Service du transport électrique de Détroit à toutes les demi-heures.
Livre illustré de Mt. Clemens, envoyé franco.
F. R. EASTMAN, Secrétaire
Chambre de Commerce,
Mt. Clemens, Mich.
7-mar-sam-n

A VENDRE
BATEAUX A GAZOLINE
COMPLETS
NEUFS ET DE SECONDE MAIN
BATEAUX EN ACIER
de Mullins Steel Boat Co.
MOTEURS à Gazoline
de Ferro Machine and Foundry Co.
Ferronneries, Peintures, Vitres, Vernis, Huiles, Ciment.
GROS ET DETAIL
I. L. LAFLEUR,
LIMITÉE
362-366
RUE NOTRE-DAME OUEST,
MONTREAL
36-mar-sam-n

Le congrès féministe de Rome

Les femmes italiennes veulent voter. — Elles réclament des écoles neutres

Il s'est tenu ces derniers temps à Rome un congrès féministe qui a fait beaucoup parler de lui.

Ce congrès s'était ouvert sous les auspices les plus favorables et entouré de toute la sympathie de l'opinion publique. La reine d'Italie l'avait pris sous son haut patronage; elle avait voulu assister à l'inauguration en compagnie de la duchesse douairière d'Aoste, la princesse Laetitia. La reine Marguerite elle-même avait tenu à honorer de recevoir chez elle les congressistes. Parmi ces dernières on remarquait les plus beaux noms de l'aristocratie et de la bourgeoisie romaine. Bref on peut dire sans exagération que le "Congrès des femmes italiennes", comme il s'intitulait, représentait le dessus du panier, le fleur du féminisme italien.

Cela est si vrai que les associations professionnelles de femmes, telles que télégraphistes, maîtresses d'école, etc., les représentantes du prolétariat féminin, craignant de ne pas se trouver à l'aise en si noble compagnie, avaient refusé d'y participer. C'était donc, avant tout, un congrès d'intellectuelles et d'aristocrates. Pour quelques-unes évidemment le féminisme constituait plutôt un sport qu'un objectif sérieux. Néanmoins, dans l'ensemble, le nom et la position sociale des participantes offraient de sérieuses garanties.

Or, on a eu le regret de constater que ce congrès qui paraissait assuré d'un plein succès, a complètement trompé les espérances du public, et bien loin de faire avancer le mouvement féministe, l'a plutôt compromis auprès de beaucoup de gens.

Dès le second jour, les "femmes italiennes", alors que tant d'autres problèmes urgents s'imposent à leur sollicitude, engageaient une longue discussion sur le droit de vote des femmes et adoptaient un ordre du jour en faveur de l'électorat féminin, non seulement en matière administrative, mais encore sur le terrain politique et parlementaire. Passe encore pour les élections municipales, mais le droit de vote accordé aux femmes dans les élections politiques? Est-ce qu'il est possible de prendre au sérieux une semblable revendication? Un orateur du sexe fort qui assistait au congrès, M. Mortara, conseiller à la Cour d'appel, nous a donné, il est vrai, l'assurance que la femme italienne est complètement mûre pour cette réforme radicale. Evidemment, M. Mortara a voulu chatouiller chez son auditoire la fibre féminine de la vanité, mais il nous permettra de lui dire qu'il a dépassé les bornes de la

galanterie permise, car s'il y a en Europe un pays où la femme ne soit pas mûre pour l'électorat, c'est précisément l'Italie. On se dispensera d'en donner ici la démonstration; il suffira de faire observer que le total des illettrés sur l'ensemble de la population s'élève encore en Italie à cinquante pour cent, et que naturellement ce sont les femmes qui fournissent le contingent le plus nombreux des "analfabets". Sans doute une femme peut ne savoir ni lire, ni écrire, et posséder de hautes vertus, faire une excellente mère de famille. Mais vous n'avez pas dans ces conditions il est absurde de parler d'électorat. La question de droit de vote est posée et l'on a le droit de s'étonner que les intellectuelles du congrès de Rome n'aient pas voulu le comprendre. Avant de pousser aux urnes la femme italienne, qu'on travaille à élever son niveau moral et intellectuel. C'est une œuvre infiniment plus urgente et plus nécessaire. Je parle, naturellement pour la masse et fais toutes les exceptions nécessaires.

Sur une autre question les résolutions votées par le congrès de Rome ont provoqué une vive et légitime surprise. Il était inévitable que le problème de l'enseignement religieux fût soulevé par le congrès; il a même donné lieu à une longue discussion, parfois si orageuse et si mouvementée que la présidente, la comtesse Rasponi-Spalletti, a dû suspendre la séance ni plus ni moins qu'un président du sexe fort. Or cette discussion s'est terminée par l'adoption d'un ordre du jour préconisant l'abolition de tout enseignement religieux à l'école élémentaire et recommandant l'enseignement de l'histoire des religions à l'école secondaire et aux écoles supérieures. (1)

On assiste ainsi en Italie à un curieux phénomène: un congrès de femmes se prononce pour l'école laïque.

(1) Voici, d'après le "Corriere della Sera", l'ordre du jour dont il est question et qui, nous le verrons, a été approuvé à une très forte majorité: "Le congrès des femmes italiennes".

"Respectueux de toutes les convictions politiques et religieuses déjà nées et en train de naître chez les hommes adultes."

"Mais respectueux aussi de la liberté laïque la conscience de l'enfant a droit pour quelle puisse à l'avenir se tourner vers les libres principes idéaux dans sa conduite morale."

"Vote: 1. Que l'école élémentaire soit absolument confessionnelle; 2. Que dans les écoles secondaires et supérieures soit introduite l'étude entièresment objective des religions en relation avec leurs principes, leurs finalités et leurs conséquences sociales."

ralement auprès de l'opinion sensée le programme féministe, même dans ce qu'il a d'acceptable et d'admissible. — (De la "Gazette de Lausanne").

CHRONIQUE PARISIENNE

Le nouveau titre de Georges d'Espèrès

D'Espèrès: une âme de vieux grognard dans la peau d'un petit tambour. Tel il est apparu à la foule, quand il se révéla, et tel il nous réapparaît chaque fois qu'une œuvre nouvelle échappe à l'exaltation de son enthousiasme et de son lyrisme. Tel nous l'avons revu dans les pages dont le "Petit-Marseillais" a eu la primeur: fragments de cette fresque héroïque: "Le Briseur de Fers", qui est le récit de l'extraordinaire expédition du général Humbert avec ses onze cents fantassins abordant en Angleterre par l'Irlande et y plantant victorieusement, durant dix-sept jours, notre drapeau. L'Irlande se rappelle, qui a dédié, il y a quelques années, son image à la mémoire du libérateur, et pour laquelle ce jour-là fut à la fois une fête de souvenir et d'espérance. D'Espèrès en fut le témoin; elle lui inspira un de ses livres les plus magnifiquement traversés de son souffle généreux. Le "Briseur de Fers" comble une lacune et répare un oubli. L'odyssée du général Humbert attendait, une historienne. Elle était digne d'un poète et vient de le trouver.

Voilà bien des années, d'Espèrès, que nous nous connaissons, depuis le jour où tous deux, roulés par la vague parisienne, nous nous sommes rencontrés en un vague cénacle où l'on mettait en commun son mépris de l'adversité, sa confiance dans le destin, son insouciance de la fortune, son admiration électorale du Beau. Jeunes hommes que la vie n'avait point gâtés et qui cherchaient leur voie par des chemins abrupts et pourtant fleuris de quelques aubépines, tous sacrifiaient à un idéal plus ou moins inaccessible et plus ou moins fier. On se réunissait dans un entre-sol de la rive gauche; je ne sais trop si nous y disions, mais je sais bien que nous y passions de longues heures. La mode était au naturalisme, au macabre et au funambulesque. Jean Richepin venait d'atteindre au pinacle avec la "Chanson des Gueux"; Rollinat entraînait de plain-pied dans la réputation avec les "Névrotes"; Goudeau imposait son nom à la faveur de la "Chanson du Bitume". Les décadents, abscons et vains, distillaient pour les initiés, de petits poèmes délirants. Verlain, qui se traînait de l'hôpital au Procope, à l'heure de l'absinthe, était dieu.

Un soir, au milieu de nous, surgit un nouveau venu, mince et râblé, portant haut sa timidité orgueilleuse et sa tête de saint Jean-Baptiste blond, où brillaient, d'une lumière très douce, deux yeux; deux yeux bleus, de ce bleu candide qu'on ne voit qu'aux petits enfants. Et ces yeux regardaient au loin, par delà nos névrotes et nos délirances. Ils voyaient des paysages bibliques, des déserts implacablement ensoleillés, aux rares oasis, où des troupeaux cheminaient, graves et lents; où des hommes, patriarches, rois ou pasteurs, accomplissaient des actions très grandes et disaient des mots sublimes, simplement. Cette humanité, vêtue de peaux de bêtes, peut-être un peu parente de la "Légende des Sibylles", était chantée, déclamée par ce petit homme à l'allure intrépide de chasseur de Vincennes, avec une voix de muezzin, du haut du minaret appesant à la prière. C'était Georges d'Espèrès, dont les vingt ans, avec les nôtres, disputaient leur place au soleil.

Sous ce nom de guerre, — de guerre en dentelles, — d'Espèrès ne masquait point son origine plébéienne. Il avait choisi, comme son héros favori, Henri IV, avait choisi son panache, un peu voyant, pour que, au plus fort du combat, on sût où diriger les coups. Des siens, les braves gens de Valence-d'Agén, qui l'avaient amené à Paris dans leurs nippes d'exilés fuyant la trahison du sol natal, il parlait avec l'attendrissement d'un fils pieux. Et même, encore qu'il en fût incompris, il n'était point sans vénération pour le père, soldat de Crimée et d'Italie, qui lui narrerait des prouesses auxquelles son imagination apportait de victorieuses rallonges. D'Espèrès écoutait avec conviction: "Oh! que c'est beau!" Son génie de conteur d'épopées naquit peut-être de la candeur de cette admiration filiale. Il y puisait l'amour de la gloire, de l'héroïsme, du sacrifice, du dévouement, d'un tas de choses qu'on aurait cru démodées et dont il faisait les oripeaux épiques que son talent, illuminé de valeureuses visions, enfantait.

Ce petit employé laborieux et ponctuel gagnait 125 francs par mois à aligner des chiffres, au ministère des finances; le soir, sous la lampe de famille, il dévorait l'histoire et, à chaque page, son enthousiasme y faisait lever des héros. Il dépassait la commune stature; leurs humaines silhouettes devenaient par on ne sait quel jeu de lumières magiques, des ombres gigantesques qui dansaient sur un fond d'épopées. D'Espèrès remontait à leur rencontre le cours du temps, donnait un regard attendri aux "joyeux", une farouche poignée de main aux demi-soldes, battait le rappel des vieux de la vieille, faisait prendre son vol à la "Légende de l'Aigle" et, plus haut, sous les étén-

Chapeaux de Feutre et Chapeaux de Paille

Nous avons l'assortiment le plus complet de toutes les dernières nouveautés anglaises et américaines importées directement des manufacturiers.

Nos clients sont toujours assurés de trouver dans nos magasins, en aucun temps tout ce qu'ils peuvent désirer de meilleure qualité et de meilleur goût à des prix pouvant convenir à toutes les bourses. La satisfaction est garantie.

Chapeaux de paille pour hommes de tout âge et de toute condition, et toutes les variétés de chapeaux de feutre; un choix qui ne souffre pas de comparaison.

Que nos clients n'oublient pas que nous faisons toujours une spécialité de l'emmaillonnage des fourrures et réparations de toutes sortes pendant la saison d'été.

CHS. DESJARDINS & CIE,

485 rue Ste-Catherine Est (Coin St-Timothée)

SENOUR'S FLOOR PAINT



La qualité supérieure et reconnue sur tout le Continent Américain. La Peinture à Plancher SENOUR est garantie de donner satisfaction. Si non, remise de l'argent à l'acheteur. N'acceptez aucune autre qui vous sera représentée aussi bonne.

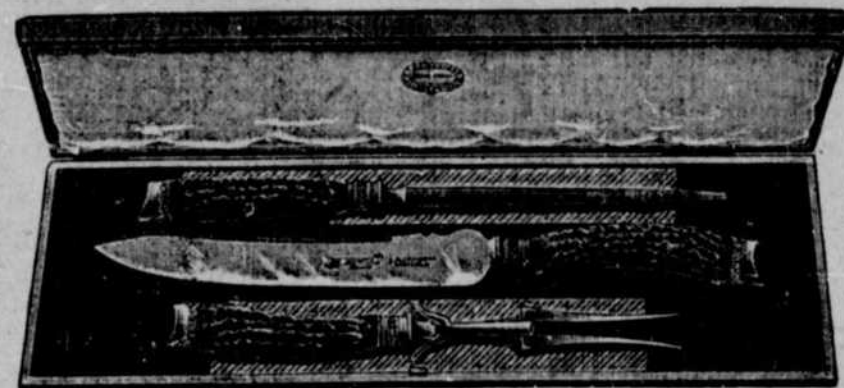
Secho dans une nuit.

DEMANDEZ-LA A NOS AGENTS

ANNEX HARDWARE CO. 690 Ave. Labrier, Annex.
E. ARCHAMBAULT. 1395 Rue Notre-Dame Est.
NAP. AVON. 86 Bldg Ave. Côte St-Paul.
JOS. BRIEN. 249 Rue Carrière.
H. CHARLETTE. 2076 Boulevard St-Laurent.
I. S. COUILLARD. 77 Ave. Church, Verdun.
PETER FERRIS. 665 Ste-Catherine Ouest.
H. A. GUILLETTE & CIE. 2694 Boulevard St-Laurent.
J. M. GUINDON. 988 Rue Ste-Catherine Est.
PAUL R. KRASEL. 881 Rue Ste-Catherine Ouest.
J. S. LAURIER. 466 Rue St-Jacques.
ANDRE LEROUX. 780 Rue Notre-Dame Ouest.
J. A. LETOURNEAU. 2695 Rue Notre-Dame Ouest.
J. N. MASSICOTTE & CIE. 1827 Rue St-Hubert.
J. L. ROULLARD. 536 Ave. Mont-Royal.
THOS. WILSON & CO. 271 Boulevard St-Laurent.
JOS. SARRAZIN & FILS. 1399 Rue Ste-Catherine Est.

A. PRUDHOMME & FILS

Importateurs de Ferronneries Générales, Métaux et Matériaux de Plomberie



SETS A DEPECER DE 100 DIFFERENTES SORTES, AVEC MANCHES EN IVOIRE, CORNE DE CERF, NAORE DE PERLE, CELLULOID, OS, ET EBENE

Faisons une spécialité des articles suivants: Glacières, Congélateurs pour crème à la glace, Tondeuses pour l'herbe, Tordeurs, Moulins à laver, Broche pour cloture, Portes et Chassis en toile métallique.

10 RUE DE BRESOLES Entrepôt: 33 RUE COMMON

UN BAIN MODERNE FAIT LA JOIE DE TOUTE FAMILLE

Nos Salles d'Exposition Sanitaire

66 COTE DU BEAVER HALL

sont ouvertes à tous et seront d'un bon secours pour le choix d'appareils sanitaires.

The James Robertson Co. Limited.

47-ma-j-s-n

RESIDENCE D'ETE A VENDRE — PARO LAVAL

Un cottage moderne de 12 appartements, eau dans la maison, glacière, remise et écurie, bâtis sur 15 lots, à deux minutes de la Station. Ce cottage est entouré d'arbres, de pommiers, de cerisiers de France, groseillers, vignes, etc. Prix, \$3,000 pour prompt acheteur. Conditions de paiement des plus faciles.

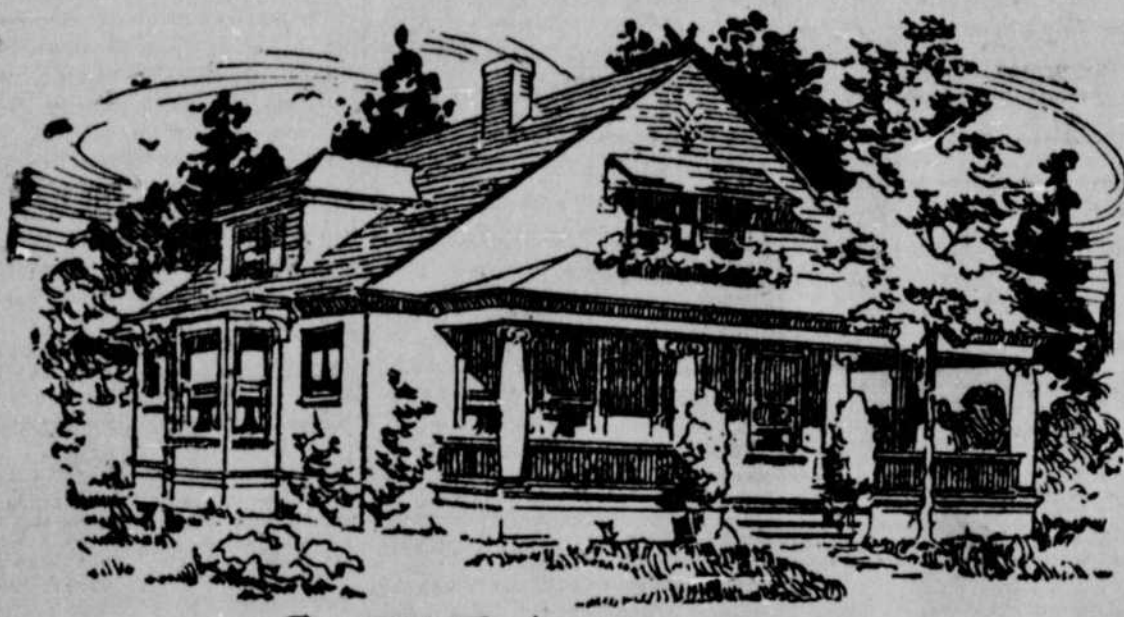
Nous le faisons visiter à nos frais.

Tél. Main 4918. DAUGHTER REALTY, LTD. 6 à 10 Edifice "La Presse".

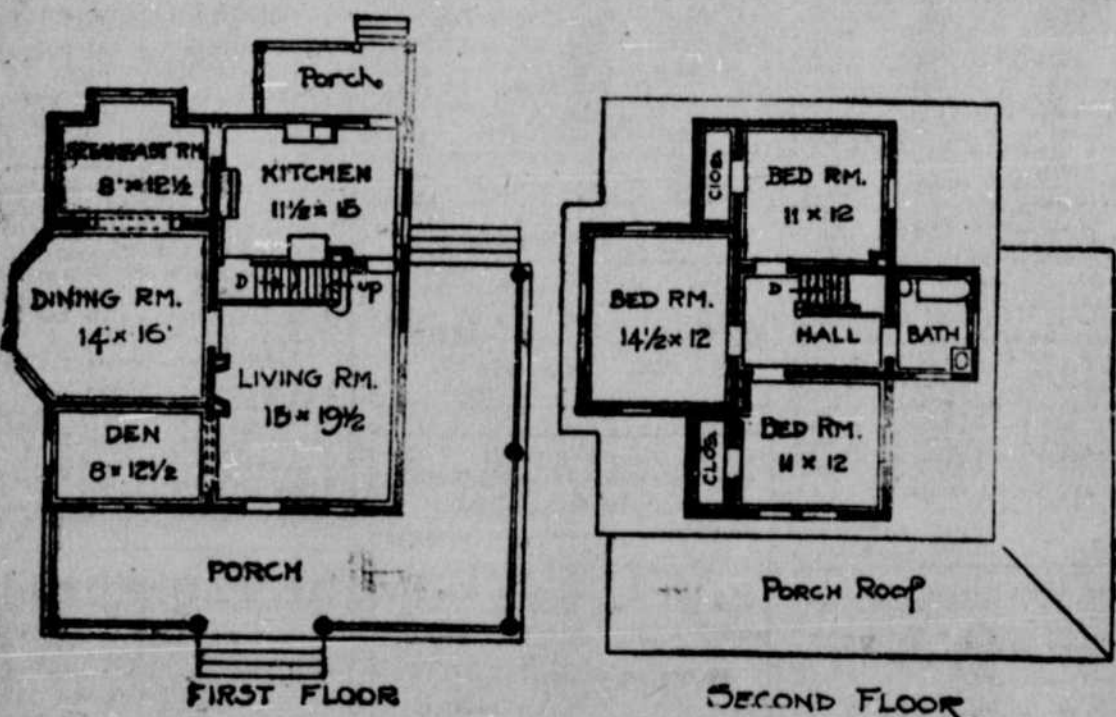
La sincérité dans l'expression, l'émotion, la vision sont la caractéristique du talent de d'Espèrès. Son dernier né, son "Briseur de Fers", a jailli, tout armé, de sa colombe, de sa pitié, de sa douleur. Sur le sol de la verte Erin, l'âme des bardes s'est reconnue en lui; elle chantait: "Tout ce qui est orgueil, bruit, enivrement, trophées, gloire, rumeur guerrière, tout cela vient du sol, y retourne pour abaisser ou magnifier le sol, la terre, la Patrie." Et son dernier livre a pieusement recueilli ce chant, qui pourrait servir d'épigraphie à toute son œuvre.

GEORGE MONTORGUEIL.

PLANS ET DEVIS



—CLYDE S. ADAMS ARCHITECT—



Un Cottage pour \$2,180.

Ce cottage de belle apparence est très confortable et a aussi l'air artistique. La large façade et le porche de côté seront spécialement appréciés durant les prochains mois.

Le premier étage comprend salle pour la famille ou salle de réception, boudoir, salle à manger, avec fenêtres à base, petite salle à déjeuner et cuisine bien aménagée. Il y a un porche d'arrière.

Il y a trois chambres à coucher sur le second étage. La chambre de bain est placée de façon à pouvoir y parvenir facilement d'une partie quelconque de la maison. Les chambres à coucher ont des garde-robes. Le coût des items suivants de construction est très raisonnable étant donné le plan de la maison.

Excavation . . .	\$110.00	Ferronnerie, etc. . .	\$95.	Brique et ouvrage . .	\$125.
Pierre	140.00	Bois de longueur . .	325.	Chauffage	150.
Charpente	350.00	Peinture et vitrage . .	200.	Plomberie, etc. . . .	200.
Menuiserie	260.00	Plâtre	225.	Total	\$2,180.

Quand Bébé Souffre de Coliques

Les enfants en bas âge sont sujets aux coliques dont, avec tous les soins possibles, il est impossible d'empêcher le retour. Avec le Sirop d'Anis Gauvin vous éviterez au bébé d'inutiles souffrances et des nuits sans sommeil.

M. J. A. E. GAUVIN, Pharmacien-Chimiste, Montréal. Madame Clémentine Lemay, de Nashua, N. H., écrit:

"Je n'ai jamais rien employé pour mon bébé d'aussi efficace que le Sirop d'Anis Gauvin contre les coliques et les douleurs de la dentition. L'effet est magique, et je le recommande hautement." — C. LEMAY.

Le Sirop d'Anis Gauvin est en vente partout, 25cts la bouteille.

J. A. E. GAUVIN, PHARMACIEN-CHIMISTE, 855 rue Ste-Catherine Est, Montréal.

LE MAL DE TETE

quelle qu'en soit la cause est rapidement guéri par les merveilleux

Cachets Gauvin

Contre le Mal de Tete

25c la boîte, chez tous les marchands ou par la poste.

J. A. E. GAUVIN, 850 Ste-Catherine-Est, Montréal.



BÉBÉ YVONNE LEMAY

MON RÊVE

Comme je regarde en arrière,
Vos yeux me paraissent si beaux,
Comme de grâce printanière,
Des fleurs de roses de mai.

Je ne reconnais pas mon rêve,
Je le croyais jadis si pur,
Sa royauté m'apparaît brève,
Et la perdu tout son azur.

Le gai soleil de la jeunesse
Illumine plus l'horizon;
Je le constate avec tristesse,
Serait-ce l'arrière-saison?

Pourtant, une douleur exquise
Monte en cœur des champs et des bois,
Par elle mon âme est courbée,
Et me sens meilleur qu'autrefois.

À vingt ans on est égoïste,
On souffre, mais de ses douleurs;
À part soi rien, plus rien n'existe,
On pleure sur ses propres pleurs.

Maintenant, je comprends les faibles
De leur misère et tous les maux,
Je sais pourquoi tant de toits croulent,
Pourquoi sont morts tant de héros.

Mon rêve a changé de forme,
Son regard n'est plus fermi,
Devenus plus clairs avec l'âge,
Ses yeux embrassent l'infirmité.

MARC VARENNE.

LA SOIRÉE

COMÉDIE HUMAINE, POUR RIRE

Décor — une cuisine pauvre.
Personnages — une femme maigre,
longue et brune — se morfond à laver
dans une cuve d'eau bouillante.

Doxérina — sa fille — dix-huit ans,
noire et courte — dans le genre des
"demoiselles" qu'on rencontre le sa-
medî soir sur la rue St-Laurent —
avec des bijoux du magasin de Quinze
Cents, trois boucles après la tête,
des bottines chocolat "pas mangé-
table" qui tirent la langue d'être trop
serrées — des mollets gros comme les
jambons du Marché Bonsecours.

Dans une chaise haute, un enfant
barbouillé s'égosille.

La mère froite et s'écrie, l'en-
fant fend l'air à crier, la fille regardant
passer le monde par la fenêtre qui
donne sur une petite rue quelconque.

La fille — "Maman, j'aurais voulu
être une soirée!"

La mère — "J'en ai vu t'en faire des
soirées, moi! Tu ferais bien mieux
de m'aider à avoir soin du p'tit —
plutôt que de toujours penser à des
soirées, des soirées..."

La fille — "Tout le monde en donne
à part de nous autres! Sur la gazette,
on lit qu'il y a des soirées par-
tout, excepté ici! C'est bien pour
ça que j'ai marié pas aussi... c'est-à-
dire!"

Les garçons viendront pas m'char-
mer ici! Si j'ai montré pas!...
La mère, en train de passer son
linge au bleu — "Y t'ont assez vue,
les garçons; t'es toujours sur la rue
— viens m'aider à tordre ce gros mor-
ceau-là!"

La fille — (extra dévouée) — Ah
ben! tords-le tout seul d'abord que
j'ai trop chichi pour me donner une
soirée!... (Au p'tit qui hurle)
Ferme-toi donc, spèce de brailleur!

La mère — "Donnes-y donc un peu
d'ail, y a soif!"

La fille prend un gobelet de lait,
coupé d'eau bouillante, et le donne
brusquement au pauvre bébé qui se
brûle avec et se pâme, bleu comme
un raisin.

La mère accourt, furieuse, pousse
sa fille sans-cœur et s'empare du mi-
oché échaudé, en chantant la com-
plainte des mamans qui consolent:
"Ah! Ah! Ah! Ah! Ah! Ah! Ah!"

Au bout de quelques secondes, l'en-
fant s'est calmé, la mère empêche
la fille tandis que sa fille persiste à
vouloir une soirée qui la fera marier

"Phémie m'a dit qu'a m'prêterait
sa robe bleue, si j'avais donné une
soirée pi l'inviter..." A veut rencon-
trer Noël Legris que sa mère veut
pas qu'a reçoive... "C'est elle qu'on
a des robes, Phémie!"

"Sa mère est modiste et quand a
pas d'ouvrage, a y'en fait!"

"C'est ben mieux anne mère qui
coud qu'anne mère qui lave — on
peut suivre la mode comme ça..."
tandis que toujours sa planche
pour froter la même...

"Si tu m'donnes anne soirée, j'ai-
derai à faire tes lavages!"

La mère — Comprends donc... ça
se donne pas comme ça des soirées —
ça coûte cher — et y faut que j'achète
des culottes à ton p'tit frère qui
va à l'école à c't'heure!!

Et pi, j'ai-t-y habillée moi, pour
anne soirée?

La fille — Les garçons viennent pas
pour toi — tu resteras dans la cui-
sine ou ben tu t'coucheras!

2e ACTE.

On a métamorphosé la salle en sa-
lon — la table est dans le coin avec,
dessus, deux lampes qui s'époumon-
nent à empestier le pétrole.

C'est plein de monde — des gars en
noir avec des cols roses et des yeux
verts, le toupet coiffé de pommade qui
tient le barbiér — les filles, en man-
ches courtes, avec une peau couleur
de squaw, tatouée par l'empreinte
bleutée des bijoux pas cher, cro-
quant des pastilles de menthe... ça
sent l'eau de Floride, la chaleur, le
plaisir, les souliers neufs, la misère,
ça fait nidi!!

Les lampes: Pouf-pouf-pouf...
Le cadran: "J'ai beau me démen-
ner, jamais je n'arriverai à minuit (il
s'éclaire)"

L'accordéon: "Avez-vous connu
Samson?"

On danse un quadrille, on écorse les
cors de ceux qui en ont et qui ne dan-
sent pas... celles qui ont du succès
font les faraudes, les autres mangent
leurs amies:

"On s'rait entrainement ben dehors!"
— "Dis-moi donc pourquoi faire qu'on
est ici?"

"Garde donc la Blanche qui
s'pousse pour le p'tit Joly..."
— "Un jeune frain à sa voisine..."
— "Vous êtes ben belle, à soir..."
— "T'es-tu donc, grand fou (mi-
naudant) J'aime pas beaucoup ma
robe; j'crois que j'va la faire teindre
en vert..."

Une voix au fond: "Mamzelle Pomé-
la est pas pour faire la folle — a va
nous chanter la Prière d'Anne Viarge."

Ça rit, ça danse, ça chante, ça en-
file de la grosse bière, à trois bou-
teilles pour trente sous, dans des
gros verres qu'a prêtés la voisine à
condition d'être invitée...

Mamzelle Poméla s'éclaire avec une
voix de flûte: "Une des deux lampes
s'éteint de peur et le cou-cou a tel-
lement envie de rire qu'il oublie de son-
ner sa demie..." Le poul, dans le
coin, pouffe de rire...

Quelqu'un: "C'est pas moi qui
chanterait d'avant l'monde!"

— "Pour!"

— "J'aurais ben trop honte!"

Plus loin, deux confidentes: "J'trou-
ve Jos Lachance ben d'mon goût!"

— "Va-t'en! C'est trop p'tit, ça, pour
un homme!"

— "On sait ben! Si fallait qu'y ga-
gne sa vie avec sa longueur, y s'use-
rait vite..."

Minuit — tout le monde s'en va —
l'heure n'est pas fâchée, l'accordéon
non plus qui vient de lancer un ac-
cord qui vaut tout un God Save the
Queen!!

Comme conclusion, le lendemain
tout ce monde-là est fatigué et s'en
va à l'ouvrage en retard, la tête
lourde! On ne va pas au bal sans
qu'il n'en coûte — c'est tellement vrai
que ça coûte quatre piastres, cette
soirée-là — quatre belles piastres ga-
gnées à laver pour les autres, dépen-
sées pour les autres, car Doxérina
s'est fait enlever son "cavalier" et le
p'tit qui va à l'école à c't'heure,
n'aura pas encore de culottes neuves!

MARGOT.

ECHOS FÉMININS

La cigarette est volontiers interdi-
te aux femmes sous peine d'excom-
munion mondaine. En France, très
peu de femmes se permettent de fu-
mer; en Espagne, en Russie, en Ita-
lie, elles sont plus nombreuses, c'est
vrai; mais l'exemple est donné par les
souveraines.

La charmante reine de Portugal,
que son deuil tragique nous rend plus
sympathique encore par le courage
qu'il nous révèle, grille volontiers
quelques cigaretttes dans l'intimité.
Elle apprécie surtout un certain ta-
bac allemand qui lui est envoyé de
Dresde. Sa mère, la comtesse de
Paris, ne fume que du tabac de la
Havane.

L'impératrice d'Autriche qui fut,
elle aussi, victime des haines stupi-
des, fumait 30 à 40 cigarettes par
jour et y ajoutait même quelques pe-
tits cigares italiens.

Sur la table de la tsarine, il y a
toujours une boîte en or pleine de ci-
garetttes, avec un cendrier en argent
et un porte-allumettes en jade.

La reine d'Italie fume peu — seule-
ment pour faire comme tout le monde
— tandis que la mère d'Alphonse
XIII consomme par goût une énorme
quantité de cigaretttes égyptiennes.
Seule, la Cour d'Angleterre résiste
encore. La reine ne permettrait pas
que l'on fumât en sa présence.

Nous manquons complètement de
renseignements en ce qui concerne
Mme Fallières...

Dans l'Afrique centrale, il est une
tribu dont les femmes peuvent deman-
der le divorce, lorsque leur mari re-
fuse de couvrir et de raccommoder
leurs vêtements à elles. Il est vrai
que l'entretien d'une garde-robe dans
l'Afrique centrale n'exige pas un tra-
vail épuisant!

En France, où le féminisme est en-
core en retard, ce sont les femmes
qui tiennent l'aiguille, et nous ne di-
rions pas pour un bouton qui manque.
Cependant il ne faut pas déses-
pérer; à force de pousser les femmes
à quitter le foyer, on arrivera peut-
être à se trouver dans la nécessité de
prier les hommes de bien vouloir les
y remplacer...

L'origine des "mouches" remonte
au XVIIe siècle. On soignait alors les
maux de dents en appliquant sur les
tempes de tout petits emplâtres re-
couverts de taffetas ou de velours.

Les coquettes — il y en a toujours
— remarquaient que ces taches
noires faisaient ressortir la blan-
cheur de la peau, et donnaient du pi-
quant à leur beauté et de la grâce à
leur sourire. Nous devons donc un sou-
venir reconnaissant aux rases de
dents du XVIIe siècle.

Sous Louis XV toutes les femmes
de qualité avaient leur boîte à mou-
ches, petit coffret d'or, d'écaille ou
d'ivoire qui contenait un miroir, du
rouge et des mouches. Les mouches
étaient rondes, carrées ou ovales, sui-
vant l'état d'âme. On les mettait
sur les joues, la lèvre, les ailes, les
personnages. C'était presque un ta-
touage. Le grand luxe consistait pen-
dant quelque temps à se colleter sur la
tempe droite une large mouche de ve-
lours noir ornée de brillants.

— "Tenez-vous, madame, c'est
un mal!"

— "Oh!"

— "Certainement. Il ne faut jamais
s'occuper des mouches."

FURET.

Choses féminines

LES BLOUSES

Pour la belle saison on a des pi-
qués nouveaux très souples à fines
rayures, ou plus légèrement de jolis
zéphirs rayés. Tout est aux rayures
et on ne s'en lasse point, puisque,
tant par la coupe que par la disposi-
tion ingénieuse des plis, ou en diver-
sité joliment l'aspect.

Les blouses chemisier en tissu lavi-
né ne se doublent plus, celles en la-
nage et en soie, comme les soies écor-
sées sont doublées, mais non pas
avec des petits cotés, seulement le
dos et les devants réunis par une
couture sous le bras, à l'intérieur on
met un cordon de taille ou un ruban
qui se nouera devant après avoir pas-
sé sous l'agrafe du corset. Sur le ru-
ban ou le cordon de taille on fixe le
corsage en sorte qu'il n'y a pas be-
soin de le tirer de droite ou de gau-
che quand on s'habille, et de plus il
reste toujours en bonne place. Les
manches des blouses chemisier sont
toujours d'une seule pièce, point de
bouffants amples; parfois des plis for-
ment le poignet, d'autre fois c'est un
poignet rond rapporté. La manche est
le plus souvent longue, parfois demi-
longue, jamais courte.

Le grand chic de cette année est de
faire la chemisier en shantung. Cette
grossoie de Chine qui est un tissu
qui semblerait cordé ne fait en
toutes teintes assorties aux laines.
Le dernier cri est le tussor à
rayures, il n'a que l'inconvénient de
coûter cher.

LA JOLIE MODE

Les garnitures de soutache sont la
mode des modes, pour cet été! On
les retrouve partout sur les robes, les
ombrelles, les robes d'enfant, les ja-
quettes, voire même les sacs à main.
Nous porterons aux temps chauds,
beaucoup de robes de toile soutachée
de petites tresses de coton blanc.
Parfois, on mêle les incrustations à
la soutache. Ces incrustations sont
en irlandaise, en venise et produisent
un fort joli effet.

Les chapeaux sont d'une originalité
séduisante. Et la variété est gran-
de! Depuis les cloches jusqu'au
grand chapeau empanaché inspiré des
tableaux de Vigée-Lebrun, il y en a
pour tous les goûts et pour tous les
moins.

Les chapeaux d'après-midi se font
très-grands et recouverts de plumes
merveilleuses, dressées en panaches.
Les plumes d'autruche atteignent,
cette année un prix fabuleux et ce-
pendant, on n'en a jamais autant
porté. On les obtient maintenant
dans les coloris les plus délicats, les
plus fins. On les assortit parfois ex-
actement à la nuance de la paille, et
cela compose un ensemble merveilleu-
sement distingué.

Nous reprochons encore aux ros cha-
peaux les grands voiles de mousseline
de soie, si seyants et que l'auto rend
indispensables. On le compose avec
ces voiles des garnitures de chapeau
tout-à-fait charmantes, fort économi-
ques — ces voiles lavables se placent

que l'on verrait que c'est le contraire
qui a lieu, si l'on se donnait la peine
d'évaluer le nombre de cheveux ou-
vrant chez l'une et chez l'autre un
centimètre carré du cuir chevelu...
En outre, ces chevelures très vivaces,
très fourrées sont souvent mal plan-
tées, elles descendent trop bas sur le
front ou encombrant la nuque. Avec
elles, impossible d'obtenir ce si joli
effet des cinq poils bien dessinés,
et pourtant combien cela accompagne
harmonieusement un visage régulier!
Enfin, ces lourdes chevelures, presque
inesthétiques si j'ose dire, sont mal-
saines pour la santé. Elles occasion-
nent des migraines fréquentes, néces-
sitent des nettoyages trop répétés,
se séchent mal et laissent persister
une humidité qui peut occasionner de
désagréables maux...

Voilà qui devrait vous consoler,
chères lectrices, non pas d'avoir des
cheveux rares (excess contraire qui est
fort laid), mais d'avoir une cheve-
lure moyenne... C'est sans chevelure
qu'il est le plus facile d'entretenir
soigneusement de conserver selon
toutes les règles de l'hygiène et de
coiffer très joliment.

Ne demandez donc pas avec tant
d'insistance cette panacée universelle
susceptible de vous donner à toutes
une chevelure comme Geneviève de
Brabant... D'abord, ce remède n'exis-
te pas. Vous ferez donc beaucoup
mieux de chercher à conserver telle
que, par une bonne hygiène, la che-
velure que dame Nature vous a oc-
troyée.

Par des lavages faits avec soin cha-
que mois, en vous brossant bien les
cheveux chaque soir, en ne vous coif-

ant par un mouvement rotatoire et
en utilisant, travaillez spécialement la
craie des yeux, de la bouche; entre
les sourcils et le front; on doit faire
absorber à la peau autant de cold
cream que possible.

Avec la serviette très douce essayez
le visage sans employer d'eau; vous
serez surprise de la quantité de ma-
tières noires et impures que vous en-
lèverez de cette manière. Encore un
ou plusieurs lavages à l'eau très
chaude jusqu'à ce que le visage soit
très rouge et animé, alors rapidement
une application d'eau très froide pour
opérer une vive réaction qui fermera
les pores dilatés sous l'action de
l'eau chaude, répétez plusieurs fois
pour obtenir un picotement et four-
millement, signes de l'activité des
tissus. Comme la peau est mainte-
nant dans un état de grande sensibi-
lité frottez-la légèrement avec un peu
de cold cream et après l'avoir en-
roulé, recouvrez d'une fine couche de
poudre qui la préservera de toute ir-
ritation.

POUR LES BÉBES
FAIBLES ET POUR LES
ENFANTS ROBUSTES

Les Tablettes Baby's Own sont
bonnes pour tous les enfants, depuis
le bébé le plus faible dont l'existence
semble suspendue à un fil, jusqu'au
garçonnet robuste dont de temps en
temps les organes digestifs se déran-
gent. Les Tablettes Baby's Own gué-
rissent rapidement tous les maux de
l'estomac et des intestins et font des
enfants malades et souffrants des en-
fants robustes et bien portants. Et
ce remède est absolument sûr — la
mère a la garantie d'un analyste du
gouvernement anglais de la pureté
vérité. Mme. J. E. Suddard, Haldi-
mond, Qué. dit: "J'ai employé les
Tablettes Baby's Own contre la consti-
pation, les maux d'estomac et l'in-
somnie, et le résultat a été un ré-
sultat splendide. Elles ont rendu mon
enfant bien portant, gras et plein de
confiance. J'ai toujours une boîte de
Tablettes à la maison." Vendues par
les marchands de remèdes ou par la
poste à 25 cents la boîte de la Dr.
Williams' Medicine Co., Brockville,
Ont. 47-1-g

CHRONIQUE DE LA MODE

Jaquettes ouvertes

(Pour le "Canada")

Jamais les jaquettes ouvertes n'en-
rent plus de succès que ce printemps,
et jamais la température ne fut si
variable. Naturellement on verra là
une nouvelle preuve de cet esprit de
contradiction qu'on nous reproche à
tout propos et même hors de propos.

La vogue des empièchements à clair-
vues a sans doute rendues moins fri-
voles, et celles que cette mode n'a
point endurcies portent un gilet en
tricot de soie sous les blouses de
dentelle ou de linon. Sur dix jaque-
ttes huit sont ouvertes, deux ferment
par des gilets de sorte qu'elles pa-
raissent ouvertes comme les autres.
Ces devants, séparés par un interval-
le plus ou moins large, sont un pré-
texte à cravates moussues, à jabots
de toutes sortes, les magasins de lin-
gerie offrent le choix le plus tentant
de ces jolies frivolités. C'est la linon
plissée que vous avez déjà vu l'année
dernière avec des plis plus fins dis-
posés en deux volants, l'un plus lar-
ge que l'autre, qui labotent à droite
de la fermeture du corsage. On por-
te aussi des cravates coquilles dont
les volants s'étagent, et surtout des
cravates de tulle, les unes simple-
ment bordées d'un imperceptible our-
let, les autres enjolivées de point de
Paris, de Malines ou de Valenciennes;
toutes ces gentilles fanfreluches ont
le défaut de coûter fort cher, tant
comme entretien que comme achat,
à moins qu'on ne les confectionne
à la maison: la femme de
chambre les lavera et les repassera;
et ce n'est ni difficile, ni ennuyeux à
faire soi-même quand on n'a pas de
femme de chambre.

Sous ces cravates, les blouses ou
les corsages s'aperçoivent à peine en-
tre les devants ouverts de la jaquette.

Cependant, quelques corsages ont
des draperies croisées, molles, rete-
nues par la jupe remontrante; ces
draperies font l'office de gilets et
sont d'une ligne traînant seyant.

Les manches qui font corps avec la
jaquette sont très critiquées: on leur
reproche de donner une silhouette
étriquée, frêle, surtout aux femmes
grandes et minces: elles ne sient
pas mal aux femmes potelées qui
n'ont pas le dos rond. C'est un mo-
dèle qu'il faut essayer avant de le
commander, car son effet change
sur chaque taille: il ne faut pas
— cette année moins que jamais —
copier imprudemment la robe qu'on a
trouvée jolie sur une autre personne;
les robes à l'aspect improvisé
sont à la mode prennent un aspect
différent sur chacune.

Avec leur dos large, sans couture,
qui s'élève à la basque, leurs peti-
tes "montants", fendus de poches,
quelques jaquettes ont une allure de
casacaques second Empire qu'on aurait
affublé de manches XVIIIe siècle.

On essaie toujours de nous décider
à porter des manches longues. Par-
mi les moindres de ce printemps, beau-
coup sont à manches longues, mais ce
sont des manches très coupées d'or-
nements: celles des jaquettes et des
manteaux sont plutôt demi-longues;
modérément larges du bas, droite et
amples, elles indiquent à peine le cou-
de et pas du tout la ligne du bras.
Dire que ces manches laissent une
grande liberté de mouvements serait
exagéré; l'emmanchure basse rend
au contraire tout mouvement difficile,
laquelle que soit l'ampleur de la
manche. Attacher sa juquette ou pi-
quer l'épingle de son manteau est un vé-
ritable tour de force.

D'autres manches, faites pour les
robes habillées, ont au contraire beau-
coup d'ampleur: le long du dessus de
manche l'ampleur est réparée et en pli-
sures ou en "cassés" coulés, et en pli-
sures dans toute la longueur de la
manche par une patte brodée, par un
galon. Le dessous de la manche n'a
ni pli, ni fronce, l'ampleur se dé-
ploie comme une aile au moindre mou-
vement. Quelques esprits "à l'aven-
ture" ont même essayé de faire com-
paraître ces manches à des ailes de
chauve-souris, elles ne rappellent plu-
tôt les draperies de la Loie-Fuller,
mais je reconnais qu'il faut une ré-
elle élégance pour les bien porter: el-
les paraissent tellement ridicules.

Le premier et le plus important se-
cret d'un beau teint est la propreté
parfaite de la peau. Pour l'obtenir
les simples lavages au savon et à
l'eau froide ne suffisent pas; mais
voici la méthode employée et recom-
mandée par les spécialistes.

Prenez un bol rempli d'eau très
chaude, presque bouillante et un au-
tre contenant de l'eau aussi froide
que possible, procurez-vous un bon
cold cream qui n'ait pas pour base la
graisse animale, mais plutôt une huile
végétale; il faut avoir encore, un
serviette très douce et deux autres
ordinaires.

Trempez l'une des serviettes dou-
bles plusieurs fois dans l'eau bouil-
lante et appliquez-la sur le visage
aussi chaude qu'il vous sera possi-
ble de la supporter, répétez plusieurs fois
la même opération — Essayez-vous;
mais sans sécher complètement. Pre-
nez alors au bout des doigts une pe-
tite quantité de cold cream et mas-
sez le visage pendant 10 minutes en-
tous sens.

On prépare pour cet été beaucoup
de jupes de voile de soie dont l'as-
pect est le même que celui de la
mousseline de soie, mais qui à l'a-
vantage d'être beaucoup plus solide;
ces jupes se portent avec des jaque-
ttes de taffetas, de tussor ou de sa-
tin, dont la forme ne diffère pas sen-
siblement de celle des jaquettes de
drap: elles ont les mêmes devants,
tantôt droits, tantôt écartés, les
mêmes garnitures de tresses, de
strans de boutons autour de l'encou-
re plate et quelquefois de grands re-
vers Directoire, même quand on sup-
prime le col.

MICHELINE.

POUR CONSERVER LES FOURRURES

Avec les rayons de soleil, voici le
moment de mettre nos fourrures au
séjour. Avant de les retirer, il faut com-
mencer par les nettoyer, les blanchir
seront mises à séjourner quinze à
vingt heures environ dans du talc
ceci fait, les secouer, les battre avec
un jonc flexible et les exposer au so-
leil.

Les fourrures noires seront expo-
sées au soleil, et battues comme les
blanches.

Lorsqu'une fourrure se dégarait de
ses poils, on peut avant de la rentrer
lui faire subir les préparations sui-
vantes: faire chauffer fortement du
sable fin, en saupoudrer les parties
endommagées, lorsque le sable est
refroidi, on bat la fourrure avec un
jonc, puis on la brosses à rebrous-
sement de nouveau on la bat, et enfin
on lisse les poils.

Les fourrures, bien mises en état,
sont enfermées hermétiquement, en
soudant de poudre de pyrrhène, dans
un carton ou dans une boîte dont on
fermera toutes les jointures avec du
papier collé avec soin, de sorte que
rien ne puisse pénétrer jusqu'à la
fourrure.

L'hiver venu, lorsque l'on ressort
les fourrures, généralement un peu
aplaties, on commence par les expo-
ser à l'air où on les laisse là le plus
longtemps possible afin de faire dis-
paraître l'odeur de pyrrhène et de
faire revenir les poils, puis on les
brosse soigneusement.

Pour obtenir le brillant des four-
rures, quelques-unes ternies, on les hu-
mectera à l'aide d'une fine éponge im-
bibée d'acide borique, et après avoir
laissé sécher, on brossera simplement
avec une fine brosse de crin.

BISCUITS AU COCO

1 coco râpé.
Le lait de coco.
La même quantité d'eau.
3 3/4 tasses de sucre en poudre.
3 blancs d'œufs.

Préparation. — Faites dissoudre
deux tasses et demie de sucre dans le
lait et l'eau, et laissez bouillir pour
faire un sirop. Ayez prêts les blancs
d'œufs battus avec la balance du su-
cre, battu dedans et ajoutez le coco
râpé petit à petit.

Fouettez le sirop tout le temps.
Mettez par cuillerées à soupe sur un
papier bien beurré et faites cuire dans
un fourneau bien lent.

GRAIN DE SEL

UN TONIQUE
POUR L'ESTOMAC

Merveilleux succès de la méthode
moderne de traiter les cas
d'indigestion même les
plus chroniques.

Les méthodes surannées de traiter
les maladies stomacales ont été mises
au rancart. La difficulté que présen-
taient les anciennes méthodes était
celle lorsque le traitement cessait le
mal revenait plus grave.

La méthode moderne de traiter l'in-
digestion, le catarrhe de l'estomac
ou la gastrite chronique, consiste à
tonifier l'estomac et les glandes pour
qu'ils fassent leur travail normal.
Chaque pas vers l'amélioration est un
pas de gagné, non pour le perdre en-
core. Le recouvrement de l'appétit, la
disparition de la douleur, l'absence de
nausées, tout sont des pas de la gué-
rison de la maladie, et ceux qui ont su-
vi le traitement tonique le savent par-
faitement.

Les Pilules Roses du Dr Williams
sont un tonique dont chacun des in-
grédients qui le composent contribue
à reconstituer les organes digestifs
et, par conséquent, c'est le meilleur
remède contre les cas chroniques de
maladie d'estomac. Le succès du tra-
itement est démontré par des cen-
taines de guérisons comme la suivante:

Mme Wm E. Dunn, Prince Dale, N.-
E., dit: "Pendant plus de sept ans,
je souffrais presque constamment de
maladie d'estomac qui était aggravée
par la constipation chronique. Non
seulement j'étais débilitée de la nour-
riture, mais chaque bouchée que je
prenais me faisait mal. Le mal m'al-
fectait le cœur à tel point que, par-
fois, je croyais que je ne survivrais
pas. Je me traitais continuellement
mais sans obtenir le moindre soula-
gement. Réellement l'empirisme, et dans
l'été de 1907 je devins si mal que je
me rendis à Boston où je passai
quelques temps sous les soins d'un
spécialiste. Je retournai chez moi, ce-
pendant, telle que j'en étais partie.
J'aurais des douleurs presque intolé-
rables qui m'occasionnaient parfois
des syncopes. J'affaiblissais de plus
en plus et j'avais pratiquement aban-
donné tout espoir de revenir de nou-
veau à la santé quand ma mère m'en-
voya à essayer les Pilules Roses du
Dr Williams. Comme je suis heureu-
se, maintenant, d'avoir suivi ses con-
seils. Mon cas était grave et ne cé-
dait pas facilement, mais une fois
qu'on peut constater une amélioration,
la guérison s'opère fermement et d'une
manière satisfaisante. Après avoir
pris dix boîtes de pilules j'étais en
bonne santé et je n'ai plus eu de
symptômes du mal dispendieux et il y
a des années que je jouis de la bonne
santé dont je suis si gracieusement
maintenant. Tous ceux qui me connaissent
considèrent ma guérison miraculeuse
et j'engage vivement tous ceux qui
souffrent de maladie d'estomac à faire
un essai de ces "Pilules Roses".

Les pilules Roses du Dr Williams
sont vendues par tous les marchands
de remèdes ou vous pouvez les obte-
nir par la poste à \$2.50 la boîte
ou six boîtes pour \$15.00 de la Dr.
Williams' Medicine Co., Brockville,
Ont. 47-1-g

UNE FEMME FAIBLE EST UNE FEMME PRETE POUR LES GERMES DES PLUS DANGEREUSES MALADIES

Les Pilules Rouges

DE LA COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE

TRIOMPHANT DE LA FAIBLESSE ET ASSURENT UNE SANTE ROBUSTE

Femmes Faibles et Malades, lisez comme Encouragements les Témoignages suivants :



Madame Mathias Lapiere, 248 rue Eagle, Fall River, Mass.

Depuis bien des années je souffrais de douleurs d'estomac et ne pouvais digérer presque rien. Il se formait comme une boule dans mon estomac, et j'étais obligée de vomir. J'avais suivi bien des traitements sans obtenir de succès. Je crois bien que mon travail de couturière était pour beaucoup dans ma maladie, je n'avais pas d'exercice et j'étais toujours plongée dans une torpeur invincible. Je manquais aussi de force. Je pris les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine pour me fortifier et en même temps j'ai très bien guéri mon estomac.

Madame Mathias Lapiere, 248 rue Eagle, Fall River, Mass.



Madame M. F. Bissonnette, 13 rue Beetle, New Bedford, Mass.

Que les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine sont un bon remède pour les femmes qui sont arrivées à la période critique! Si j'avais connu plus tôt leur efficacité, je n'aurais pas souffert si longtemps de douleurs de toute sorte. Je suis en ce moment très satisfaite des effets que j'en ai retirés.

Madame M. F. Bissonnette, 13 rue Beetle, New Bedford, Mass.



Madame F. Saint-Cyr, 30 rue Birch, Manchester, N. H.

Grâce aux Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, ma faiblesse est passée et j'ai pu de difficultés d'estomac. J'ai pris des pilules pendant quatre ans et j'ai été soulagée après cinq ou six mois de leur emploi. Il y avait sept ans que ma santé faisait défaut de ce côté. Je suis très heureuse d'avoir pu me débarrasser de ces gros maux.

Madame F. Saint-Cyr, 30 rue Birch, Manchester, N. H.

Fac-similé d'une boîte de Pilules Rouges.



Si votre mari n'a pas les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, écrivez-moi vos lettres contenant de l'argent, et vous recevrez, par le retour de la maille, les véritables Pilules Rouges.

Adressez toutes vos lettres à : COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue Saint-Denis, Montréal.



Madame Léo Lavallée, 232 rue Carter, Manchester, N. H.

Je me sentais m'en aller de jour en jour depuis la naissance de mon bébé, ma faiblesse était grande et ma digestion très mauvaise. Je m'étais fait soigner par deux bons médecins, mais j'étais toujours au même point. Une amie, voyant mon état, me conseilla les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine que j'ai prises. Maintenant je suis très bien et je puis faire tout mon ouvrage.

Madame Léo Lavallée, 232 rue Carter, Manchester, N. H.



Madame R. Talbot, 203 rue Merrimack, Manchester, N. H.

A cause du travail bien dur que j'avais à faire dans une manufacture, j'ai perdu mes forces et gagnai un épuisement général, une faiblesse si grande que le matin, lorsque je me levais trop brusquement, je perdais connaissance. J'ai été dans cet état pendant trois ans, cependant, les derniers mois, j'étais encore plus abattue, quoiqu'un bon médecin eût bien essayé de me traiter. Il y a cinq ans, je pris les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine qui m'ont guérie dans l'espace de trois ou quatre mois. Elles sont mes meilleures amies et je les recommande de beaucoup.

Madame R. Talbot, 203 rue Merrimack, Manchester, N. H.



Madame Charles Briand, 31 rue Bluff, Fall River, Mass.

Je ne crois pas qu'il y ait sur terre de femmes plus heureuses que moi, car je suis guérie de faiblesse de douleurs de dos, d'estomac, de tête et de divers maux qui avaient duré sept ans et que j'attribuais à l'âge critique. Depuis que j'ai pris les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, j'en ai fait mon remède, je n'en prendrai jamais d'autres et n'en conseillerai jamais d'autres non plus aux femmes malades.

Madame Charles Briand, 31 rue Bluff, Fall River, Mass.



Madame Jos. Asselin, jr., 467 Maple, Manchester, N. H.

J'ai le plaisir d'annoncer que depuis que j'ai employé les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, je ne suis plus sujette aux mêmes tourments. Mon estomac qui ne pouvait rien supporter, pas même l'eau froide, sans me faire souffrir terriblement, s'est remis. Je puis maintenant manger sans crainte, et avec la certitude que les mets absorbés me réconforteront.

Madame Jos. Asselin, jr., 467 Maple, Manchester, N. H.



Madame N. Therrien, 232 rue Spruce, Manchester, N. H.

Je travaillais au moulin pour gagner ma vie et l'ouvrage me fatiguait beaucoup. Mes forces ont manqué, mon courage a diminué et mon sang paraissait comme de l'eau. A présent que j'ai pris les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, je suis grasse, je suis forte, je ne souffre plus, mon sang est riche et j'ai l'apparence d'être en bonne santé. La vérité est que je suis très bien.

Madame N. Therrien, 232 rue Spruce, Manchester, N. H.



Madame Jos. Bertrand, 164 rue Eagle, Fall River, Mass.

Depuis que j'ai pris les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, il me semble qu'une vie nouvelle a commencé pour moi. Avant je souffrais de faiblesse, de douleurs au bas ventre, maintenant grâce à ces pilules, je ne suis plus malade et je me sens une tout autre personne. Je continue cependant à faire usage des Pilules Rouges.

Madame Jos. Bertrand, 164 rue Eagle, Fall River, Mass.



Madame E. Burns, 112 rue Centrale, Manchester, N. H.

J'ai pris les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine et, après avoir souffert pendant deux ans de faiblesse, de beau mal, etc., je suis heureuse de pouvoir conseiller aux femmes qui souffriraient de cette façon ce remède qui m'a fait tant de bien. Je travaillais dans un atelier de chaussures, et j'étais toujours fatiguée, j'étais à peine capable de faire mon ouvrage. Les Pilules Rouges m'ont tout de suite fortifiée et soulagée, puis m'ont guérie. Depuis je suis bien portante.

Madame E. Burns, 112 rue Centrale, Manchester, N. H.



Madame Jos. Hard, 164 rue Eagle, Fall River, Mass.

Je souffrais d'un mal de côté très aigu depuis très longtemps. J'étais excessivement faible et quand les douleurs me prenaient je ne pouvais travailler ni même marcher. J'avais gagné tout ceci en travaillant dans les manufactures. Malgré mon dévouement après avoir essayé d'obtenir de divers médecins une guérison, je résolus d'employer les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine et avec elles je me suis rétablie.

Madame Jos. Hard, 164 rue Eagle, Fall River, Mass.



Madame Geo. Lapointe, 997 Broadway, Fall River, Mass.

Vu ma grande faiblesse et les douleurs que j'endurais, j'étais obligée de garder le lit et il m'était impossible de prendre soin de ma famille. Après avoir reçu sans succès les soins de médecins, je pris les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine et en peu de temps, je sentis mes forces revenir. Mon appétit devint meilleur, mon mal de tête disparut, mes points de côté me laissèrent, je quittai le lit et commençai à voir à mon ménage. Enfin, grâce à ma persévérance dans l'emploi des Pilules Rouges, je jouis aujourd'hui d'une bonne santé.

Madame Geo. Lapointe, 997 Broadway, Fall River, Mass.

LA FEDERATION NATIONALE SAINT-JEAN-BAPTISTE

ECOLE MENAGERE PROVINCIALE. — ASSOCIATION DES EMPLOYES DE BUREAU. — HOPITAL SAINTE-JUSTINE

ECOLE MENAGERE PROVINCIALE

Horaires de l'Ecole Ménagère, du 1er au 6 juin, mardi, 10 heures à midi, cours de cuisine pratique : Crème à la glace, "crème jaune" à la glace, crème sous différentes formes; prix d'entrée, 50 centimes; mercredi, 10 heures à midi, cours de couture, coupe et confection. Toute nouvelle élève sera la bienvenue; prix d'entrée, 10 centimes; mercredi, 2 à 4 heures, raccommodage, couture unie, tapisserie, (sur demande), prix d'entrée, 10 centimes; jeudi, 7 à 12 heures, cours populaire de cuisine, prix d'entrée 10 centimes; samedi, 3 à 5 heures, cours pratique de cuisine pour fillettes, prix d'entrée, 25 centimes.

La distribution solennelle des prix est une chose du passé, et malgré cela, les cours pratiques se continuent jusqu'au 15 de juin, sur la demande des élèves. Les menus seront sur les journaux, comme d'habitude. Ces leçons complèteront les cours déjà donnés, aussi espérons-nous qu'un certain groupe se joindra à celui déjà formé.

Le temps est propice maintenant pour des leçons privées, en faisant la demande à la direction de l'Ecole, nous pourrions arriver à faire des arrangements.

Pour d'autres détails concernant l'horaire de l'Ecole, pour la semaine prochaine, consulter les journaux quotidiens.

RAPPORT DES TRAVAUX ACCOMPLIS A L'ECOLE MENAGERE DURANT L'ANNEE 1935-1936. "COURS PUBLICS".

"Donner l'Enseignement, c'est donner l'Amitié", disait M. Gillot, l'autre soir, c'est bien quelquefois "recevoir l'Amitié". Ainsi, nos différents cours ont donné ample satisfaction; à chacun, nous avons remarqué du zèle, un désir vrai d'apprendre, de la bonne volonté, l'amour du travail et de son devoir. Pour des éducatrices, convenez que c'est goûter déjà quelque chose de très doux qui répond à nos efforts et qui mérite bien l'appellation d'"Amitié". Je suis donc heureuse de profiter de la circonstance pour dire publiquement aux élèves combien elles nous ont secondées dans notre travail par leur application soutenue.

Les "cours publics", outre ceux des médecins, dont il a été parlé, comprennent : des cours d'apologie, l'éducation morale de l'enfant, le droit usuel, le blanchissage, repassage, coupe, confection, couture, raccommodage et cuisine.

Les cours d'apologie, donnés par M. l'abbé Henri Gauthier, ont été bien suivis par une trentaine de dames. Un même cercle choisit, assista aux conférences de Mme St-Jacques : "Education morale de l'enfant".

Mme Gerin-Lajoie a pu recevoir à ses cours de droit usuel, en outre des élèves de l'Ecole Ménagère, celles de deux académies Marchand et Ste-Marie. L'auditoire se composait chaque fois de 60 personnes environ.

Le blanchissage et le repassage n'ont attiré qu'un petit nombre d'élèves. On trouve peut-être la chose inutile, par trop servile, que sais-je? pourtant la femme n'a-t-elle pas besoin de connaître le moindre de ses devoirs? Ce qu'elle ne ferait pas habituellement, mais, l'avenir promet mieux.

Les cours de coupe, couture, confection, raccommodage ont été suivis par une moyenne de 10 élèves. Mlle Vallée a été la plus assidue, puis viennent Mlles de Serres, Provancher, McQuill, Quirk, Peirier, etc.

La direction se félicite d'avoir trouvé en Mme Jules Laberge, une aide vraiment capable, qui a si gracieusement prêté ses services à l'Ecole, en lui consacrant le mercredi matin de chaque semaine.

96 cours de cuisine ont été donnés et bien régulièrement suivis. Les samedis, les cours de cuisine pratique pour fillettes, ont attiré en moyenne 5 élèves. Ce qui fait un total de 160. Mlle Alice Beaudry a été la plus assidue, puis Alice Bédard, Clotilde Mathys, Madeleine Beaudry et Lucile Rodier.

Mardi matin, les cours de cuisine bourgeoise et artistique ont amené en moyenne 8 à 10 élèves, total : 356. Mlle Major n'a pas manqué un seul cours et a fait de la cuisine pratique presque chaque semaine. Mlle Coutu a aussi donné satisfaction. Leurs EXAMENS PUBLICS leur ont valu la note maximum 100.

Jeudi soir, les 32 cours de cuisine populaire comptaient en moyenne 35 élèves. Total 1120.

Mlle A. Vallée arrive 1ère pour l'assiduité. Puis viennent Mlles Tourangeau, A. Dagenais, F. Suzor, Dulude, Lebeuf, Déziel, A. de Longchamps, McLeod, E. Blais, Gaudet, E. Campeau, A. Campeau, R. Forest. La permission de concourir aux prix, si généreusement offerts par les amis de l'Ecole, a été donnée qu'aux assidues aux cours. 15 de ces dames et jeunes filles nous ont fait le plaisir de consentir à subir un examen pratique devant Mme A. Prévost et un jury. Les notes remportées font aussi honneur à leurs efforts. (Entre parenthèses, j'ajouterais, qu'un reporter de journal a été tellement charmé de leur habileté, qu'il a décerné d'emblée le titre de "Cuisinières" à nos chères élèves).

Les cahiers de recettes méritent une mention spéciale. Nous attirons l'attention sur le prix de revient de chaque plat, qui a été indiqué depuis quelques mois, dans leurs cahiers. Les élèves, ainsi se rendent compte du coût des mets qu'elles appréhendent et pourront dans l'avenir, au besoin, rayer les plats les moins substantiels et les plus dispendieux, qui ne sont qu'un luxe pour certaines bourses.

En terminant, j'émet le vœu que les années à venir soient aussi favorables que celles qui viennent d'écouler, que les élèves continuent d'être heureuses, et que les anciennes élèves broquent le lundi seulement à 5.47 a.m. arrivant à la gare Windsor à 9.15 a.m.

L'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES EMPLOYES DE BUREAU

L'assemblée générale mensuelle de l'Association professionnelle des employés de bureau, dimanche après-midi, le 24 mai, au Monument National, avait pour principal but l'élection des officiers pour l'année prochaine. Toutes celles formant déjà le conseil ont été élues par acclamation. Deux vice-présidentes ont été élues : Mlle A. Larivière, 2ème vice-présidente, Mlle Perron. Plusieurs nouvelles conseillères ont aussi été nommées.

Des remerciements ont été votés à Mlle Claire Héroux, conseillère démissionnaire, pour tous les services qu'elle a rendus à l'association durant l'année écoulée.

Il a été proposé par Mlle A. Godbout et secondé à l'unanimité, que des remerciements soient aussi adressés à "Madeleine" pour le bienveillant encouragement qu'elle nous a toujours donné, tout dernièrement encore, en publiant dans sa page une si bonne appréciation de notre association.

Les bases d'un bureau de placement et d'initiation aux affaires de bureau ont été définitivement jetées. Mme Bouthillier, la dévouée présidente de l'association, prendra la direction de ce bureau où des cours préparatoires sont incessamment ouverts au No 16 rue St-Denis. Toutes les jeunes filles désirant parachever leur instruction, ou même acquiescer les connaissances nécessaires pour entrer dans les bureaux n'auront qu'à s'adresser à Mme Bouthillier pour obtenir les renseignements voulus.

Nous comptons donc que plusieurs iront s'inscrire afin que ce bureau de placement soit bientôt en mesure de répondre aux nombreuses demandes qu'il reçoit des patrons qui ont déjà appris le chemin de ce bureau.

HOPITAL SAINTE-JUSTINE POUR LES ENFANTS

Notre école de garde-malades est ouverte et toute information à ce sujet peut être obtenue en s'adressant à la surintendante de l'hôpital, 820 avenue De Lorimier.

Quel joli site, quel ravissant endroit que celui où se trouve aujourd'hui notre cher petit hôpital. L'air y est si pur et si frais. Vous tous qui avez contribué à cette œuvre, venez voir les fruits de vos généreuses aumônes, vos petits protégés vous diront ce que vaut une obole et vous demanderont, encore bien mieux que nous, de parler d'eux, de leur misère, de leurs besoins, à tous vos amis.

A l'avenir les consultations se donneront au dispensaire de l'hôpital Sainte-Justine aux heures et aux jours suivants :

Lundi et jeudi de 10 heures et demie à 11 heures et demie p.m., chirurgie.

Mardi et vendredi de 10 heures et demie à 11 heures et demie, médecine. Mercredi et samedi de 10 heures et demie à 11 heures et demie, yeux, nez, gorge, oreilles.

ASSOCIATION ST-JEAN-BAPTISTE DE MONTREAL

Réunion Générale

Une assemblée conjointe du bureau de direction et des officiers de sections de toutes les paroisses du district de Montréal, est spécialement convoquée pour le dimanche, 31 mai, 1936, au Monument National, à 3 à 12 heures p.m., pour la réception des rapports des sous-comités nommés pour l'organisation de la fête nationale le 24 juin prochain, ainsi que pour l'organisation des fêtes du 75ème anniversaire de la fondation de l'Association en 1909.

Par ordre,

G. A. MARSAN, Secrétaire-Général.

SAINT THEODORE D'ACTON

St-Théodore d'Acton, 29. — M. Emile Deslles revenait d'Acton, avec une charge de farine, lorsque le travail de la voiture se brisa. Les chevaux prirent peur et le jeune homme fut jeté en bas de sa voiture. Dans sa chute il reçut des blessures, qui le mirent dans l'impossibilité de se rendre chez lui seul. On le transporta à sa demeure où il est forcé de rester pour plusieurs jours.

— Un des enfants de M. Euclide Gendron, s'est fracturé un bras en tombant du haut d'une galerie. Le petit n'est pas trop souffrant.

— M. Ardisas Lemoyne, est à faire des réparations à sa jolie résidence.

— Les futures élections donnent lieu à beaucoup d'animation dans la paroisse et surtout dans le village.

— Les derniers orages que nous avons eus ont fait ici quelques dégâts. Le tonnerre est tombé sur la maison de M. Wilfrid Gendron, causant certains dommages. Heureusement personne ne fut blessé. Le vent a arraché des clôtures et renversé des granges. La température plus vive actuelle fait tort à nos cultivateurs qui s'étaient tous proposés de faire leurs semailles cette semaine.

— Rév. Nap. Belanger, curé, a été passer quelques jours à l'hôpital afin de subir un traitement. Sa santé n'est pas très bonne. Nous espérons cependant qu'il prendra du mieux bientôt.

— Rév. C. Perreault, qui assiste M. le curé depuis qu'il est malade, est parti pour St-Pie, hier, pour assister aux funérailles de sa mère. Nous lui offrons nos sincères sympathies.

LE TRAIN SPECIAL POUR LE "LAC BROME"

Quitte la gare Windsor tous les samedis à 1.55 a.m., pour St-Jean, Farnham, Cowansville, Sutton, Junction, Knowlton, Foster, Eastman et Magog. Pour revenir, quitte St-Jean le lundi seulement à 5.47 a.m. arrivant à la gare Windsor à 9.15 a.m.

Bien, encore une fois

"FRUIT-A-TIVES" SEUL LE A ERIT



Clarence J. Placey est un cultivateur de Ulverton, Qué., reconnu comme un homme honnête et intelligent. Il écrit avec conviction, des bienfaits qu'il a obtenus par l'usage de "Fruit-a-tives" dans une maladie de rogne.

J'ai beaucoup souffert pendant plusieurs années de tous les symptômes d'une maladie de rogne. J'employai toutes sortes de remèdes et de pilules pour les rognons, cependant rien n'avait pu me soulager et j'étais complètement découragé. On me recommanda l'essai de "Fruit-a-tives", ce que je fis et j'obtins une guérison.

J'en ai pris jusqu'à quinze boîtes et dès le début du traitement j'obtins un soulagement remarquable. Maintenant je suis bel et bien guéri, plus de douleurs, plus de maux de dos et ces symptômes désagréables sont complètement disparus.

Je suis reconnaissant pour tout le bien que j'ai obtenu de ce remède et je fais cette déclaration afin que ceux qui souffrent comme j'ai souffert puissent trouver en "Fruit-a-tives" le vrai remède.

"Fruit-a-tives" ou "Tablettes de Fruits pour le Foie" se vendent chez les marchands à raison de 50 cents la boîte—6 boîtes pour \$2.50. Elles sont expédiées sur réception du prix par "Fruit-a-tives" Limited, Ottawa.

Demandez notre Catalogue No 8



OBJETS RELIGIEUX

Pouvant être offerts en Cadeaux pour . . .

le Baptême, la 1ère Communion, le Mariage, l'Ordination sacerdotale, les Anniversaires de naissance, les Pèlerinages, les Noces d'argent, d'or et de diamant.

Catalogue illustré envoyé gratuitement sur demande

Librairie Beauchemin

Limitée

256 rue St-Paul et

18 rue Notre-Dame Ouest,

MONTREAL

Mai 23-25-26-27-29-30.



MENAGERES

Qui depuis longtemps sentez le besoin d'un pain semblable à celui que vous faites vous-mêmes, vous serez heureuses d'apprendre qu'un tel

PAIN

est maintenant sur le marché. Notre pain est fait de produits de choix et purs, et boulangé de la manière la plus propre possible.

James Strachan

BOULANGER ROYAL

246 Avenue Hôtel-de-Ville

TEL. E. 71. 47-a

Nous incorporons et organisons, avec le meilleur système financier, les compagnies limitées.

Si vous voulez former une compagnie nous vous donnerons des opinions d'experts en loi et en finances.

Nous procurons des capitaux pour les bonnes entreprises et des bons pour les manufacturiers.

Ne gâtez pas une bonne affaire en la faisant faire par des gens sans expérience.

Nos charges sont modérées.

La Cie Impériale d'Incorporation

de Finance, 4 Boulevard St-Laurent, A. L. Rinfret, Sec. Tél. Main 6743.

Chase & Sanborn's
Lunch Complet - 35c
 Consommé Cavour. Purée Frenouse.
 Filets de Doré à l'Espagnole.
 Pommes Duchesse.
 Patés de Rie de Veau à la Toulouse.
 Macaroni. Style de Sport.
 Dinde Bouillie. Sauce Suprême.
 Côtes de Bœuf Bouilli au Jus.
 Patates Bouillies et Pilées.
 Choux Braisés. Epinards à la Crème.
 Laitue et Concombres.
 Tartre à la Rhubarbe. Gelee aux Ananas.
 Œufs à la Neige au Café. Punch au Citron.
 Thé. Café. Lait.

Chase & Sanborn's
HIGH GRADE COFFEE
 Sans doute, c'est déjà beaucoup que de bien préparer le café, mais acquiessez-vous bien de la partie qui vous incombe et vous n'aurez pas à craindre les résultats tant que vous emploierez le café de Chase & Sanborn.

LES ASSEMBLEES LIBERALES
AUJOURD'HUI, LE 30
 Salle Brault (Saint-Jacques).
 Rang Ste-Marie (Deux-Montagnes).
 Howick (Châteauguay).
 Joliette (Joliette).
 St-Philippe (Argenteuil).
 Outremont (Hochelaga).
 Notre-Dame-des-Neiges (Hochelaga).
 Ste-Anne (Richelieu).
 Farnham (Bedford).
 Chamby Canton (Chambly).
 Magog (Stanstead).
 St-Camille (Wolfe).
DIMANCHE, LE 31
 Bordeaux (Hochelaga).
 Chambly Bassin (Chambly).
 Lanoraie (Berthier).
 St-Jean de Matha (Joliette).
 La Présentation (St-Hyacinthe).
 St-Thomas d'Aquin (St-Hyacinthe).
 Cascades (Souranges).
 St-Aimé (Richelieu).
 Ahuntsic (Hochelaga).
 Sault-au-Récollet (Hochelaga).
 St-Elzéar (Laval).
 Pont Vieux (Laval).
 Shawinigan Falls (St-Maurice).
 St-Hughes (Bagot).
 St-Simon (Bagot).
LUNDI, LE 1er JUIN
 Appel nominal dans les chefs-lieux des différents comités, assemblées après la nomination à plusieurs endroits.
 Bedford (Bedford).
 A Ste-Martine (Châteauguay).
 Sainte-Emilie de l'Energie (Joliette).
 Lachute (Argenteuil).
 St-Léonard (Hochelaga).
 Rivière des Prairies (Hochelaga).
 Westmount (Hochelaga).
 Sorel (Richelieu).
 Coteau Landing (Souranges).
 Pointe-Claire (Javvies-Cartier).
 St-Liboire (Bagot).
 Laprairie (Laprairie).
 Ham Sud (Wolfe).
 Waterloo (Shefford).
 Longueuil (Chambly).
 Bedford (Sweetsburg).
 Ottawa (Hull).
 Knowlton (Brome).
 Drummondville (Drummond).
 Ste-Rose (Laval).
 Louiseville (Maskinongé).
 Bécancour (Nicolet).
 Saint-Jean (Saint-Jean).
 St-François du Lac (Yamaska).



COMTE D'HOCHELAGA
 Grandes assemblées, ce soir, à 8 hrs. : Notre-Dame des Neiges (quartier Mont-Royal), à l'hôtel Lumpkin.
 A la même heure, Ville d'Outremont. M. J. L. Décarie, hon. J. P. B. mont.
 Casgrain, F. W. Hibbard, Aimé Geoffrion, Charles Archer, T. Du Tremblay, Roger Valois et autres adresseront la parole.
 Demain, à 11 hrs, après la messe à Tétraville ; à 3 hrs, après les vêpres, à Côte St-Michel, St-Léonard de Port-Maurice ; à 8 hrs du soir, à la Ville de Bordeaux, Ahuntsic, Village Sault-au-Récollet.

LA NOMINATION
 C'est lundi qu'a lieu la nomination officielle des candidats dans tous les comités de la province de Québec, à l'exception de Gaspé.
DANS ST-LAURENT
 Il y aura ce soir, à 8.30 hrs, une grande assemblée libérale, dans la division St-Laurent, en faveur du Dr J. T. Finnie, au comité central, 111 rue Bleury.
 Des orateurs distingués adresseront la parole.
ZANDRING INTIME
 Nos lecteurs trouveront en page intérieure, une "scène reconstituée", jouée tout récemment par deux personnalités d'époque : les hon. Zandring Pelletier et P. E. Leblanc.

GORDON'S LONDON DRY
GORDON'S OLD TOM
GORDON'S SLOE GIN
 LAW, YOUNG & CO., Marchands Généraux.
 250-251-252, MONTREAL

NOTRE RAYON
D'Articles de Sport
COMPLET SOUS TOUTS RAPPORTS.
 CROQUET trépanés en noir rond, \$1.50, \$2.00, \$2.50.
 TENNIS RACQUETS, lignes anglaise et américaine, \$2.00, \$2.50, \$3.25, jusqu'à \$10.00.
FOURNITURES DE GOLF
 Balls de Golf Haskell, (de l'année dernière), 20c.
 Autres lignes, 15c, 25c à 60c.
 Clubs Driver et Spalding, \$1.50, \$2.00.
 Sacs de Golf, \$2.25 et \$4.00.
SETS DE CROQUET
 Nouvelles lignes, \$1.00, \$1.50, \$1.60 à \$14.00.
ACCESSOIRES DE BASEBALL
 Bats de Baseball, 15c, 25c, 35c, 50c.
 Mitaines de Baseball, 25c, 50c à \$3.00.
 Baseballs, 15c, \$1.00.
MANCHES DE LIGNES ET AUTRES ACCESSOIRES DE PECHE
 Notre RAYON DES PANIERS comprend une ligne complète de paniers de lunch, paniers de marché, paniers d'ouvrage et paniers à fleurs, aussi paniers de pêche de \$1.00 à \$3.75.
NOTRE RAYON DES JEUX
 Le grand jeu du siècle "DIABOLO". Aucune sortie complète sans lui. Faites en sorte d'en avoir un pour les vacances d'été.
G. A. Holland & Son Co.
 519 RUE SAINT-CATHERINE OUEST.

HOLLAND
 Importateur des Modèles Exclusifs de
Tapisseries Etrangères
THE G. A. HOLLAND & SON CO.,
 519 Rue Ste-Catherine Ouest 47-1-4

Commission des finances
 LA VILLE ET LA CIE DES TRAMWAYS JOUENT AU BALLON AU SUJET D'UN CHEQUE DE \$35,000. — PAS DE CHALETS DE NECES-SITE. — LE TELEGRAPHE D'ALARME
 Les demandes de pavages sont trop considérables. — On ne pavera que les rues où la canalisation est terminée. — Liste des rues qui seront pavées

Sous la présidence de l'échevin L. A. Lapointe, la Commission des Finances a eu une importante réunion hier. Plusieurs questions importantes ont été étudiées.
 Une question qui semble vouloir s'éterniser, c'est celle du coût de l'entretien de la neige et de la part que la Compagnie des Tramways a à payer. Il fut décidé que le chevron de \$35,000 en décompte serait retourné à la compagnie. Il fut deux fois par la Ville, et la compagnie le retourna au trésorier de la Cité, sans préjudice aux droits des deux parties, comme cela avait été entendu. Cela semble une partie de ballon, et la commission a décidé hier de retourner une nouvelle fois le chevron à la compagnie, la priant cette fois de se conformer aux déclarations verbales de son directeur-gérant.
 La Commission d'hygiène a demandé de nouveaux des chateaux de nécessité, ou plutôt d'un chalet de nécessité, car elle se contenterait d'un seul pour commencer. Les échevins L. A. Lapointe et Lavallée n'étaient pas opposés à accorder l'octroi nécessaire, mais l'échevin Robinson déclara que cela ne valait pas la peine d'en construire un seul. Comme cela coûterait environ \$200,000 pour en avoir un dizaine, il se pourrait qu'on attendît longtemps encore, attendu que la commission, par son refus, décrète le principe qu'il n'y a guère de commencement à une amélioration.

— La commission se rendant aux explications de M. Ferns, accorde \$14,400 pour l'installation à la caserne No 5, des nouveaux appareils télégraphiques d'alarme. Les appareils actuels, bien que plus très jeunes, pourront être vendus à une petite ville.
 — Le président dit que l'on demande \$149,000 pour pavages nouveaux, alors qu'il ne reste plus que \$87,000 à dépenser de ce chef. Il faudra donc se résigner à certaines sacrifices. Pour arriver à ce résultat on consulte M. Janin, le surintendant de l'aqueduc, lesquels il n'y a aucune canalisation à faire. Les autres rues devront attendre que la canalisation ait été faite. Voici la liste des rues qui peuvent être immédiatement pavées : Champ de Mars, Saint-Louis, Centre, Notre-Dame, Saint-Georges, Craig, des Communes, Corbore, Ottawa, Prince, Sainte-Catherine, Dorchester, Burnside Place, Cathcart, Université, des Inspecteurs, Saint-Jacques, Richmond, Guy, Côté, Avenue du Parc, Saint-Laurent, Saint-Denis, Beaudry, Parc Lafontaine, Papineau, Ontario, Notre-Dame, Mont-Royal, Dominion, Charlevoix, Laval.
 Plusieurs de ces rues seront pavées en tiers, d'autres en partie seulement et par sections. Les pavages en blocs de granit seront les plus employés sur les rues d'affaires ; mais plusieurs pavages seront faits de scories ou d'asphalte.

C'EST EDIFIANT
 Un de nos amis nous écrit que l'hon. M. Aldéric Oulmet, juge en retraite, a fait un discours politique, jeudi, à Ste-Rose, pour appuyer la candidature de M. Leblanc.
 C'est édifiant !
 D'autre part, c'est un autre juge en retraite, Sir Alexandre Lacoste, qui est le président du comité d'organisation conservateur, dans la présente lutte.
 C'est très édifiant.
 Ces deux personnalités éminent donc au budget fédéral, retirent une grosse pension annuelle, et font de la politique.
 C'est trop édifiant !

DES TRAMWAYS OUVERTS
 Les citoyens de Montréal, seraient reconnaissants à la Compagnie des Tramways, si, par ces temps de chaleur, elle mettait un plus grand nombre de chars ouverts en service.
 Ils sont peut-être moins luxueux ; mais combien plus confortables par la libre-circulation de l'air !

EEU Mme F. X. ST-CHARLES
 Nous apprenons avec infiniment de regret, la mort de Mme F.-X. St-Charles, l'épouse dévouée du Président de la Banque d'Hochelaga, survenue hier soir, après un long mois de cruelle maladie.
 Mme St-Charles était âgée de 75 ans et avait épousé M. St-Charles, il y a 55 ans, les deux époux avaient célébré leurs nocces d'or, il y a cinq ans.
 A M. St-Charles et à toute sa famille, nous offrons nos plus sincères sympathies.

L'Echevin McKenna élu
LE DECOMPTE DES VOTES DANS LE NOUVEAU QUARTIER MONT-ROYAL AYANT DONNE UN NOMBRE EGAL DE VOIX AUX DEUX CANDIDATS, LE GREFFIER DE LA CITE, OBLIGE DE VOTER, SE PRONONCE POUR L'Echevin McKenna.
 Le décompte de l'élection du nouveau quartier Mont-Royal a eu lieu hier après-midi, en présence du greffier de la Cité, l'hon. M. David. On se souvient que M. McKenna n'ayant été élu que par une voix, son adversaire M. Rochon, demanda le décompte. Le résultat de ce décompte fut en quel que sorte une surprise, les deux candidats ayant chacun 130 voix, M. McKenna ayant précisément perdu la voix qui lui donnait la majorité.
 Le greffier de la Cité fut alors obligé de voter. Il vota pour M. McKenna, expliquant bien qu'il se basait sur le précédent que lui fournissait le décompte Richard-Martin, à savoir que le candidat qui avait déjà été échevin devait avoir l'avantage. L'hon. M. David fit remarquer qu'il prenait alors en considération le fait que M. McKenna avait été pendant plusieurs années, échevin de la Côte-des-Neiges, et qu'il se trouvait de ce fait, obligé de se plier au précédent créé, n'irait en demander grâce.

MARTHA ROBERTS
 251-252-253, MONTREAL

DECES
ST-CHARLES — En cette ville, le 29 courant, à l'âge de 75 ans, d'ici, Marie Lapointe, veuve, épouse de F. X. Saint-Charles, président de la Banque d'Hochelaga.
 Les funérailles auront lieu, mardi, le 30 juin.
 Le convoi funéraire partira de la demeure de son époux No 326 rue St-Denis, à 9 h 30 pour se rendre à l'église Saint-Jacques, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
 Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.
 Prière de ne pas envoyer de fleurs.
 47-1-D.
GERVAIS — A Montréal, le 29 mai 1908, est décédé à son domicile, 69 rue Cherrier, à l'âge de 43 ans deux mois, M. Alphonse Gervais, fils de Roch Gervais, autrefois de St-Hoch L'Aschigan.
 Les funérailles auront lieu le 30 juin.
 Les parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.
 47-1-D.
PALARDY — A l'hôpital des incurables, le 27 mai 1908, à l'âge de 62 ans, docteur L. Palardy.
 Le service a eu lieu hier matin à cette institution.
 Les restes mortels seront transportés ce matin à Verchères, par voie du Grand Tronc, lieu de la sépulture.
 Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.
 47-1-D.
LAPOINTE — A Sainte-Catharine, le 27 mai 1908, à l'âge de 76 ans, Léon Lapointe.
 Les funérailles auront lieu ce matin.
 Le convoi funéraire partira de son domicile, No 1462 rue Saint-Jacques, à 7 heures, pour se rendre à l'église Sainte-Catherine, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
 Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.
 47-1-D.
LANGELIER — Décédé en cette ville, le 27 mai à l'âge de 30 ans, 11 mois et 10 jours, Marie-Arlette-Clara Fournier, épouse du Dr F. X. Langelier.
 Les funérailles auront lieu ce matin.
 Le convoi funéraire partira du No 1513 rue Saint-Denis, à 7 heures 45 a.m., pour se rendre à l'église Saint-Denis, avenue Laurier, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.
 Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.
 47-1-D.
GAGNON — A Boston, Mass., le 22 mai 1908, Thomas Gagnon, 43 ans.
 Ses funérailles ont eu lieu à l'église française de Boston, le 25 mai.
 47-1-D.

OU LUNCHER ?
 Café Kramersman, 80 St-Jacques.
 Dîner en fôte et en bouteille Warriner, Hofbauer, Pilsner et Kulmbacher.
 Lunch de 12 à 2 h. p.m., à la carte, jusqu'à 8 p.m. Soupers sur le pouce jusqu'à minuit. Salle à dîner spéciale, au deuxième étage pour dames et messieurs.
 108-D-4.

HOTEL ARBOUR
 L'ÉTÉ EN VILLE. DES DÉJEUNERS. PROPRIETAIRES ET CULINAIRES DE 1er CHOIX.
 127, 129, 131, 133, ST-LAURENT.
 Bell E., 4410, Montréal.
 202-D-1.

L'UTILISATION DES DECHETS
 La commission de l'incinérateur demandera des soumissions pour le privilège de trier certains débris sur les dépotoirs.

A la commission de l'incinération, siégeant hier, sous la présidence de l'échevin Médéric Martin, il fut question du privilège accordé actuellement à de pauvres gens, de trier certains vieux débris possiblement utilisables sur les différents dépotoirs vu le déficit de la Beaver Smelting Coy., de remplir son contrat. La commission ayant reçu certaines offres, de particuliers, s'offrant de continuer le contrat, il fut décidé de demander des soumissions par la voie des journaux pour le droit d'exploitation de cette industrie. Dans les plans et devis, il sera mentionné que les entrepreneurs devront prendre toutes les précautions voulues pour ne pas nuire à la santé publique. En même temps, on décide de demander aux avocats de la Cité, si la commission est dérogée vis-à-vis de la Beaver Smelting Coy., incapable de remplir son contrat et de payer ce qu'elle doit à la Ville.

VOYAGES DE PLAISANCE. — FIN DE SEMAINE A BAS PRIX
 Samedis : 1^{er} vapeur "Terrebonne" part à 2.30 p.m. et revient à 7.30 p.m. Prix du passage : Boucherville, 35c ; Verchères, 50c ; Verchères, 60c.
 Samedis et dimanches à 7 p.m. Vapeurs pour Québec. Laisant Québec le dimanche ou le lundi soir. Prix du passage : Boucherville, 35c ; Verchères, 50c ; Verchères, 60c ; Contrecoeur, 75c ; Sorel, \$1.00.

Rafratchissements à bord.
 Le départ des vapeurs ci-dessus se fait au Quai Victoria, en bas de la rue Bonsecours.
 47-1-D.
AU NATIONSCOPE
 Est un lieu d'amusement qui ne désemplit pas.
 Il y a deux raisons majeures à cela, c'est tout d'abord que le spectacle est toujours d'un choix et d'un goût impeccables, et d'un attrait pour tous les âges, puis c'est qu'on est sûr de ne pas courir dans la salle car le Nationscope possède le meilleur système de ventilation qu'il soit possible d'inventer. Il y fait continuellement frais, au point qu'on se croirait à un début de printemps.
 Hier soir, une foule d'habitants ont applaudi ferme les vaillants artistes qui savent si bien nous faire goûter de la bonne musique. Melitz Lucie de Matha et Yvonne Fern, la petite Augustine M. Edwards ont été applaudies par le public qui ne se rassasait pas de les entendre.
 Les amateurs de vues animées en ont pour leur argent cette semaine, soyez-en convaincus.
 Au nombre de ces vues, citons : Histoire d'une aveugle ; Le petit ramoneur ; Le fils du Montagnard, trois drames aux péripéties émouvantes ; Les papillons japonais une fantaisie en couleur, un régal pour les yeux, un chef-d'œuvre même ; Nouveaux mariés évitant la caméra ; Voleur de Sauréas ; Enfermé ; L'éléphant d'Oscar ; La folie de la vaine Merry Widow, scènes amusantes et très originales, principes, et qu'il se trouvait de ce fait, obligé de se plier au précédent créé, n'irait en demander grâce.

Machines Agricoles
 MANUFACTURÉES PAR
BEAUCHEMIN & FILS Ltée, Sorel, Que.
 Sont incontestablement les meilleures.
 COMMANDES SOLICITÉES.
 501-ma-p-1-2.
Les Nouveaux Mariés
 ont tous intérêt à venir choisir leurs ameublements. Rien ne manque à notre superbe assortiment de
 Meubles, Literies, Tapis
 Rideaux, Parapets, Miroirs, Cadres, Glacières, Poêles, etc.
 N'attendez pas plus longtemps si vous avez besoin de meubler votre maison. Profitez des escomptes que nous donnons.
 20 p. c. d'Escompte Sur tout Achat.
 Ne restez pas en retard si vous n'avez pas tout l'argent, venez nous voir sans gêne, VOTRE CREDIT EST BON CHEZ
F. Lapointe
 625 Ste-Catherine Est (Angle Montcalm).
 Ouvert tous les soirs jusqu'à 9 hrs.
 47-1-4.

Le Champagne
Duc de Montebello
EXTRA - SEC
 Est ce qu'il y a de mieux en Vin sur le marché Canadien.
Exigez cette Marque
JODOIN, MALONEY & LAURENCE,
 246 rue Saint-Paul,
 Agents pour le Canada.
 47-1-D.

A. COUSINEAU. Tél. Résidence Privée Est 1865
B. COUSINEAU. 809 Boniv's St-Laurent Tél. Privé Est 4078
S. HALL. Tél. Résidence Privée Est 1856
BUREAU : Tél. Bell Main 3045 ; Tél. des Marchands 908
Cousineau, Fils & Hall
 Agents d'Immeubles---Courtiers d'Assurances
68 rue St-Jacques, Montréal
A VENDRE
 Un hôtel à Trenton, Ont., faisant de grosses recettes. Magnifique propriété en briques solides, ameublement neuf de 25 chambres. Prix, \$7,500.00, \$3,000 comptant.
 Deux propriétés sur la rue Cuvillier, rapportant \$750.00, pour \$8,000.00, \$4,000 comptant.
 2 lots situés coin des rues Ontario et 5ème Avenue, Viauville, 29 x 100, \$500.00 comptant. Une chance extraordinaire, ces deux lots valent le double du prix. Le propriétaire les sacrifie à cause de départ.
 Un de nos clients demande à emprunter 7 à \$10,000 à 6 p.c. sur propriété évaluée à \$12,000, sans hypothèque.
 Aussi une foule d'autres occasions d'affaires dans toutes les lignes de commerce.
 47-1-D.

A VENDRE
 Choix de Saumon, Filet, Maddock, Morue, Moruette glacés, etc.
D. Hatton & Cie.
 Marchands de Poissons en Gros
 198-1-2-P-O-D.
LOUIS DUHAMEL
 TAILLEUR ET IMPORTATEUR.
 (Autrefois 56 St-Jacques).
 12 et 14 RUE WINDSOR
 HOTEL QUEEN'S. MONTREAL
 71-D-4.
 Si vous désirez acheter ou vendre des immeubles consultez
U. H. DANDURAND
 48 et 50 Rue Saint-Jacques.

Salle à Louer
 POUR ASSEMBLÉE
 coin Ontario et St-André, 25 x 90
 S'adresser : J. A. Labrecque, Tél. Est 1938.
 45-2-4